

La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Quotité 2026: le choix prudent

L'Assemblée municipale a validé lundi soir toutes les propositions de l'Exécutif, dont la baisse de la quotité fiscale d'un point, une décision qui a suscité un vif débat autour d'une réduction plus ambitieuse. Suite à la page 8



Journal d'annonces et d'information (contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage:** 12 500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact:** Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. **Délais de remise des publications:** sport, utile et paroisses: lundi soir, rédactionnel et annonces: mercredi 9 h, *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* (fin de ce journal): mardi 12 h. **Tarifs:** annonces: www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).

SONVILIER

Forêts en action

La bourgeoisie de Sonvilier renforce la biodiversité de ses forêts grâce à trois projets ambitieux: arbres-habitats, lisières restructurées et îlots de vieux bois. Ces initiatives allient protection des espèces et gestion durable, offrant un véritable refuge naturel pour la faune et la flore. Suite à la page 18

FUTURE DAYS 2026

Tramelan vise encore plus haut

Du 28 au 30 août 2026, les Future Days feront du CIP une véritable plateforme aérienne et technologique. Initié par le pilote Lukas Viglietti, le festival veut attirer un large public avec des démonstrations spectaculaires et mettre en lumière les métiers techniques et scientifiques de la région. Suite à la page 19



FONDATION DIGGER

Démminer par la solidarité

Un an après le lancement du projet *Les écoles unies pour déminer l'Ukraine*, les élèves, enseignants, et la Fondation Digger célèbrent ensemble la fin de cette aventure humanitaire avec une belle surprise à la clé. Suite à la page 21

Champions locaux mis en lumière



Une salle comble, des athlètes inspirants et des performances exceptionnelles: la toute première cérémonie des Mérites sportifs du Grand Chasseral a mis à l'honneur vendredi dernier les talents de notre région. Des juniores du VBC La Suze au skateboardeur Simon Gerber, retour sur une soirée où sport, émotions et surprises ont fait vibrer le public.

Suite à la page 25

VBC La Suze U18 Filles pour leur magnifique parcours et médaille d'argent aux championnats suisses juniores catégorie U18, prénoms: Maruska (entraîneur), Sarah, Noémie, Lana, Cilia, Lisa, Gaelle, Kim, Alicia, Luca (Head entraîneur), manquent: Kalie, Dona et Clarisse

Réclame



Fenêtre de l'Avent

Le 18.12.2025 dès 17h30, l'agence CEC de Saint-Imier s'illumine pour une soirée pleine de surprises, de gourmandises et de bonne humeur.

Venez célébrer avec nous !





33e Marché de Noël biennois

4 – 24 décembre 2025 dans la zone piétonne

www.marchedenoel-bienne.ch

Le Fumet.ch
Spécialiste en produits artisanaux de viandes et de poissons fumés

Ouverture à partir du 5 décembre
Jeudi et vendredi de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h

Le 24 décembre de 9h à 12h de 14h à 16h
Le 30 décembre de 14h à 18h
Le 31 décembre de 9h à 12h

Réservation souhaitée : mail ou téléphone 032 941 26 13 info@lefumet.ch

Le Noël de Mr Scrooge
Une mise en scène originale
D'après l'œuvre de Charles Dickens

Méditation et Musique
Dimanche 7 décembre
17h00 Collégiale de St-Imier

Jeanne-Lise Treichel, violon
Carmen Maria Martinez Cruz, alto
Johan Treichel, orgue

Matteo Silvestrini, dans le rôle d'Ebenezer Scrooge

Paroisses réformées de l'Erguel

Histoires filantes
Invitation à chevaucher des histoires filantes et à se laisser charmer par des musiques et des fables en lien avec la magie de Noël.
Accueil dans un décor chaleureux, couvertures, thé chaud et biscuits.

La mère Noël Lundi 11.12.2025 17h55-17h45 Animation Matteo Silvestrini Musique Johan Treichel	Un Noël sans couleurs Mardi 12.12.2025 17h55-17h45 Animation François Gerber Zwirnen Musique Anahit Hugi	Prendre le temps Mercredi 13.12.2025 17h55-17h45 Animation Sophie Baudin Musique Sophie Baudin
Jo et Jé Jeudi 14.12.2025 17h55-17h45 Animation Corinne Bäumann Musique Sara Stex	Le mage aux mains vides Vendredi 15.12.2025 17h55-17h45 Animation Sophie Baudin Musique Sophie Baudin	Le fardeau léger Mardi 19.12.2025 17h55-17h45 Animation Nathalie Fiechter Springenfeld Musique Samuel Ries
Les bougies dérobées de l'Avent Mardi 19.12.2025 17h55-17h45 Animation Sophie Baudin Musique Sophie Baudin	Soupe aux fables Jeudi 21.12.2025 17h55-17h45 Animation Sophie Baudin Musique Sophie Baudin	Chemins de l'Avent 2025 Collégiale de St-Imier Info 032 941 37 58 www.refuguel.ch

Paroisse réformée St-Imier

bechtel-imprimerie.ch

**MARCHÉ DE NOËL
SAMEDI 6 DÉCEMBRE 2025**

LA ROSERAIE

10H À 16H MARCHÉ ARTISANAL,
VIN CHAUD, THÉ DE NOËL

11H À 12H VISITE DU SAINT-NICOLAS
AVEC SON ÂNE

12H CHOUCRUTE GARNIE, GÂTEAU AU FROMAGE

14H CONCERT DE LA CHORALE STE-CÉCILE
DE SAINT-IMIER

DÈS 17H30 FENÊTRE DE L'AVENT- RACLETTE

LA ROSERAIE, LES FONTENAYES 19, 2610 ST-IMIER, T 032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH



Samedi à Sonvi
Marché local & artisanal
6 décembre 2025 de 10h à 16h
Hospice le Pré aux Bœufs, Sonvilier

Instagram.com/samedi_a_sonvi
samedi.a.sonvi@gmail.com

DAVIES
MENU DE NOUVEL AN
2026

Menu 1
Entrée Carpaccio de Saumon
Plat Fondue Chinoise
beuf, cheval
Frites
Dessert Tiramisu
54.-

Menu 2
Entrée Cocktail de Crevettes
Plat Filet de Bœuf
sauce aux morilles pommes, duchesse
Dessert Crème Brûlée
59.-

Réservation conseillée
Place du Marché 3
2610 St-Imier

032 940 72 92

Marché de Noël
Samedi 6 décembre 2025
Hospice Le Pré-aux-Bœufs, Sonvilier

Marché de 10h à 16h
St-Nicolas de 11h à 13h

Service de transport à disposition sur réservation au 032 962 69 00
(Renan, Sonvilier, Saint-Imier)

Hospice Le Pré-aux-Bœufs

TELETHON

plus d'infos

TRAMUSICA
ENSEMBLE À VENIR

CONCERT DE NOËL
ÉGLISE RÉFORMÉE TRAMELAN
SAMEDI 6 DÉCEMBRE 2025, 18H

DANS LE CADRE DU CALENDRIER MUSICAL DE L'

ACOFRA ASSOCIATION CULTURELLE TRAMELAN

DIRECTION BIAGIO MUSUMECI

ENTRÉE LIBRE - COLLECTE THE ET VIN CHAUD À LA SORTIE

TM

À VENDRE

Beamer Acer PL1520i en excellent état

- Très peu utilisé
- Technologie laser, 4000 lumen, résolution 1080 p, 3D ready, zoom & lens-shift, wifi
- Silencieux (31 dB)

Prix à discuter

Renseignements : 079 176 99 32

Offrir des moments magiques aux enfants

Grâce à vos dons, les enfants hospitalisés reçoivent chaque semaine la visite des docteurs Rêves.
Merci pour votre soutien.
www.theodora.ch/support

Fondation THEODORA
Bien plus que des rires

BUFFET DE LA GARE
HOTEL-RESTAURANT-PIZZERIA

La Gare 3, 2608 Courtelary, 032 555 44 11

Menu du 31 décembre

*Terrine de foie gras de canard
Purée de pommes et cannelle sur toast ****

*Risotto blanc de blanc ****

*Tournedos de bœuf et sauce morilles avec gratin dauphinois et légumes ****

Dessert surprise

56 fr.

SOIREE À THÈME



De l'ombre à la lumière
Témoignage du rappeur Doris Ndaye

Armée du Salut
Tramelan
Grand-Rue 58

Vendredi 5 déc. 19h30
(Apéritif à 19h)

Garderie et animations pour les enfants

Entrée libre, collecte • Bienvenue à tous ! tramelan.armeedusalut.ch

CORMORET

Marché de Noël
13-14 décembre 2025

Programme :

Samedi 13 décembre 2025
11h ouverture des portes
11h et 14h animation musicale Straub-Baumann
15h30-16h30 visite du père Noël
distribution de cornets de Noël
17h fermeture

Dimanche 14 décembre
10h ouverture des portes
11h et 14h animation musicale EMJB
16h fermeture des portes

Pendant tout le marché :
- restauration chaude, cantine
- animations pour enfants

Sponsors :
Amacc
Municipalité de Cormoret
Bourgeoisie de Cormoret



16 communes. 12 500 ménages

www.bechtel-imprimerie.ch/feuilles-davis/

Mérillat SA

Pour votre confort...

- Livraison de pellets de bois en vrac ou en sac
- Nettoyage de local de stockage à pellets

merillat.ch

Numéro national
0842 80 40 20

Pour vous - chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Pery, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

Soins & Accompagnement 24 et Centre d'accueil temporaire (CAT)-OASE

Des soins sur mesure pour vous et vos proches

- Parce que chaque instant compte.
- Nous offrons un accompagnement bienveillant et des soins personnalisés dans un cadre rassurant.
- Un soutien précieux pour les proches aidants.

Prenez soin de vos proches, nous prenons soin d'eux.



PORTES OUVERTES

RÉALISATION DE 18 LOGEMENTS EN PPE

INVITATION

Nous nous réjouissons de vous accueillir pour partager un moment convivial et vous faire découvrir le projet en phase de finitions.



Date: 13 décembre
Heure: de 10 h à 14 h
Lieu: Villeret
Livraison: à partir de décembre 2025

Plan d'accès



Sécurité: en raison du chantier en cours, prière de respecter attentivement les consignes de sécurité et prévoir un port de vêtements adapté. Les personnes doivent pouvoir se déplacer par les escaliers. Les enfants de plus de 6 ans sont les bienvenus à condition d'être sous la surveillance permanente et sous l'entière responsabilité des adultes les accompagnants. Merci de votre compréhension.



En savoir plus

Emplois

Recherche personne(s) pour promener une petite chienne Spitz à Courtelary

Contact: 079 286 32 16
Sarah Maier Perrottet

Travaux de peinture

Peintre qualifié – intérieur/extérieur
– échafaudages à disposition –
Marmoran – volets – pose de sols

078 660 03 41



**PRO
SENECTUTE**



www.prosenectute.ch | IBAN CH67 0900 0000 1570 3233 7 | TWINT

Quand la solitude est l'unique compagnie. 
Votre don est une aide précieuse. 

www.prosenectute.ch | IBAN CH67 0900 0000 1570 3233 7 | TWINT

**Mise au concours**

En raison du départ à la retraite du titulaire, la Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste de

préposé(e) aux impôts à 20% (CDI)

Le détail de l'annonce est disponible sous www.saint-imier.ch > Administration > Offres d'emploi.

Entrée en fonction: 1^{er} janvier 2026 ou à convenir.

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Préposé(e) aux impôts » ou par courriel à rh@saint-imier.ch jusqu'au 12 décembre 2025.



Rejoignez une équipe où la confiance, le plaisir et l'entraide sont au cœur de notre mission. Dans notre établissement, l'humain est au centre de notre démarche.

Au quotidien, nous nous engageons afin d'offrir – qualité de vie, bien-être et sécurité – pour nos 79 résidents autant que pour nos 110 collaborateurs. Afin d'anticiper un départ à la retraite, nous sommes à la recherche de notre futur(e):

infirmier(ère) chef(fe) et vice-directeur(trice) (80-100 %)**Votre mission**

- Veiller à la satisfaction des résident(e)s en adéquation avec nos valeurs
- Accompagner et soutenir les collaborateurs dans un esprit participatif et novateur
- Développer une vision et une stratégie pour le département des soins (ressources humaines, matérielles et financières)
- Entretenir les relations avec les familles et les partenaires médico-sociaux
- Participer activement au développement de l'institution en collaboration avec la direction et les chefs de services

Vous êtes

- Au bénéfice d'un diplôme d'infirmier(ère) HES ou ICS complété d'une formation supérieure de cadre en soins infirmiers ou équivalent
- Expérience dans un poste de cadre dans les soins
- Capacité à communiquer et à encadrer une équipe avec éthique et bienveillance – leadership naturel, fédérateur et rassembleur
- Personnalité accessible et motivante, capable d'attirer et de fidéliser les talents

Nous sommes

Au cœur du Grand Chasseral, dans un environnement moderne et agréable, La Roseraie offre des prestations d'hébergement de court et long séjour, un foyer de jour ainsi qu'un service de restauration de qualité.

Reconnue pour son professionnalisme et son humanité, La Roseraie se distingue par plusieurs atouts majeurs:

- Nous bénéficions d'une excellente réputation auprès des résidents et familles (91 %)
- Nous encourageons chaque collaborateur dans son évolution et dans son équilibre de vie personnelle et professionnelle.
- Nous bénéficions d'un label Empreinte Humaine®, qui certifie notre approche respectueuse et cohérente dans ses paroles et ses actes soutenue par une gouvernance participative et inspirante.

Intéressé(e) à rejoindre notre équipe?

Nous sommes impatients de recevoir votre candidature et de faire votre connaissance.

Renseignements et postulation:

Sébastien Perret, directeur (032 942 45 45 – contact@laroseraie.ch)
La Roseraie EMS, Direction/Confidentiel, Les Fontenayes 19,
CH-2610 Saint-Imier



« La valeur d'une entreprise se mesure à celle de ses employés »

Un Chef d'équipe ou Contremaître en gros œuvre ou génie civil H/F**Un Conducteur de travaux H/F****Vos défis**

- Préparer, organiser vos chantiers et votre équipe.
- Planifier vos besoins en matériaux/matériel et anticiper leurs commandes.
- Mettre en place et respecter les procédés Qualité, Sécurité, Environnement, ainsi que la réglementation en vigueur.
- Assurer de bonnes relations avec les maîtres d'ouvrage et les directions de travaux.
- Etablir les relevés des travaux exécutés, ainsi que les rapports de chantier sur support informatique.

Vos compétences

- Vous justifiez d'une expérience confirmée pour l'un des postes à pourvoir.
- Vous savez raisonner dans l'intérêt général du chantier, vous êtes proactif, organisé et savez motiver vos équipes.
- Vous avez le sens des responsabilités et des priorités.
- Vous avez les notions de base en informatique ou saurez les acquérir.

Vos perspectives

Evoluer dans une entreprise familiale dynamique à taille humaine, basée sur la confiance, le respect et le long terme.

Nous motivons la formation continue et vous soutenons en cas d'intérêt.

Taux d'occupation: 100 %

Entrée en fonction: À convenir

Si vous vous reconnaissiez dans ce profil et que vous êtes motivé à rejoindre nos équipes, c'est avec plaisir que nous recevrons votre dossier de candidature accompagné de tous les documents usuels (lettre de motivation, CV, certificats de travail, diplômes, etc..) à l'adresse suivante :

F. Hänzi SA, Rue Pierre-Pertuis 24B, 2605 Sonceboz
ou par e-mail : info@fhaenzisa.ch

Votre dossier de candidature sera traité de manière confidentielle.

Nous ne répondrons qu'aux candidatures correspondant au profil du poste recherché.

**COMMUNE
DE
TRAMELAN****Mise au concours**

La Municipalité de Tramelan met au concours le poste d'

administrateur(trice) des finances

(taux d'occupation 80-100 % à discuter)

Pour plus d'informations : www.tramelan.ch

**Hospice Le Pré-aux-Boeufs**

L'Hospice le Pré-aux-Boeufs à Sonvilier BE est un lieu de vie et d'occupation pour des personnes avec des troubles psychiques et sociaux.

Nous recherchons de suite ou à convenir

1 second de cuisine (H/F) à 100 %

Tu trouveras davantage d'informations sur notre institution ainsi que l'offre d'emploi sous www.pre-aux-boeufs.ch/fr/postes/

Nous espérons avoir éveillé ton intérêt et nous réjouissons de recevoir ton dossier de postulation complet par poste.

**SAINT-IMIER****Mise au concours**

Afin de repouvoir un poste vacant, la Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste de

collaborateur technique pour la piscine plein air et la Clientis Arena de Saint-Imier (H ou F), taux d'occupation à définir pour un total de 100 %

Le détail de l'annonce est disponible sous www.saint-imier.ch > administration > offres d'emploi.

Entrée en fonction: de suite ou à convenir.

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Collaborateur technique piscine/patinoire », ou par courriel à rh@saint-imier.ch, jusqu'au 5 janvier 2026.

La Perle rare lit la FADC...

La 2^e parution de votre annonce emploi à

- 50 %

fac@bechtel-imprimerie.ch

La Feuille d'Avis

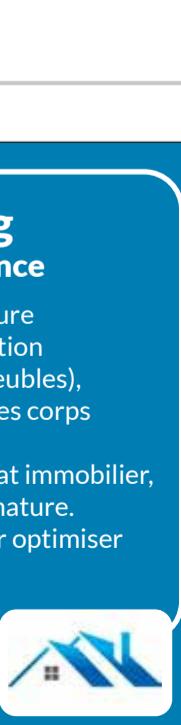
032 944 17 56

Immobilier

Matile Consulting
plus de 30 ans d'expérience

- Accompagnement sur mesure pour vos projets de rénovation (appartements, villas, immeubles), coordination directe avec les corps de métier.
- Soutien complet pour l'achat immobilier, du premier contact à la signature.
- Conseil et négociation pour optimiser le coût d'acquisition.

Renseignements: 079 240 33 89
ou info@matile-consulting.ch



Devenez bénévoles

**Service des transports**

Rester mobile malgré l'âge, la maladie ou le handicap

→ 032 489 10 03

→ crs-berne.ch/transport



Immobilier

**Service des transports**

Rester mobile malgré l'âge, la maladie ou le handicap

→ 032 489 10 03

→ crs-berne.ch/transport



ORVIN

La première fenêtre de l'Avent dévoilée

Orvin lance la magie de l'Avent sous les lumières du sapin communal

Depuis plusieurs années, le sapin de la Municipalité d'Orvin donne le coup d'envoi des fenêtres de l'Avent sur la place du village. Ce lundi 1^{er} décembre, c'est sous ses mille feux que la première fenêtre a été inaugurée. À cette occasion, les Orvinoises et Orvinois sont venus nombreux pour célébrer cette belle tradition, établie de longue date dans la commune, illuminée par les chandelles finlandaises.

Une grillade offerte par la Municipalité et servie par Yves Donzel et Jacques Girardin a réchauffé les participants, tandis que le vin chaud, proposé avec le sourire par Françoise Nikles et Chantal Thommen, a ajouté une note conviviale à la soirée.

Les décorations installées dans les rues du village perpétueront cette tradition jusqu'à la veille de Noël. En effet, chaque jour précédent la fête, chacune et chacun pourra découvrir les magnifiques réalisations et partager un moment de fraternité avec les habitants.



Inauguration de la première fenêtre sous les mille feux du sapin offert par la Municipalité, photo: jcl

La 6^e fenêtre sera présentée par les Pommes Vertes sous les Roches (petit terrain), et la 13^e se tiendra au hangar de la Bourgeoisie avec un accueil de 9 h à 13 h. Le Foyer Les Roches ouvrira ses portes dès 17 h pour la 16^e fenêtre,

proposant soupe aux pois, thé, vin chaud, crêpes et gaufres.

Pour les autres fenêtres de l'Avent orvinoises, se référer à la page 8 de *La Feuille d'Avis du District de Courtelary* N° 44 parue le 28 novembre. ■ JCL

SAUGE
AVIS COMMUNAUX

ROMONT
AVIS COMMUNAUX

Vacations 2025

Toutes les personnes ayant œuvré au sein d'une commission communale durant cette année, sont priées de remettre leurs décomptes (heures de travail et frais accessoires) au plus vite au secrétariat municipal. Merci d'avance. ■ CM

Bureau municipal

Fermeture exceptionnelle

En raison de l'organisation du Noël des aînés, notre secrétariat est exceptionnellement complètement fermé le jeudi 11 décembre. Prochaine ouverture le mardi 16 décembre de 15 h à 17 h. Merci d'en prendre bonne note! ■ CM



BOURGEOISIE D'ORVIN Vente de sapin

La Bourgeoisie d'Orvin vous convie à la vente des sapins de Noël qui aura lieu le samedi 13 décembre dès 10 h ainsi qu'à l'ouverture de la fenêtre de l'Avent. Une collation sera offerte. Venez nombreux nous rendre visite au hangar à bois à la route des Prés-d'Orvin! Merci d'avance! ■ MCM

ROMONT, SAUGE, ORVIN ET PÉRY-LA HEUTTE
AVIS COMMUNAUX

Fermeture prévue

L'Agence AVS du Bas-Vallon sera fermée du lundi 22 décembre au vendredi 2 janvier. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année. ■ AGENCE AVS DU BAS-VALLON

ORVIN
AVIS COMMUNAUX

Audit de l'Administration communale

La dernière inspection de la Préfecture dans notre Administration communale s'est bien déroulée, et révèle des tâches exécutées avec soin et rigueur. Rien de négatif à relever, sinon quelques petits points de détail à mettre à jour (processus, règlements). Les réglementations sont respectées et les travaux du Bureau menés avec diligence.

La Préfecture nous a fait part que les communes pouvaient réaliser un audit de l'administration pour savoir si le taux de travail correspondait aux besoins. Cette analyse

approfondie questionne sur l'organisation du bureau, mais également sur les processus de travail au sein d'une administration.

Les dossiers à traiter deviennent toujours plus complexes et nombreux, de même que les exigences cantonales dans tous les domaines (constructions, finances, règlement), le Conseil municipal désire savoir si l'Administration est correctement dotée en personnel (actuellement 290 %) et va demander un audit général pour le premier semestre 2026. ■ CM

Noël des aînés du 10 décembre: rappel

Nous vous rappelons que le Noël des aînés aura lieu le mercredi 10 décembre à la Halle de gymnastique, avec cette année un programme encore plus attractif: apéro et chants des écoliers; repas préparé par L'Epicurien, Alexis Gindrat d'Orvin, artisan traiteur; spectacle par Elsa et Amadeus; ambiance du

tonnerre avec Nikkis, Nicole Thomet, son accordéon et sa bonne humeur; contes de Noël et dessert.

Ne manquez pas cette belle sortie conviviale avant les fêtes. Il est encore possible de s'inscrire à administration@orvin.ch ou par téléphone à la Commune au 032 358 01 80. ■ CM

Fermeture

En raison des fêtes de fin d'année, nous vous informons que l'administration municipale sera fermée du mercredi 24 décembre au vendredi 9 janvier 2026. Durant cette période,

une permanence téléphonique sera assurée en cas d'urgence uniquement pendant les jours ouvrables et les heures de bureau au numéro de téléphone 032 358 01 86. ■ CM

Téléthon 2025

La commune municipale soutient les pompiers dans le cadre de la journée du Téléthon 2025 qui aura lieu le samedi 6 décembre dès 11 h au hangar des sapeurs-pompiers OPRV (L'Echelle 13).

Une restauration chaude et des animations vous y attendent, venez donc nombreux. ■ CM

Don en faveur des Pommes vertes

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a alloué un don de 200 francs à l'association *Les Pommes vertes*, qui organise la 5^e édition de la Saint-Nicolas, ce samedi 6 décembre, à la nouvelle place de loisirs du Petit-Terrain, Sous-les-Roches. ■ CM

Engagement temporaire de Caroline Mottet à l'Administration communale

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a accepté d'engager temporairement Caroline Mottet, d'Orvin, au taux de 50 % à partir du 15 décembre pour une première période de 4 mois.

En effet, il est nécessaire que l'administration puisse fonctionner de

manière efficace notamment avec des dossiers supplémentaires qui sont venus s'ajouter aux travaux quotidiens. On citera entre autres une réorganisation complète des archives, réaliser un nouveau pointage des dossiers illicites aux Prés-d'Orvin (révision de la LAT),

mise à jour de plusieurs règlements communaux, cahiers de charges, etc.

Ce soutien permettra aux membres du bureau de pouvoir être épaulés dans ses différentes tâches en plus des tâches quotidiennes et des demandes de la part des citoyens. ■ CM

MEMOIRES D'ICI

Notre histoire en images



Orvin : devant le restaurant du Cheval Blanc, début du 20^e siècle

Le camion Berna livre de la farine pour la boulangerie à la Route de Frinvillier 1. Les quilles ont fait la réputation du Cheval Blanc. En 1876 déjà, David Léchot annonçait une vauquille fixe pour la valeur de 200 francs! Fritz Sollberger fera construire un jeu automatique en annexe du restaurant peu avant son décès en 1961.

Photo: © Mémoires d'Ici, Fonds Pierre-Yves Aeschlimann
Centre de recherche et de documentation du Jura bernois



9000 compteurs à remplacer

cablex

Un déploiement en 20 étapes

Jusqu'au printemps 2026:
Franches-Montagnes 1 - 8
Printemps-été 2026:
Vallon de Saint-Imier 9 - 17
Été 2026: Les Brenets 18
Été 2026: Montagne-de-Courtelary et Montagne-de-Sonvilier 19 - 20

Des questions? Contactez-nous!

Société des Forces Électriques de La Goule
T 032 942 41 18 / 032 942 41 19
abonnement@lagoule.ch

idea.ch 25.10.12



Inscrivez-vous à un cours d'écriture, de lecture, d'informatique ou de calcul.

0800 47 47 47
www.simplement-mieux.ch



**ÉCRIRE
UN E-MAIL
SANS FAUTES?
ÉCRIVONS ENSEMBLE!**



Société Philanthropique Suisse Union, Cercle de Saint-Imier

Noël Solidaire



**Dimanche 21 décembre 2025, dès 11h
Salle de Spectacles de Saint-Imier**

inscriptions et informations: 032 942 86 86

Service de transport, apéritif, repas de fête et animations offerts

Uni*n

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE SUISSE
SCHWEIZERISCHE
PHILANTHROPIQUE GESELLSCHAFT
Cercle de
Saint-Imier



Assemblée municipale du 8 décembre

Budget 2026, projets communaux et élections: l'Assemblée municipale du 8 décembre en ligne de mire

Le lundi 8 décembre, la Commune invite tous ses habitants à participer à une Assemblée municipale décisive. Revenons sur quelques points dans le détail.

Point 2: budget 2026, message du Conseil municipal

Le budget 2026 qui sera soumis à l'Assemblée municipale le 8 décembre prochain prévoit un excédent de charges estimé à 444 896 francs, ce qui correspond à une différence de 1013 francs par rapport au budget 2025. La quotité d'impôt est maintenue à 1.88 et les taxes restent inchangées sauf pour l'eau, qui passe à 3 fr./m³ (2 fr. 40 anciennement) pour l'eau potable et à 4 fr. 15/m³ pour l'eau usée (4 fr. 75 anciennement). Après études approfondies, les membres de la commission des finances et du Conseil municipal ont approuvé le budget tel qu'il sera présenté lors de la prochaine Assemblée.

Administration générale: Exécutif et services généraux

L'adaptation du renchérissement et des classes de traitement selon le règlement sur le personnel induisent une faible augmentation de la charge salariale brute d'environ 9250 francs. Le total du traitement du personnel administratif est donc budgété à 277 091 francs pour 2026 dont 67 500 francs de charges seront répartis en interne dans les autres dicastères. Les charges de cette fonction concernent, entre autres, le traitement des conseillers municipaux (65 000 francs) et le crédit libre du Conseil municipal (60 000 francs). Les frais de maintenance de logiciels informatiques et de contrats de support ont été adaptés et sont enregistrés pour un total de 24 000 francs. Ces frais se reconduisent généralement d'année en année.

Formation: scolarité obligatoire

Le domaine de la formation enregistre à nouveau les charges les plus élevées du budget 2026 avec des dépenses nettes qui s'élèvent à 1357 650 francs. La part communale aux traitements des enseignants (degrés enfantine et primaire) est budgétée à 549 000 francs, et l'écolage du degré secondaire à 570 000 francs contre 582 231 fr. 60 de charges effectives en 2024. Ces montants budgétés sont issus de statistiques cantonales et dépendent directement du nombre de classes et de la fréquentation (nombre d'élèves). Pour l'école à journée continue, le nombre d'inscriptions en constante augmentation induit

l'adaptation des taux d'activité du personnel qualifié ainsi que l'augmentation des frais de repas. Rappelons que les heures d'encadrement et les repas sont en partie refacturés aux parents. Un montant total de 56 600 francs a également été budgété pour le transport des élèves (degré primaire et secondaire).

Sécurité sociale

Ce domaine est calculé à l'aide d'un auxiliaire de planification. Le budget total des charges de l'aide sociale calculé par le canton de Berne est réparti entre toutes les communes du canton (système solidaire). Pour la commune d'Orvin, les charges se composent en grande partie des parts communales aux prestations complémentaires (301 600 francs) et à la compensation des charges sociales (700 000 francs).

Transports et télécommunications

Les charges principales pour cette fonction concernent le traitement du personnel pour un montant de 183 850 francs dont 26 000 francs de charges seront répartis en interne dans les autres dicastères et 12 750 francs refacturé à des tiers dont CADOR; l'entretien courant des routes et des chemins vicinaux de 50 000 francs (contre 80 000 francs en 2024); la part communale aux transports publics 100 000 francs; le déneigement part des tiers 25 000 francs.

Protection environnement et aménagement territoire

Cette fonction est principalement composée des charges et produits de l'alimentation en eau, de l'épuration et de l'élimination des déchets. Ces trois domaines sont autofinancés, c'est-à-dire que les dépassements de charges et de revenus sont directement puisés sur un fonds spécial au bilan. Cette opération permet l'autofinancement et n'impacte donc pas le résultat final du compte de résultat. En résumé, pour l'alimentation en eau, une charge d'environ 93 000 francs est dédiée à l'entretien du réseau, des réservoirs, des bâtiments et à l'achat d'hydrantes et de compteurs. Pour l'épuration, la charge principale concerne la participation communale aux frais d'exploitation du SEGO, pour un montant de 128 690 francs. Pour la fonction dédiée aux déchets, les charges principales concernent l'enlèvement et l'élimination des déchets pour environ 85 000 francs.

Finance et impôts

Tout comme les années précédentes, les produits fiscaux et de la péréquation financière ont été budgétés d'après les tendances et les entrées effectives des années passées, mais toujours de manière prudente. Pour les personnes physiques, les entrées fiscales sont estimées à 2 915 000 francs, contre des recettes effectives de 2 943 412 fr. 35 en 2024. Les entrées d'impôts des personnes morales sont quant à elles estimées à 30 000 francs, contre des recettes effectives de 56 168 fr. 80 en 2024. Pour ce poste, nous avons pris en compte les baromètres industriels régionaux qui reflètent le ralentissement du secteur industriel.

En finalité, le total des revenus fiscaux (y compris taxes immobilières et recettes de la péréquation financière) a été estimé à 3 770 300 francs. Quant aux charges d'amortissements, elles devraient s'élever à environ 222 400 francs.

En conclusion, les charges budgétées pour 2026 sont de 6 067 586 francs et les produits de 5 622 690 francs, ce qui signifie un excédent de charges budgétée de 444 896 francs.



Dépôt de Cador SA à L'Echelette

Le budget détaillé est consultable aux bureaux de l'administration communale. La Commission des finances et le Conseil municipal recommandent à la population l'approbation de ce budget 2026.

Point 4: Cador SA, extension du réseau

Comme vous avez pu le lire dans ce même journal vendredi passé, la réalisation du projet de chauffage à distance, tel que validé par l'assemblée municipale du 23 mars 2023, touche à sa fin. Celui-ci comprenait l'installation de la production de chaleur dans les locaux de la commune sis à l'Échelette 15 et la mise en place d'un réseau de distribution de chaleur d'une longueur de 2000 mètres. Deux ans et demi plus tard, arrivant au bout de la législature, le Conseil municipal est particulièrement satisfait de la réalisation de ce projet qui respecte le budget alloué de 3 600 000 francs d'investissements nets. Quelque 35 propriétaires de bâtiment ont fait le choix de se raccorder le long du tracé, représentant environ 80 % de la capacité de production de chaleur. Bien que le projet présentât, au moment de son lancement, plusieurs inconnues dans son plan d'affaires, la société CADOR SA est aujourd'hui en mesure de confirmer qu'elle atteint son seuil de rentabilité.

Afin de solidifier ses bases et de se préparer de possibles risques futurs, il est judicieux de procéder à l'extension du réseau de façon à pouvoir fournir les 20 % d'énergie encore disponibles. Pour ce faire, une extension du réseau d'environ 400 mètres s'avère nécessaire, plus est que la plupart des clients potentiels ont déjà confirmé leur intérêt. Afin de financer cette nouvelle partie du réseau, la société CADOR SA, au travers de son actionnaire principal,

solicite la commune, pour un prêt de 200 000 francs, remboursable sur 20 ans ainsi que d'un renforcement de sa participation au capital de la société, par l'achat de bons de participation, à hauteur de 200 000 francs, financés par le fonds communal des énergies renouvelables. Les commissions concernées ainsi que le Conseil municipal ont d'ores et déjà préavisé favorablement ces deux points portés à l'ordre du jour de l'assemblée municipale à venir, dernière de la législature.

Le conseil d'administration de la société CADOR SA, reconnaissant de la confiance témoignée depuis sa fondation, sollicite le soutien de la population en invitant son législatif à valider les deux points qui lui sont soumis.

Point 5: conduite interconnexion de secours entre Évillard et Orvin, arrêté de compte

Au point 5 de l'Assemblée municipale du 8 décembre, vous aurez à prendre connaissance de l'arrêté de compte suivant. Dans le cadre du raccordement de la conduite de secours entre Évillard et Orvin, les travaux sont terminés et l'arrêté de compte se présente comme suit: crédit approuvé par l'Assemblée du 14 décembre 2021: 390 000 francs; dépenses d'investissement: -430 776 fr. 15; recettes d'investissement: 40 612 francs; différence: -164 fr. 15.

Point 6: Réfection des chemins agricoles pour 2026-2029

Rénovation des chemins agricoles et forestiers

Un investissement de 295 000 francs sur trois ans.

Dans le cadre de l'entretien régulier des chemins agricoles et forestiers de la Commune, un programme de réfection portant sur huit axes a été établi en collaboration avec le bureau

Sigeom. Ces travaux, planifiés sur trois ans, représentent un investissement total de 295 000 francs.

Programmation des interventions en 2026 (85 000 francs)

- Chemins N° 17 et 19 (Petit-Pré/Séchelaine): réfection de 300 mètres avec installation d'une rigole côté Séchelaine et aménagement pour le trafic forestier et agricole lourd à l'adresse Petit-Pré 111 (45 000 francs)
- Chemin N° 6 (la Salamandre): réfection de 120 mètres avec pose d'une rigole côté forêt et réaménagement des conduites d'eau au carrefour est (40 000 francs)

En 2027 (100 000 francs)

- Chemin N° 41 (Bacon du bas): réfection de 700 mètres incluant la vidange et le contrôle des drainages, la rénovation du pont d'accès au Bacon 1 et l'amélioration du système de drainage (60 000 francs)
- Chemin N° 38 (Bacon du haut): réfection de 450 mètres avec vidange et contrôle des drainages (40 000 francs)

En 2028 (110 000 francs)

- Chemin N° 30 (Dessus-le-Villier): réfection standard sur 550 mètres (45 000 francs)
- Chemins N° 37 et 42 (Malveau): réfection standard sur 700 mètres (65 000 francs)

Ces travaux visent à garantir la pérennité des infrastructures rurales et à faciliter l'accès aux zones agricoles et forestières du territoire communal.

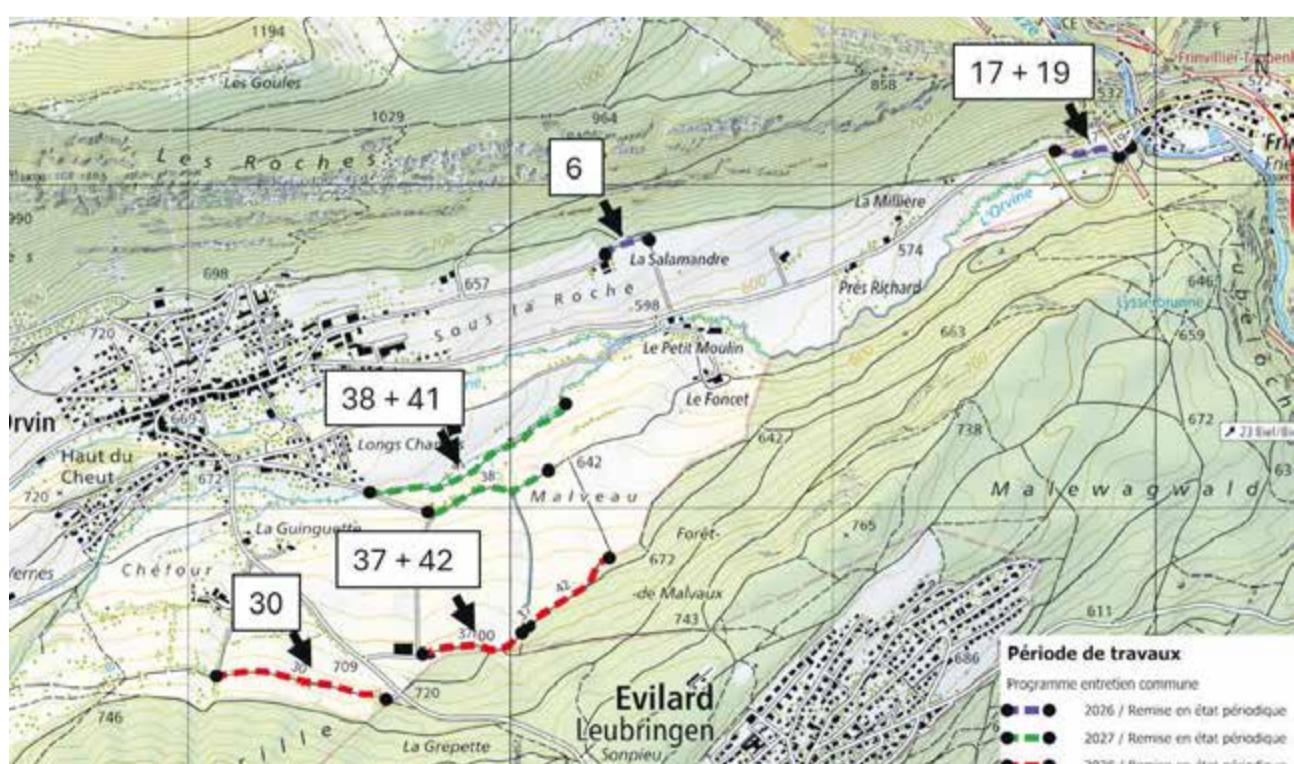
Point 7: élections municipales du 8 décembre: toutes et tous à l'Assemblée municipale!

La nomination de ses Autorités communales est un acte démocratique important. Nous vous rappelons que lors de l'Assemblée municipale du lundi 8 décembre prochain, il faut procéder à l'élection d'un membre du Conseil municipal.

Il s'agit d'une élection libre, c'est-à-dire que des candidatures peuvent encore être déposées au cours de cette assemblée.

Dans notre dernière édition de La Feuille d'Avis du District de Courtelary, nous avons également communiqué que Jean-Philippe Berger, des Prés-d'Orvin, était candidat à ce poste.

Alors participez nombreuses et nombreux à cette importante Assemblée, votre avis est important, votre voix compte. ■ CM



Planification des travaux



Vue d'Orvin

Saint-Nicolas

Le samedi 6 décembre, l'Union des Commerçants et Artisans de Corgémont organise la fête de la Saint-Nicolas dès 18 h sur la place Stauffer de Corgémont. Les visiteurs pourront partager un moment convivial autour d'une soupe aux pois ou d'une raclette et savourer un bon vin chaud ou un thé de Noël. Le point fort de la soirée sera sans nul doute la présence du saint Nicolas, attendu de 18 h à 19 h 15. Fidèle à la tradition, il procédera à la distribution de sachets aux enfants. Les commerçants et artisans de Corgémont se réjouissent de vous accueillir pour cet évènement chaleureux et vous souhaitent d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année.



ESPACE ODYSSE
ONGLERIE / ESTHÉTIQUE / SPA

032 489 55 34
Grand-Rue 14 | 2606 Corgémont
info@espaceodyssee.ch
www.espaceodyssee.ch



Frédéric Roch
Paysagiste

profitez de votre jardin, je m'occupe de son entretien

079 230 94 44 - 2606 Corgémont - fredpaysage.ch



Suze
FROMAGERIE DE LA SUZE SA

Contactez-nous: Rue des Longues Faux 9, CH - 2606 Corgémont
Tel. 032 489 11 77, e-mail: info@fromageriesuzesa.ch
Découvrez également nos produits à la Laiterie de Corgémont:
«La Bonne Bouille», Grand Rue 19, tél. 032 489 12 15



Garage de la Courtine SA
De Tomi

Grand-Rue 55 - 2606 Corgémont
Tél. 032 489 29 19

Quels que soient vos projets,
nous sommes à vos côtés.

Michel Tschan
Conseiller en Assurance et Prévoyance

helvetia

Helvetia Assurances - Agence générale Bienné
Rue J. Verreslus 18, Bienné 058 280 79 11
michel.tschan@helvetia.ch 079 642 18 55



GDL CAMPER
GDL CAMPER
GRAND-RUE 57 / CP14
2606 CORGÉMONT

Tel: +41 32 488 10 70
www.gdlicamper.ch
info@gdlicamper.ch



GRÜNENWALD-NIKLES S.A.
Perblanderie • Couverture • Charpente
Installation Solaire
2607 Cortébert
2610 Saint-Imier
079 204 28 35



Auberge Métairie de Gléresse

Les Prés-d'Orvin | 2606 Corgémont
032 489 19 55

✓ Ecoute
✓ Discréction
✓ Qualité
✓ Satisfaction

KLÖTZLI.net Sàrl
Nettoyage en bâtiment
Le Côté 9
2606 Corgémont
079 715 92 91
info@klotzli.net
www.klotzli.net

Kocher
2606 CORGÉMONT
www.garage-kocher-cie.ch
032 489 15 15

VENTE SERVICE ET ENTRETIEN

Bar à café LA CAVE
Chemin du Doyen Morel
2606 Corgémont



Aux Rêves d'Enfants Sàrl
Grand-Rue 23, 2606 Corgémont - 078 801 07 23



BICHSEL SA
PEINTURE-PLÂTRERIE
078 719 84 09



B.K. sàrl
ÉCHAFAUDAGE - GERÜSTE
Grand-Rue 17 / CP 142, 2606 Corgémont
032 489 18 48, bksysco.ch



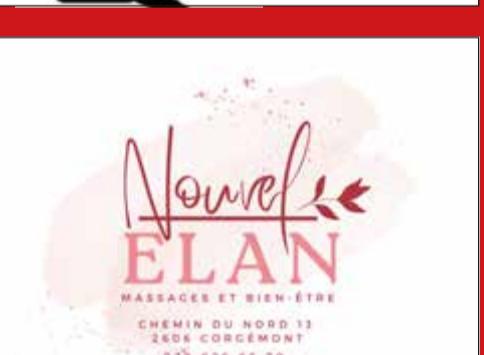
Junod
Boucherie Charcuterie
Grand-Rue 16
2606 Corgémont 032 489 17 61



LES PETITS BONHEURS DE LA FERME
SELF-SERVICE 1/1 - CORGÉMONT



magasin du monde
solidaires au quotidien



Nouvel ELAN
MASSAGES ET BIEN-ÊTRE
CHEMIN DU NORD 13
2606 CORGÉMONT
032 626 65 70



Bise de Corgémont
Chez Isa
2606 Corgémont
Tél. 032 489 31 41
Fermé mardi et mercredi

Auberge Métairie de Gléresse

Les Prés-d'Orvin | 2606 Corgémont
032 489 19 55



Boulangerie - Pâtisserie
chez Jean-pierre
Famille Leuenberger
CORGÉMONT - COURTELARY
SAINT-IMIER - CORTÉBERT
Tél. 032 944 11 39



BS trans
transport terrassements service bennes travaux publics
chemin du bûche 3 079 250 48 70
2606 corgémont 032 489 32 75
bstrans@bluewin.ch



Café de la Gare
Grand-Rue 21
2606 Corgémont
079 637 63 60



BESTI FOOD
Bouillons
Sauces
Condiments
Café de Paris



NETTOYAGES MOSZCZANSKI
CORGÉMONT 078 632 65 47



Chez Heidi
Produits du terroir
079 503 35 12



Renfex sàrl
Qualité & Service
Pour toutes vos constructions
rénovations
Sanitaire - Chauffage
Grand-Rue 12 - 2606 Corgémont
www.renfex.ch - info@renfex.ch
032 489 12 88



Résidence Les Bouleaux
Corgémont

**Cette année,
offrez et savourez local**

Les commerces et artisans du village
vous proposent des cadeaux uniques
et des repas de fin d'année gourmands.

Toutes les propositions émises par l'Exécutif ont été avalisées lundi soir

La quotité sera abaissée d'un point l'an prochain. Par une seule voix d'écart, l'Assemblée a refusé une diminution de deux points proposée par des participants

52 personnes ont pris part lundi à l'assemblée municipale, soit 3,6 pour cent des ayants droit. Le Légitif a siégé durant 145 minutes.

Le budget 2026 de la commune, que présentait la conseillère municipale Bibiana Merazzi et que nous avons détaillé dans ces colonnes vendredi dernier, a été accepté par 25 voix contre 20, les taxes diverses par 25 voix contre 19.

La quotité en discussion

L'élu en charge des finances expliquait la proposition de diminuer la quotité fiscale locale, de 1,72 à 1,62.

Excédent important au bilan (fortune), excellents Financements spéciaux, non moins excellent tissu de contribuable, baisse sensible des amortissements et transfert des amortissements supplémentaires à la fortune au 1^{er} janvier 2026 : les principaux arguments ont bien été entendus par l'Assemblée, dont plusieurs membres se sont exprimés pour proposer une diminution de deux points.

Une quotité de 1,52 permettrait d'inciter des gens à s'installer dans la commune, à y créer une entreprise ou à y construire des appartements, affirmaient-ils en arguant notamment que les communes avec un Indice de rendement harmonisé (IRH) comparable au nôtre sont plusieurs à afficher une quotité de 1,5.

Pour une seule voix

Selon Bibiana Merazzi, une diminution de deux points serait hasardeuse, dans la situation géopolitique actuelle particulièrement instable. Et d'ajouter que la planification financière présente



Le crédit d'engagement, pour rénover la place de jeux de la rue des Prés, a été accepté clairement

une diminution de fortune au fil des prochains exercices.

Le maire, Claude-Alain Wüthrich, estimait plus judicieux d'attendre 2026 ou 2027 pour opérer une nouvelle baisse, si la situation favorable perdure.

Les autorités ont été entendues de justesse, puisqu'une diminution de quotité d'un seul dixième a été acceptée par 25 voix, contre 24 à une diminution de deux dixièmes.

Acceptés facilement

Sur proposition du Conseil municipal et présentation de Bibiana

Merazzi, l'Assemblée a accepté sans opposition de reconduire Figema SA en tant qu'organe de révision des comptes communaux pour la législature 2026-2029. Ce bureau donne entière satisfaction et avait de surcroît présenté l'offre la plus intéressante financièrement.

Le conseiller municipal Claude Auderset proposait pour sa part de transférer une partie des travaux de conciergerie à des entreprises externes et d'approuver pour ce faire une dépense annuelle de 118 000 francs.

L'élu précisait que si les coûts sont quasiment identiques, entre

conciergerie à l'interne ou à l'externe, il soulignait que les contraintes sont en revanche nettement moindres avec la seconde solution, la commune n'ayant plus à gérer absences, engagements/démissions, maladies, etc.

Cette proposition a été acceptée clairement, moyennant quelques oppositions seulement.

La sécurité des enfants soutenue clairement

Le crédit d'engagement de 170 000 francs, demandé pour la réfection de la place de jeux située derrière l'administration, a passé la rampe

clairement aussi, qui a suscité trois oppositions seulement.

La discussion a été assez nourrie cependant, Claude Auderset devant notamment préciser que le revêtement antichoc prévu, exigé par le BPA (prévention des accidents) et qui coûtera à lui seul quelque 66 000 francs, réduit nettement les risques de blessure. De même, les escaliers nouveaux seront moins dangereux, même s'ils demeureront faits de béton ; leur pente sera en effet diminuée et les marches auront toutes la même hauteur.

Quant à savoir si le permis de construire sera accordé, dans ce périmètre de protection des eaux souterraines, qui vivra verra...

Le règlement approuvé

La conseillère municipale Livia Chevalier présentait le Règlement d'utilisation des infrastructures de la Commune, soumis à l'approbation du Légitif après des modifications permettant d'y intégrer le futur pavillon, le futur terrain multisports, ainsi que la salle polyvalente de la Maison de l'Enfance.

L'Assemblée l'a accepté sans opposition et sans modification.

La discussion a porté notamment sur les heures d'ouverture du futur pavillon, dont l'élu précisait qu'il s'agira certes d'un lieu de rencontre, mais pas d'un local proposant une fête tardive chaque fin de semaine.

Il était encore précisé que les tarifs de location, ainsi que les éventuelles mesures favorisant les sociétés locales, seront fixés dans l'ordonnance afférente. ■ CM

Le PAL sera achevé, on l'espère bientôt...

Le crédit supplémentaire de 70 000 francs, demandé pour la réalisation du PAL (Plan d'aménagement local), a été accepté sans opposition, mais non sans de longues discussions.

Christophe Cueni, juriste qui collabore à ce projet sur mandat de la commune, a tout d'abord égrené les remarques et exigences formulées par l'Oacot, dans un retour reçu en septembre dernier.

Non sans préciser en préambule que plusieurs communes de la région ont formulé des doléances nombreuses et importantes face au traitement que cet office fait de leurs projets de PAL.

Du canton... au canton

Le juriste s'attachait notamment à des points contestés par l'Oacot et qui ont pourtant été définis en collaboration étroite avec l'OED (Office des eaux et des déchets), un organe cantonal lui aussi...

Reconnaissant que le projet comprend des couacs de terminologie et divers points de détail qui méritent d'être corrigés, il ajoutait que certaines demandes de l'Oacot ne s'appuient sur aucune justification légale.

L'Assemblée a posé de nombreuses questions, notamment sur les qualifications du bureau Espace Libre, successeur de notre défunt urbaniste. Un bureau à la vaste expérience dans le domaine de l'aménagement.

Quant à savoir si un deuxième examen préalable aurait permis d'accélérer les choses ou de diminuer la facture

finale, le juriste et la commune sont unanimes : kif-kif bourricot.

À l'eau...

La discussion a longuement porté sur le périmètre de protection des eaux souterraines, dont la valeur était mise en doute par certains participants. La protection qu'il implique réduit très nettement la marge de manœuvre des propriétaires fonciers, le juriste précisant que cette protection sera levée lorsque cessera l'exploitation du puits profond par le Sester ; et de se demander pourquoi un tel périmètre, qui répond au droit fédéral en vigueur depuis bien longtemps, n'a pas été édicté plus tôt par l'OED.

Voici huit ans que la révision du PAL a été engagée à Sonceboz-Sombeval ; certaines communes de la région se sont vu renvoyer leurs projets durant plus d'une décennie. Avec la libération du crédit souhaité, la Municipalité espère ne pas devoir encore y travailler durant plusieurs années...

Ce d'autant que depuis le premier dépôt public du projet, l'année dernière, ce plan et le règlement des constructions ont valeur de loi par effet anticipé. En conséquence, le blocage du PAL par l'Oacot a pour effet de bloquer également plusieurs projets publics et privés. ■ CM



Une législature mouvementée

Au chapitre des divers, deux interventions portaient sur des projets qui auraient été réalisés sans avoir fait l'objet d'une demande de permis de construire.

En ce qui concerne le chemin goudronné de Sombeval, le maire précisait que la demande de permis a été déposée. Quant à l'enseigne sur l'ancienne Bienna, les autorités vont étudier la question.

Toujours sur l'ex-Bienna, deux cheminées provoquent un bruit insupportable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 selon un riverain, qui a entamé les démarches officielles nécessaires.

Si l'on pensait à la biodiversité ?

Un autre intervenant proposait que le règlement des constructions, en attente du PAL, soit modifié dans l'optique de favoriser la biodiversité d'une part, de protéger l'espace bâti et les conduites de collecte d'eau d'autre part.

En clair, les immenses tas de cailloux complètement stériles et l'imperméabilisation des sols, autour des constructions, ne devraient plus être tolérés à l'heure où l'urgence est de mise pour sauver les insectes et la petite faune dont nous avons impérativement besoin. Sans compter que le goudronnage, ainsi que la pose de bâches imperméables sous les cailloux, empêche les sols d'absorber l'eau et augmente donc dangereusement les eaux de surfaces.

L'intervenant souhaite que ce genre de pratiques soient interdites sur le sol communal, en prenant exemple sur les villes, qui s'engagent pour le climat.

Claude-Alain Wüthrich a pris note.



Le maire rappelait lundi que la législature 2022-2025 a vu de grands projets aboutir, et notamment celui de la Couronne

Au revoir et merci

Il était demandé que la sonorisation des assemblées soit améliorée, avec par exemple un micro volant, afin que chacun puisse entendre clairement chacun.

Par ailleurs, des remerciements et des présents étaient adressés aux quatre conseillers municipaux sortants, Claude Auderset (8 ans au Conseil), Bibiana Merazzi (6 ans), Livia Chevalier (4 ans) et Sacha Calegari (4 ans).

Dans son allocution de fin d'année, Claude-Alain Wüthrich, maire, soulignait que la législature 2022-2025 aura été très intense. Et de citer quatre grands projets -nouvelle Coop, Couronne rénovée, Gare. Maison de l'Enfance- qui ont vu le jour durant cette période, causant de nombreuses perturbations sur le trafic

et la vie locale, mais embellissant le village et renforçant le sentiment d'appartenance.

Ces projets ont pu être réalisés grâce à un excellent travail d'équipe fourni par les autorités, ajoutait Claude-Alain Wüthrich en adressant ce faisant de chaleureux remerciements, pour leur engagement intense et apprécié, à tous les élus, aux membres du personnel communal, aux commissionnaires et autres personnes qui s'impliquent pour la collectivité locale.

Appelant à la solidarité, le maire concluait en rappelant que la force d'une collectivité se mesure au bien-être du plus faible de ses membres.

Non sans adresser, tout comme le faisait le président Patrick Tissot, ses vœux de joyeuses Fêtes et de bonne année 2026 à toute l'assistance. ■ CM

Administration communale

Fermeture du bureau communal

Le bureau communal de Pery sera fermé du lundi 22 décembre au vendredi 2 janvier. Réouverture le lundi 5 janvier selon l'horaire habituel. Seulement en cas d'extrême urgence, vous pouvez appeler le 079 533 44 27 uniquement durant la journée. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous! ■ CM

SKI-CLUB LA HEUTTE

Un Téléthon convivial

Le Téléthon aura lieu samedi 6 décembre, de 11 h à 17 h, à la halle de gymnastique de La Heutte.

L'événement est organisé par le Ski-Club La Heutte, avec la participation du Groupe des marcheurs de Sonceboz.

Dès 11 h 30, vous pourrez déguster sur place – ou emporter – de la soupe aux pois, du jambon chaud, de la salade de pommes de terre, des saucisses, ainsi qu'un choix de pâtisseries et de boissons.

À 12 h 30, le Yodleurs-Club Pery-La Heutte offrira un intermède musical.

De 13 h à 15 h, Saint-Nicolas viendra rendre visite aux enfants, avec une petite surprise pour chacun.

Nous vous invitons chaleureusement à venir partager un moment convivial tout en soutenant une belle cause. ■ VS

BOURGEOISIE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Vente de sapins

La vente de sapins de Noël aura lieu le samedi 13 décembre, de 10 h à 11 h au hangar à Sombeval. ■ SD



De l'artisanat et des douceurs de saison, en particulier, vous seront proposées demain à la halle de gymnastique

PERY

Un Marché de Noël toujours plus prisé

Le Centre communal de Pery a vécu, les samedi 22 et dimanche 23 novembre dernier, une véritable effervescence à l'occasion du 39^e Marché de Noël artisanal.

Un rendez-vous désormais incontournable, qui a une nouvelle fois confirmé son succès populaire.

Durant tout le week-end, les visiteurs ont afflué pour parcourir les stands des 35 exposants réunis cette année. Artisanat, créations originales et spécialités locales : l'offre variée a séduit un large public, dont beaucoup sont repartis les bras chargés de trouvailles.

La cafétéria n'a pas été en reste. Très vite prise d'assaut, elle a vu disparaître pâtisseries, canapés, sandwiches... et même les 160 vol-au-vent préparés pour l'occasion. Dimanche soir, au moment de remballer, il ne restait plus une seule miette.

Délai rédactionnel

Mercredi 9 h
f@bechtel-imprimerie.ch

Les autorités sont au complet!

Les urnes ont désigné trois hommes pour l'Exécutif local et deux femmes pour la Commission scolaire



Grâce aux élections libres de dimanche dernier, le Conseil municipal et la Commission scolaire seront au complet pour la législature 2026-2029

Dimanche par une élection libre, les ayants droit de notre commune ont repoussé leurs autorités municipales et scolaires, qui seront donc au complet pour entamer la nouvelle législature.

Une seule femme

Au Conseil municipal tout d'abord, on appellera qu'en octobre dernier, les deux

seules personnes qui se représentaient, Chantal Tschannen et Daniel Stanojevic, avaient été reconduites tacitement dans leurs fonctions, tandis que Peter Gisler était élu en tant que nouveau membre.

Or dimanche, trois hommes ont été désignés par les urnes pour compléter cet Exécutif local (qui continuera d'être dirigé par Claude-Alain Wüthrich,

maire réélu tacitement). Il s'agit des personnes suivantes: Ulrich Zürcher, représentant en infrastructures agricoles, âgé de 60 ans et qui a obtenu 86 voix; Mariano Merazzi, responsable de projet dans une entreprise pharmaceutique, 47 ans, élu avec 69 voix; Fritz Schnegg, maître-agriculteur de 54 ans, qui a obtenu 44 voix.

Ils ont été déclarés élus et ont tous les trois accepté officiellement leurs nouvelles charges politiques.

Les viennent-ensuite sont emmenés par Gaël Herren (23 voix), Patrick Tissot (20) et Lionel Mosimann (17), tandis que s'ajoutent 200 voix éparses.

Commission très féminine

À la majorité masculine du Conseil municipal contraste parfaitement la majorité féminine de la Commission scolaire, au sein de laquelle Marie Läderach (110 voix) et Line Vianney-Liaud (33) ont été élues dimanche. Elles ont accepté officiellement la charge et rejoindront donc, au 1^{er} janvier prochain, les anciens Vania Molinari, Céline Pache, David Passanante et Séverine Strahm.

À relever que les viennent-ensuite sont Ghislaine Rodriguez (32), Anouck Etter (28), Romain Chevalot (19) et Laura Quignard (16), tandis que 81 voix éparses valent à d'autres personnes des scores inférieurs à dix voix.

Faible intérêt

À signaler que la participation a atteint 23 pour cent seulement, pour ces élections municipales. De surcroît, pour le Conseil municipal (397) comme pour la Commission scolaire (238), on a enregistré pas loin d'une moitié de voix blanches. ■ CM

SONCEBOZ

Mais où est passé Noël?

Cette question sera posée dimanche 14 décembre à 16 h 30 à la halle de gymnastique de Sonceboz, à travers du théâtre et des chorégraphies jouées par des enfants.

La fête se terminera par un grand buffet de fête sous forme d'un repas canadien.

Bienvenue à tous!

Organisation: église évangélique du Pierre-Pertuis, Sonceboz. ■ EP

cadeaux de Noël et se régaler. Une ambiance chaleureuse régnera durant toute la journée à la halle de gymnastique, ce d'autant plus que les organisateurs ont prévu une restauration alléchante et vigoureuse avec, en grandes vedettes, une onctueuse raclette et une délicieuse soupe aux pois. Du vin chaud et diverses boissons seront évidemment disponibles aussi.

À la halle de gymnastique, ce samedi 6 décembre de 10 h à 17 h, on trouvera une grosse vingtaine de stands très divers, qui proposeront en particulier des objets issus de l'artisanat régional.

Cadeaux, douceurs de saison, délices à offrir ou à soffrir: il y aura de quoi remplir sa hotte, dénicher de sympathiques

et surtout, n'oubliez pas: le Marché de Noël de l'AS-SEA, c'est au chaud et au sec! ■ CM

Rappel: assemblée municipale

Le Conseil municipal rappelle à ses habitants que l'assemblée municipale aura lieu le lundi 8 décembre à 20 h. Le message complet peut être consulté en scannant le code QR, en le téléchargeant sur le site internet de la Commune, ou en le demandant au secrétariat municipal. Un contrôle du droit de vote sera effectué à l'entrée afin de garantir que seules les personnes ayant le droit de

vote pourront prendre part aux décisions. Une pièce d'identité pourra être demandée en cas de doute. À la fin de l'Assemblée, toutes les personnes présentes sont cordialement invitées à partager un moment convivial autour du verre de l'amitié. ■ CM/IAQA

Message de l'assemblée municipale



CORGEMONT

Voyage en musique

Sérénade de l'Avent le 13 décembre au temple de Corgémont

Le Brass Band Corgémont, dans sa formation réduite actuelle, vous invite à partager un moment musical, le samedi 13 décembre, à 20 h, au Temple de Corgémont. Sous la direction de Joël Racine, les auditeurs prendront leur Ticket to Ride (Beatles) et embarqueront pour l'Italie (Canzona a'4 de

Gabrieli), le Brésil (Tico Tico) ou encore l'Autriche (Festmusik der Stadt Wien de Richard Strauss), le tout agrémenté de mélodies de Noël traditionnelles et sous la bannière du Flag of Freedom, une marche de Bramwell Coles. Entrée libre, collecte, thé et vin chaud à la sortie. ■ CZ

L'affûteur artisanal qui s'est déplacé depuis Courfaivre, lui aussi, a rencontré un franc succès. Après un démarrage tranquille samedi, il n'a plus quitté sa meule, restant même le dernier exposant à plier bagage.

■ NL



AVIS MORTUAIRE

Quand s'éteint la plus belle des lumières,
Les yeux sont inondés de larmes.
Ô douce maman,
ton âme veille sur nous,
ta vie ne fut qu'amour et dévouement.
Merci pour tout ce que tu as donné.

Avec amour et gratitude, dans une grande tristesse nous vous faisons part du décès de notre très chère et regrettée

Janine Benoit-Dumoulin

qui s'est endormie sereinement à l'âge de 93 ans.

Font part de leur peine:

Ses filles: Monique et son compagnon Bernard
Line
Sa petite-fille: Séverine et son mari Tyson
Ses petits-enfants: Valéry et sa compagne Alexandra
avec Raphaël
Damien et son épouse Libânia
Michaël et son épouse Aurélie
Ses arrière-petits-enfants: Stevan et Isiah
Elie et Charlie
Sa sœur: Solange
Sa belle-sœur: Yvette
Ses neveux et nièces:
Ses filleuls:
Ainsi que les familles parentes et amies.

Les adieux auront lieu en l'église de Vauffelin le vendredi 5 décembre 2025 à 14h.

Adresses de la famille: Monique Zaugg-Benoit, Le Moulin 13
2732 Loveresse
Line Wirz-Benoit, Le Côtel 20, 2606 Corgémont

Nous remercions particulièrement *Soins & Accompagnement* 24, Monsieur Van Hieu Do et son équipe ainsi que la *Dresse Servent* pour leurs bons soins.

Romont, le 1^{er} décembre 2025

*Il ne s'agit pas de changer quoique ce soit,
mais de ne s'accrocher à rien et d'ouvrir les yeux et le cœur.*
Jack Kornfield

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

Toi qui aimais ta famille,
tu nous as appris l'amour simple,
la tendresse, la force tranquille.
Même si tu es parti, tu veilles encore sur nous,
dans chaque lumière, dans chaque note,
dans chaque souffle de vie.
Toi qui aimais la musique,
tu as laissé dans nos coeurs
une mélodie qui ne s'éteint jamais.
Là où le vent murmure dans les arbres,
où la nature chante en silence,
ton âme continue de vivre dans nos coeurs.

Son épouse: Hedwige Duplain-Durrer

Ses enfants: René et Yvonne Duplain-Piller et leurs enfants
Michèle et son ami Johann
Bernard et son amie Victoria

Marie-Louise et Tihomir Petric-Duplain et leurs enfants
Alexandre et Charlotte et leur fils Emil
Branko et Danja et leur fils Rian

Sa marraine: Aline Bernadette Etienne-Simon et famille
ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Georges Duplain**

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, parrain, parent et ami qui s'en est allé dans sa 87^e année.

Sonceboz, le 1^{er} décembre 2025
Rue du Collège 28

Selon son vœu, le dernier adieu aura lieu dans l'intimité de la famille.
La famille remercie chaleureusement le personnel des soins à domicile Sasdoval, la doctoresse Cécile Willem-Cluzeau, le personnel soignant de l'Hôpital de Saint-Imier, du Centre hospitalier Bienne et du Home Les Bouleaux à Corgémont.

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

Repose en paix

Ses fils: Martin et Doris Steiner et famille
Daniel et Véronique Steiner et famille
Sa sœur: Lydia Jenni et famille
ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Gertrud Steiner
née Wüthrich**

qui nous a quittés dans sa 88^e année.

Renan, le 22 novembre 2025

Adresse de la famille: Daniel Steiner
Chemin des Muriers 19
1350 Orbe

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part

EN SOUVENIR DE

Lily Wecker

2010 10 décembre 2025



Tu es mon étoile et tu resteras
à jamais gravée dans mon cœur.
Je t'aime mam!

Que tous ceux qui l'ont connue
aient une pensée pour elle.

Madeleine

Réclame

POMPES FUNÈBRES

DU

BAS-VALLON

Boder Fabrice, 2534 Orvin
032 358 12 30 – 079 408 31 46



Nous pouvons nous permettre nos investissements

La planification financière 2026-2030 sera présentée lundi au Légitif

À l'Assemblée municipale qui se réunira lundi prochain et devra statuer en particulier sur le budget 2026, les autorités et l'administrateur des finances présenteront également en détail la planification financière 2026-2030. Ce document démontre que la commune peut envisager avec une certaine sévérité, mais également une vigilance de chaque instant, les gros investissements qui l'attendent.

On rappellera que ces investissements seront destinés à la rénovation complète du collège, à la réfection indispensable de certains ponts sur la Suze, ainsi qu'à la remise en état de la rue Fleur de Lys.

Fortune à la baisse

C'est en se basant sur les comptes 2024 et le budget 2025 que Vincent Fleury a établi ladite planification. Laquelle révèle que la fortune (excédent du bilan selon l'appellation comptable) va diminuer régulièrement jusqu'en 2030, si nous effectuons tous les investissements prévus: de 3,79 millions de francs à fin 2024, elle descendra jusqu'à 2,79 millions à fin 2030.

Sans investissement, cette fortune grossirait légèrement, jusqu'à 3,99 millions à la fin de la période; les exercices 2028, 2029 et 2030 devraient en effet boucler sur de légers excédents positifs au compte de fonctionnement.

Un pic en 2028

C'est en 2028 que le plus gros montant sera consacré aux investissements (10,9 millions), les chiffres de 2027 (980 000 francs) et de 2029 (1,1 million) s'avérant plus raisonnables.

Il va de soi qu'avec des investissements totaux dépassant 13 millions de francs de 2026 à 2030, l'endettement de la commune va augmenter.

Linquiétude n'est pourtant pas justifiée, souligne l'administrateur des finances, au vu des taux qui sont aujourd'hui très intéressants et qui devraient le demeurer, selon prévisions de tous les observateurs spécialisés.

De bonnes habitudes

Vincent Fleury et les autorités le soulignent: c'est grâce à une politique stricte de surveillance des dépenses, ajoutée à la création de précieux Financements spéciaux, que Courtelary peut aujourd'hui se permettre de gros investissements au demeurant nécessaires.

Et de souligner que ce contrôle des coûts va perdurer, ce qui permettra de réaliser les travaux dont notre avenir a besoin, sans pour autant devoir toucher à la quotité fiscale. ■ CM

Assemblée municipale
lundi 8 décembre, 20 h, Centre communal
Avec notamment la présentation
et l'approbation du budget 2026



La rénovation du collège, notamment, va induire une diminution de la fortune communale, mais dans une mesure qui ne met pas en danger l'avenir de la collectivité

Au chevet des RegioExpress

Les CFF ont annoncé qu'ils envisagent de supprimer les trains RegioExpress sur la ligne Saint-Imier – Bienne, dès l'année 2035. Selon leur projet, il ne circulera plus chez nous que des Regio, donc des trains qui s'arrêtent à chaque gare.

À l'initiative de la commune de Saint-Imier, qui nous a écrit dans ce sens, un groupe de travail régional va se pencher

sur cette reclassification de la ligne ferroviaire du Vallon. Les réflexions vont porter essentiellement sur l'intérêt manifeste des trains dits directs, pour les communes principales et pour les usagers ralliant une ville du Plateau suisse.

En réponse à la proposition imérienne, nos autorités ont décidé de déléguer dans ce groupe de travail le conseiller municipal Hubert Droz. ■ CM

Vacances administratives

Pour la trêve des Fêtes de fin d'année, le guichet de l'administration municipale demeurera fermé du jeudi 18 décembre à 12 h au lundi 5 janvier 2026 à 8 h.

Durant cette période, les employés administratifs ne seront pas atteignables par téléphone non plus.

En cas d'urgence, on se référera aux

informations figurant sur le site internet de la commune (www.courtelary.ch, page d'accueil).

Pour leur part, les autorités exécutives tiendront leur dernière séance de l'année le mardi 9 décembre prochain. Elles observeront ensuite une période de vacances, jusqu'au 6 janvier 2026.

■ CM

Invasives: merci pour votre aide!



L'élegance du Solidage du Canada ne doit pas faire oublier que cette plante invasive fait peser un grave danger sur notre biodiversité. Préparons-nous d'ores et déjà à continuer de l'arracher consciencieusement l'été prochain!

Le Triage forestier Centre Vallon (tragecentrevallon.ch) a été mandaté par la Municipalité pour inventorier sur son territoire les plantes néophytes envahissantes, puis informer et sensibiliser à ce sujet les citoyens et enfin encadrer les acteurs communaux dans la lutte contre ces dangereuses néophytes.

Résultats probants

Aujourd'hui, la Municipalité et le Triage tiennent à remercier tous les citoyens et citoyennes qui ont réagi positivement à leur cri d'alarme et ont

éliminé correctement les plantes présentes sur leurs parcelles.

En 2025, grâce à la collaboration de nombreuses personnes et des employés communaux, une douzaine de foyers de Solidage du Canada et de Bunia d'Orient ont pu être éliminés, ainsi que trois foyers de Vergerette annuelle et deux foyers de Séneçon jacobée.

Une vigilance générale est nécessaire

Nous avons la chance, dans notre région, de ne pas être encore trop

envahis par ces espèces dangereuses aussi bien pour la santé des humains que pour la biodiversité. La lutte contre leur propagation, telle qu'elle a été menée en 2025, n'est durable qu'avec un suivi et l'aide de la population.

Le potentiel grainier des néophytes recensées dans les environs de Courtelary menace toujours de se dissemner; restons vigilants et agissons correctement, tant que la présence de ces plantes est encore contrôlable!

■ CM ET TRIAGE FORESTIER CENTRE VALLON

Travaux attribués

La semaine dernière, le Conseil municipal a attribué à l'entreprise spécialisée Ernst Schweizer, d'Ecublens, le chantier qui sera ouvert tout prochainement sur notre abri PC. De petits travaux de réparation et d'entretien, induits par une usure normale des lieux et des infrastructures, ont en effet été ordonnés à la suite du contrôle périodique des abris publics. Ils sont devisés à un total de 1 858 francs. ■ CM

ERRATUM

Fenêtres de l'Avent à Courtelary

Pour sa première année en tant qu'organisatrice des fenêtres de l'Avent, la bibliothèque a rencontré quelques remous... Voici les changements depuis la parution officielle:

- 5 décembre: 17 h-20 h la CEC avec la présence du saint Nicolas et du vin chaud (même jour que le Volg);
 - 6 décembre: pas de fenêtre;
 - 8 décembre: famille Hauri, chemin du Nord 20, sans accueil;
 - 10 décembre: 18 h, la SDC avec son vin chaud et risotto;
 - 14 décembre: 18 h, famille Basso-Kohler prépare un apéritif au Moulin 2;
 - 17 décembre: 18 h 30, Dimi Capture aura des tresses et du vin chaud au Moulin 1;
 - 19 décembre: 18 h la famille Abplanalp-Incognito fera du thé et des biscuits au Tombet 2;
 - 22 décembre: entre 17 h 30 et 18 h 30, la famille Weber présentera une animation musicale à la Grand-Rue 46.
- Merci pour votre compréhension et participation. ■ LA RESPONSABLE, MG



BOURGEOISIE DE COURTELARY

Vente de sapins de Noël

Samedi 13 décembre

La Bourgeoisie de Courtelary a le plaisir de vous inviter à sa traditionnelle vente de sapins de Noël, samedi 13 décembre de 9 h à 11 h.

Vous pourrez choisir votre sapin à la Maison de la Forêt, Promenade de la Suze 27 à Courtelary.

Les sapins sont issus des forêts locales et sont préparés par les gardes forestiers du triage Centre Vallon.

Le Conseil de Bourgeoisie sera présent pour vous accueillir et se réjouit de pouvoir vous offrir le vin chaud et

une petite douceur tout en partageant ce moment dans une ambiance conviviale. ■ JPS



Catholiques

■ BIENNE Unité pastorale catholique

Bienné-La Neuveville Messes: vendredi 5 décembre, 18h, crypte, Sainte-Marie (adoration, 17h); samedi 6 décembre, 17h, Saint-Nicolas, Bienné; dimanche 7 décembre, 10h, messe fête patronale quadrilingue (F/D/I/E), Sainte-Marie, Bienné + 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 9 décembre, 9h, chapelle, Christ-Roi, Bienné; mercredi 10 décembre, 9h, crypte, Sainte-Marie, Bienné; jeudi 11 décembre, 9h, Saint-Nicolas, Bienné; vendredi 12 décembre, 18h, crypte, Sainte-Marie (adoration, 17h). **Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienné.** Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): 032 329 56 01, communaute.francophone@kathbienne.ch, www.upbiennelaneuveville.ch.

■ SAINT-IMIER Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura Messe de l'Avent et homélie:

dimanche 7 décembre, 10h 15. Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6 case postale 207, 2610 Saint-Imier.

Paroisse catholique romaine Horaire liturgique:

samedi 6 décembre, 18h, messe, Corgémont; dimanche 7 décembre, 10h, messe, Saint-Imier; mardi 9 décembre, 9h, messe, Corgémont; jeudi 11 décembre, 18h 30, messe, Saint-Imier. **Célébration de Noël:** mercredi 10 décembre, 18h, collégiale de Saint-Imier, Noël de l'Aumônerie œcuménique des Personnes handicapées sur le thème *La Mélodie de Noël*. **Shibashi:** lundi 8 décembre, 19h 30, Corgémont; mercredi 10 décembre, 9h 30, Saint-Imier. **Catéchète 7-12 ans:** mercredi 10 décembre, 14h, Saint-Imier. Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.cathberne.ch/saintimier.

■ TRAMELAN Paroisse catholique romaine

Messes: samedi 6 décembre pas de messe; dimanche 7 décembre à 9h 30 à Tavannes et à 11h à Malleray; jeudi 11 décembre à 9h.

Prêtre du chapelet:

mardi 9 décembre à 17h au foyer. **Répétition du Petit chœur:** mardi 9 décembre à 19h 30 à l'église. **Conférence par l'abbé Christian Schaller À cœur ouvert:** mercredi 10 décembre à 20h, salle paroissiale de Malleray. **Nouveau site en ligne:** pensé pour vous accompagner au quotidien et valoriser la vie de nos communautés, le nouveau site devient un lieu de partage et d'information qui favorise la rencontre. Découvrez toutes nos actualités et propositions en un clic sous www.jurapastoral.ch. **Ouverture secrétariat:** mercredi 13h 30-17h 30 et jeudi 8h-11h 30. Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, www.cathberne.ch/tramata.

Évangéliques

■ CORGÉMONT Église pour Christ

Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, www.gfc.ch.

■ CORMORET La fontaine

Route Principale 13, 2612 Cormoret, Luc Ummel, 078 894 22 70.

info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch.

■ LA CHAUX-D'ABEL Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel Veillée de l'Avent:

vendredi 5 décembre, 20h, histoire avec Carine et Mélanie. **Week-end du GJ:** vendredi 5 décembre-dimanche 7 décembre, La Chaux-d'Abel avec participation au culte à la Béthanie le dimanche. **Gottesdienst:** Sonntag 7. Dezember, 10 Uhr mit Jonathan Verwer. **Culte:** 10h, en français, rue des Prés, Tramelan. La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, www.chaux-dabel.ch/agenda.

■ ORVIN Église mouvement Culte:

dimanche 7 décembre, 10h. Thème: *Mission possible* avec Micha Darcey. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: *église mouvement*. Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey et Éric Naegele 079 816 95 51. [contact@eglisemvmnt.ch](mailto:eglisemvmnt.ch), www.eglisemvmnt.ch.

■ SAINT-IMIER

Église Évangélique Action biblique Groupe de jeunes (11-19 ans):

vendredi 5 décembre, 19h. **Culte:** dimanche 7 décembre, 10h. Prédication (Michée 5/9): David Weber. Garderie et école du dimanche assurées. **Groupes de maison:** plus d'infos sur demande. **Groupes de prière:** plus d'infos sur demande. Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, [d.j.weber@gmail.com](mailto:dj.weber@gmail.com), www.ab-stimier.ch.

Église Évangélique Méthodiste, La Béthanie

Repas pour tous: vendredi 5 décembre à 12h

Culte: dimanche 7 décembre à 9h 30 avec Willy Funtsch. **Prière communautaire:** jeudi 11 décembre, 19h. *Fourchaux 36, 2610 Saint-Imier, pasteur: Iris Bullinger, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch*.

Église le Roc GOoDlight: samedi 6 décembre à 20h, spectacle à la salle Saint-Georges de Saint-Imier. Le public est invité à une soirée exceptionnelle: l'inauguration tant attendue du Musée Van der Haaren. Entre humour, mystère et énergie scénique, les spectateurs plongeront dans une aventure inattendue où rien ne se passera comme prévu. Une création originale du groupe mêlant théâtre, danse et imagination débordante! Entrée libre. Suivi d'une collation. **Célébration tous ensemble:** dimanche 7 décembre à 10h, pour grands et petits avec Auréanne et Renate. École du dimanche pour les enfants et garderie pour les plus petits. Accueil café avant et après la réunion! **Rendez-vous de prières et louange:** lundi 8 décembre à 20h. **Soirée spéciale Noël AntiZone:** vendredi 12 décembre à 19h pour les jeunes de 12 ans et plus. 100% pour toi. Infos Timothée au 076 675 94 85. **Service d'entraide:** écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités:** cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. *Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25, www.egliseroc.wordpress.com*.

Église néo-apostolique de Suisse Services religieux: dimanche 7 décembre, 9h 30. Rue de Châtillon 14, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73. www.stimier.nak.ch/agenda, www.nak.ch, www.nac.today.

■ SONCEBOZ-SOMBEVAL Église Évangélique du

Pierre-Pertuis Culte: dimanche 7 décembre, 10h, message biblique de Fabien, école du dimanche. **Rencontre de prière:** mardi 9 décembre, 20h. *Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.epp.ch*.

■ TRAMELAN

Armée du Salut Week-end de Noël des Flambeaux de l'Évangile:

du vendredi 5 décembre au dimanche 7 décembre. **Soirée à thème De l'ombre à la lumière:** vendredi 5 décembre, 19h apéro, 19h 30 soirée avec le rappeur Doris Ndaye. Garderie et animation pour enfants. Entrée libre, chapeau. Plus d'infos sur tramelan.armeedusalut.ch. **Célébration:** dimanche 7 décembre, pas de célébration dans nos locaux, car soirée à thème vendredi. **Prière 29B12:** lundi 8 décembre, 19h 30. Nous prions pour vous. **Groupe Ados:** vendredi 12 décembre, 19h 30. **Collecte des marmites:** samedi 13 décembre, 8h-12h 30, à Tavannes et Reconvilier. *Grand-Rue 58, 2720 Tramelan. Renseignements: Pascal Donzé, 032 487 44 37, pascal.donze@armeedusalut.ch. Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diamantine.leiber@armeedusalut.ch. tramelan.armeedusalut.ch*.

Église Évangélique du Figuier Étude biblique:

vendredi 5 décembre, 20h. Étude biblique sur le thème: les Paraboles de Jésus. Via Zoom.

Culte: dimanche 7 décembre, 9h 30, message de Daniele Zagara et partage de la sainte Cène.

On prie pour vous à Tramelan: lundi 8 dé-

cembre, 10h. Au Figuier. Partagez-nous vos demandes et sujets de prière au 079 892 43 98 (pasteur).

Repas de Noël des aînés: mercredi 10 décembre, 12h. Au Fuet.

Fête de Noël: dimanche 14 décembre, 12h. Au Figuier. Repas, chants de Noël, message, animations.

Groupes de maison: des groupes se réunissent pour

partager et prier ensemble. Ils sont ouverts

afin de vous accueillir. Prenez contact avec

le pasteur pour plus d'informations.

Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch. www.epli.ch

Église Évangélique Mennonite du Sonnenberg

Passerelle: vendredi 5 décembre à 18h 30 à la

rue des Prés, rencontre pour ados. **Rencontre des seniors:** samedi 6 décembre à 11h 30 à

Jean Guy, concert et repas. **Culte:** dimanche 7 décembre à 10h à la rue des Prés, 2^e dimanche de l'Avent. Groupe juniors, garderie.

Culte en allemand: dimanche 7 décembre à 10h à La Chaux-d'Abel. **Moment de prière et**

de silence: mardi 9 décembre à 13h 30 à la rue des Prés. **Couture:** mardi 9 décembre à 14h à Mont-Tramelan. **Bible & Sandwich:** mardi 9 décembre à 19h à la rue des Prés. Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.

Réformées

■ ERGUÉL Paroisses réformées de l'Erguel, (collaboration)

Culte: dimanche 7 décembre, culte de l'Avent à la collégiale, 17h. **MEUF (Mille**

Et Une Femmes): café-tricot chaque 1^{er} jeudi

du mois, de 14h à 16h à la salle de paroisse de

Courtelary, et le 3^e mercredi du mois à la cafétéria de la résidence Hébron à Courtelary.

Services funèbres permanence: 0800 225 500. **■ SAINT-IMIER Culte:** dimanche 7 décembre, 17h, culte de l'Avent à la collégiale. Pasteur officiant: Matteo Silvestrini. Offrande: CSJ, aide à la réinsertion sociale des prisonniers.

Proposition d'intercession: dans la semaine

à venir, nous sommes invités à prier pour l'aumônerie auprès des personnes détenues.

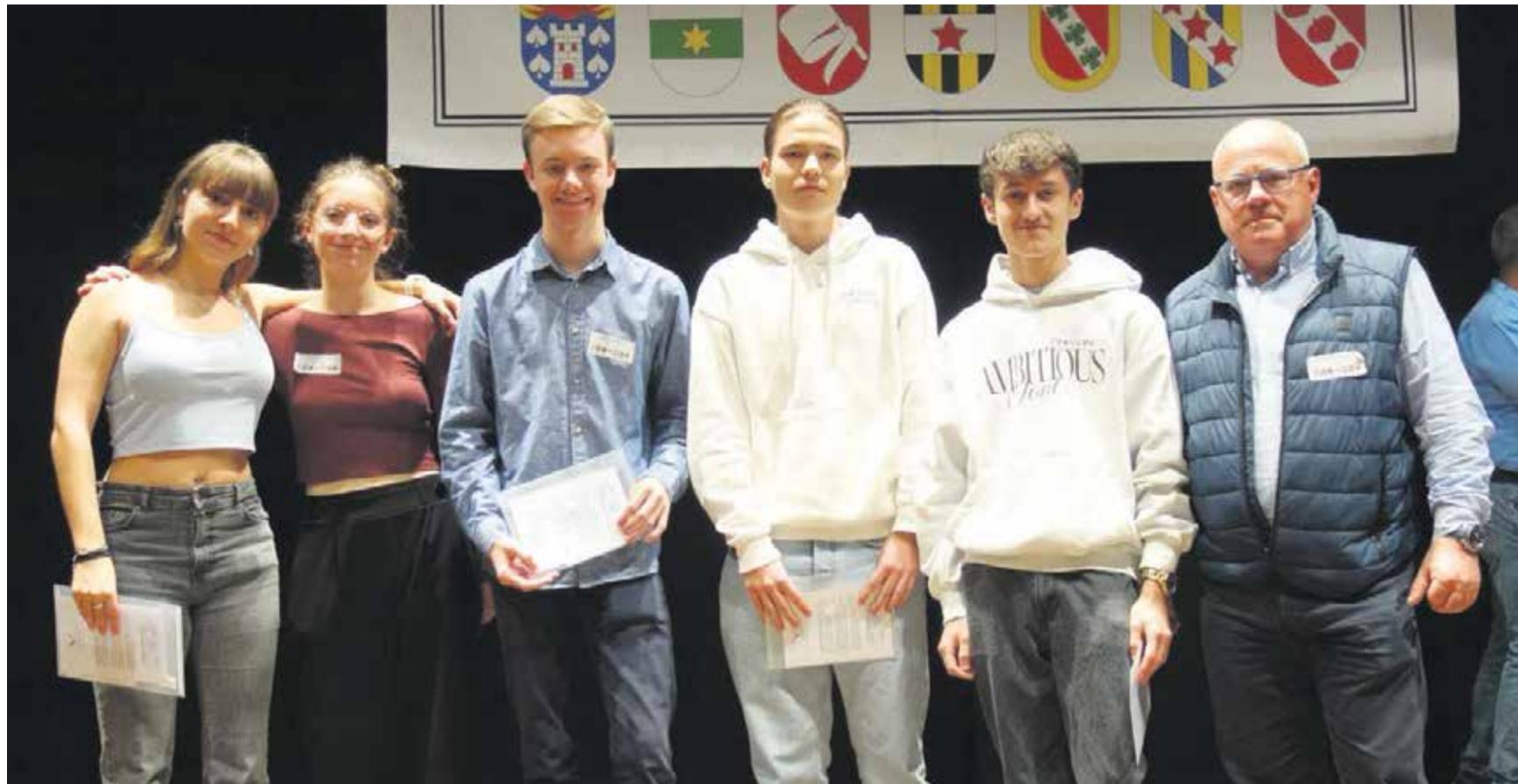
Catéchisme: cycle I, mercredi 10 décembre, 13h 30, Grain de sel, Orvin. Cycle II: lundi 8 décembre, 17h, Grain de sel, Orvin. **Ainés**

Péry-La Heutte: dimanche 14 décembre, 11h-16h, fête de Noël à la halle de gymnastique Orvin. Inscription auprès de Garance Wermeille, tél. 032 485 10 27 jusqu'au vendredi 19h. **Chemins de l'Avent:** comme chaque année, nous vous proposons des moments de pause en musique à la collégiale, de 17h 15 à 17h 45, les 8, 9, 10, 11, 15, 16, 17 et 18 décembre, sur le thème: histoires filantes. Thé chaud et biscuits. **Femmes protestantes:** La Baratte vous accueille chaque vendredi matin pour le café-croissant de 9h 30 à 11h à la cure. Soirée de Noël jeudi 11 décembre, la cure, 18h. **Après-midis récréatifs des aînés:** mardi 16 décembre, de 14h 30 à 17h 30 à la cure. **Cultes:** plan annuel des cultes à disposition sur le présentoir de la collégiale et à la cure. **EPER, Aide d'urgence:** nous avons besoin de votre solidarité, compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention 224153-Aide d'urgence Israël/Palestine. **Coin-méditation à la collégiale:** de 7h à 18h 30, dans l'abside nord, brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion. **À disposition de nos aînés:** service, commission, transport chez le médecin, ou entretien téléphonique, coordonnées ci-après. **Rue de la Cure 1, 2610 Saint-Imier.** Pasteur remplaçant: Marco Pedroli, 076 588 98 85. Présidente: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Secrétariat: 8h 30-12h, Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, saint-imier@referguel.ch. **Aumônerie des homes:** Maëlle Bader-Gallopin, maelle.bader@referguel.ch. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch. **■ SONCEBOZ-SOMBEVAL Culte méditation et musique:** dimanche 7 décembre, 17h, à Saint-Imier, voir rubrique de la collaboration. **Rencontres des aînés:** mardi 9 décembre à 13h 45 à la cure, jeux et partage. Contact: C. Tièche ou D. Messerli au 032 489 24 72. **Caté:** rencontre cycle 1: vendredi 12 décembre, cure de Sonceboz, 14h à 17h. **Fenêtre de l'Avent et torée de la paroisse:** samedi 13 décembre, cure de Sonceboz, dès 18h. Venez partager un moment convivial autour d'un vin ou thé chaud et torée qui suivra. **Culte de Noël des familles:** dimanche 14 décembre, temple de Sombeval, 17h. **Accompagnement de la pasteur:** si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, ou une information, vous pouvez faire appel à la pasteur Séverine Schlüter, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. N'hésitez pas à la contacter. **Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval.** Pasteur: Séverine Schlüter, 076 211 37 17, severine.schlüter@referguel.ch. Secrétariat: Florence Courreau, sonceboz-sombeval@referguel.ch. Président: John Broggi, pres.sonceboz-sombeval@referguel.ch. **paroisses/sonceboz-sombeval.** **■ SONVILIER Culte commun méditation et musique:** dimanche 7 décembre, culte commun méditation et musique à 17h à la collégiale de Saint-Imier. **Repas:** mercredi 10 décembre, 11h 30 halle polyvalente, repas de Noël pour aînés et personnes seules, sur inscription 078 811 25 64 (Béa). **S.O.S visitezuses:** nos deux fidèles visitezuses, Suzanne et Lotti, mettent un terme à leur mandat de bénévoles. Nous recherchons une ou deux personnes qui accepteraient de prendre la

Un passage symbolique

Cinq jeunes du village ont célébré leur passage à la majorité civile lors d'une cérémonie conviviale à Courtelary

Comme de coutume depuis quelques années, les jeunes des communes de Cormoret, Courtelary, La Ferrière, Renan, Saint-Imier, Sonvilier, et Villeret sont accueillis pour une cérémonie qui fête leur accession à la majorité civile. Cette année c'est à Courtelary, par le maire Benjamin Rindlisbacher que 5 jeunes gens de Villeret sur 9 invités, accompagnés d'une délégation du Conseil communal, ont participé aux festivités. Leurs nouveaux droits leur ont été rappelés, tout en les invitant à participer à la vie politique de leur commune respective. Un petit cadeau de bienvenue dans la vie politique au sens large du terme leur a été remis avec les félicitations pour le passage de ce cap. La soirée conviviale s'est poursuivie par une animation suivie d'un repas. La Commune de Courtelary est remerciée pour l'organisation de cette manifestation. ■CM



Les participants de Villeret aux dernières promotions civiques qui ont eu lieu à Courtelary

Fermeture de fin d'année

L'administration communale sera fermée du mardi 23 décembre à 12 h au mardi 6 janvier. Réouverture mercredi 7 janvier selon l'horaire habituel. ■CM

Assemblée communale

Assemblée communale se déroulera le lundi 8 décembre à 19 h 30 à la salle Chasseral (collège, rue Principale 25). Les informations concernant les points à l'ordre du jour et en particulier le budget 2026 se trouvent dans la brochure Villeret-News distribué en tout ménage la semaine dernière. Celle-ci est également disponible sur notre site internet. ■CM

Délégations

Mélanie Keller-Berger et Richard Habegger participeront au culte de départ du pasteur de la paroisse de Villeret, le vendredi 19 décembre. Dave Von Kaenel participera à l'édition midi CFF Jura bernois, le jeudi 5 février à Sonceboz. ■CM

Fenêtre de l'Avent

Comme l'année dernière, la commune de Villeret organise une fenêtre de l'Avent, le lundi 8 décembre de 17 h 30 à 19 h. Vous êtes toutes et tous les bienvenus pour passer un moment convivial avec les employés et les autorités qui vous accueilleront avec quelques douceurs et le sourire. ■CM

VILLERET ET COURTELARY

Noël en fanfare

Les villages de Villeret et Courtelary vibreront aux sons des concerts de Noël de la FanFare. Deux soirées musicales à ne pas manquer, avec un répertoire classique et festif, suivies d'une chaleureuse agape

La FanFare propose, en cette période de l'Avent, deux concerts imprégnés de l'ambiance de Noël avec un répertoire soigneusement choisi pour entrer paisiblement dans les fêtes de fin d'année.

Le premier concert a lieu à l'église de Villeret, le jeudi 11 décembre et le deuxième, à l'église de Courtelary, le mardi 16 décembre. Les deux concerts débutent à 20 h et sont suivis d'une petite agape à laquelle vous êtes

cordialement invités. Entrée libre, collecte.

Depuis quelque temps déjà, l'ensemble instrumental de Villeret et Courtelary ne ménage pas ses efforts pour élaborer ce menu musical festif. Cette année, des compositeurs prestigieux tels que Purcell, Haendel, Bach, Vivaldi, Mozart, Schubert et Beethoven nous servent de guide dans cette balade musicale. En plus, des pièces

folkloriques et traditionnelles complètent ce programme à vivre sans modération.

La FanFare met toute son énergie et son souffle vital dans ses concerts de fin d'année. Alors, partager une pause musicale, profiter d'un moment convivial dans cette période agitée, pourquoi pas?

D'un seul élan, la FanFare répond: « pourquoi pas! » ■ LA FANFARE

AMACC

Deux jours de féérie au cœur du village

Le Marché de Noël de Cormoret revient les 13 et 14 décembre avec une quarantaine d'exposants artisanaux

La magie de Noël s'invite à nouveau à Cormoret! Le traditionnel Marché de Noël se tiendra les samedi 13 et dimanche 14 décembre dans la halle polyvalente du village, pour un week-end placé sous le signe de la convivialité, de la découverte artisanale et de la féerie hivernale.

Un record d'exposants pour une édition exceptionnelle

Cette année, le Marché de Noël bat tous les records avec une quarantaine d'exposants artisanaux et pour la première fois, sur deux jours. Créateurs locaux, artistes et producteurs vous proposeront une multitude de trésors faits main: décos, bijoux, gourmandises, objets en bois, textiles et bien plus encore. De quoi ravir petits et grands à l'approche des fêtes!

Animations musicales et ambiance festive

- Samedi 13 décembre: ouverture des portes à 11 h; concerts de Straub-Baumann à 11 h et 14 h; visite du père Noël avec distribution de cornets de Noël de 15 h 30 à 16 h 30; fermeture à 17 h.
- Dimanche 14 décembre: ouverture à 10 h; animations musicales par l'EMJB à 11 h et 14 h; clôture du marché à 16 h.

Restauration et animations pour enfants

Tout au long du week-end, les visiteurs pourront profiter d'une restauration chaude, de boissons réconfortantes et de nombreuses animations pour enfants, dans une ambiance chaleureuse et festive.

Venez flâner, découvrir, déguster et préparer vos fêtes de fin d'année dans un cadre enchanteur. Le Marché de Noël de Cormoret vous attend nombreuses et nombreux! ■LM

RECETTE D'ICI

Étoiles flammetueches

Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

INGRÉDIENTS

1 rouleau de pâte feuilletée
1 jaune d'œuf
Crème fraîche aux herbes ou crème fraîche simple, ajouter de ciboulette (assaisonnez selon vos goûts)
Lardons fumés
1-2 oignons

PRÉPARATION

Préchauffer le four à 200 °C.

À l'aide d'un emporte-pièce (pas trop petit), réalisez des étoiles dans la pâte feuilletée. Avec un pinceau, étalez le jaune d'œuf et ajoutez environ une cuillère à café de crème fraîche sur chaque étoile. Ajoutez les lardons fumés et l'oignon coupé en petits dés sur la crème fraîche. Enfournez 12 minutes à 200 °C et servez! Bon appétit!



Magie et tradition pour petits et grands

Du 5 au 7 décembre, ateliers créatifs, concerts, balades à poney et Saint-Nicolas avec son cortège aux lampions promettent un week-end féérique pour toute la famille



Photo 2024: concert classe 3H et 4H, école primaire Saint-Imier

La Magie de Saint-Nicolas revient du 5 au 7 décembre pour une 2^e édition féérique organisée par le TEAM du 12. L'événement, devenu un rendez-vous incontournable de l'Avent, proposera ateliers créatifs, animations pour enfants, concerts et l'arrivée tant attendue de Saint-Nicolas avec son cortège aux lampions.

Les festivités s'ouvriront le vendredi à 17 h à la Salle de spectacle de

Saint-Imier, avec un chant de Noël présenté par les classes de 1H et 2H de l'école primaire de Saint-Imier. Tout au long du week-end, Espace Jeunesse Erguel, l'Association MIA et La Pomme d'Api offriront diverses activités, tandis que le samedi les enfants pourront profiter d'une balade à poney.

Côté musique, le Jodlerclub de Mont-Soleil (vendredi), le groupe Atomic Bombs accompagné de l'École

de musique du Jura bernois (samedi) et la formation Mus'En'Si (dimanche) animeront l'événement.

En parallèle, 23 artisans locaux proposeront des cadeaux de Noël faits main, parfaits pour des idées originales. Pensée pour toute la famille, cette édition met l'accent sur la magie, le partage et la convivialité. ■ DM

Plus d'informations sur www.teamdu12.ch

SAPEUR-POMPIERS D'ERGUËL

Journée de mobilisation pour le Téléthon

Événement traditionnel et immuable du calendrier de fin d'année, le Téléthon se déroule ce week-end dans toute la Suisse. Il offre un soutien financier indispensable à la recherche contre les maladies génétiques, rares et neuromusculaires. Les fonds récoltés seront intégralement versés à des associations actives dans ces domaines scientifiques, tels que la Fondation de Recherche sur les Maladies Musculaires (FSRMM), l'Association Suisse Romande de Lutte contre les Maladies Neuromusculaires (ASRIMM), ou encore l'Associazione Malattie Genetiche Rare Svizzera Italiana (MGR).

Ce geste de solidarité, d'entraide et de soutien fait naturellement écho aux valeurs des corps de sapeurs-pompiers, qui s'engageront dans la région au service de cette journée de collecte et d'échanges, le samedi 6 décembre.

Afin de remplacer les peluches, le Téléthon a innové en 2023 en proposant un livre relatant l'histoire de Mia, une petite fille atteinte d'une maladie génétique qui vit en chaise roulante.

Cette année marque la parution du troisième tome de la saga: Mia se rend à la ferme pour ses vacances, où elle assiste à la naissance d'un veau et s'y attache tendrement. Vous pourrez vous procurer cet ouvrage sur nos sites de Saint-Imier, Villeret et Sonvilier.

Cette année, vous nous trouverez à Saint-Imier, devant la Coop, de 11 h à 14 h, où vous pourrez déguster la

traditionnelle soupe aux pois ainsi que du vin chaud.

À Villeret, une soupe aux pois sera également servie sous l'auvent de l'église, entre 11 h et 14 h.

Enfin, si vous n'êtes pas adepte de ce doux mets hivernal qu'est la soupe, rendez-vous à Sonvilier, au Pré-aux-Bœufs (Marché de Noël, Samedi à Sonvi), où une fondue servie sur bûches vous attendra de 11 h à 15 h.

Vous laurez compris: le Téléthon, ce n'est pas seulement une équipe de pompiers tournant une soupe en bas de chez vous. C'est une mobilisation caritative majeure qui met en lumière des personnes et des associations luttant quotidiennement contre la maladie, et à qui vos dons transmettent un message d'encouragement et d'espoir. Votre soutien leur est essentiel. ■ CV



Saint-Imier AVIS COMMUNAUX

Nouvelle organisation des appels

Dans le cadre de l'amélioration continue de ses services à la population, la Municipalité met en place un nouveau système de réception téléphonique automatisé. Ce dispositif permet de diriger plus rapidement les appels vers le service compétent, réduisant ainsi les temps d'attente et les transferts inutiles.

Revoir les pratiques en termes de réception téléphonique, en vue de son optimisation, est une des mesures retenues dans le cadre de l'audit mené par Compas Management. C'est désormais chose faite! Dès le lundi 8 décembre prochain, les personnes qui composent

le 032 942 44 24 seront automatiquement guidées vers le service souhaité grâce à un serveur vocal interactif. Elles pourront ainsi sélectionner directement le service correspondant à leur demande. Cette évolution vise à faciliter l'orientation des appels entrants, à

améliorer la rapidité de prise en charge des demandes et à renforcer la qualité d'accueil téléphonique. À noter que les horaires de réception téléphonique restent inchangés.

■ CM

Ordre du jour

Séance du Conseil de ville du jeudi 11 décembre à 17 h 30

- Appel.
 - Approbation du procès-verbal de la séance du 23 octobre 2025.
 - Communications du président et du Conseil municipal.
 - Dons du Conseil de ville.
 - Crédit d'engagement de 4 118 610 francs, figurant au plan financier, concernant le projet de chauffage à distance basse enthalpie au centre de Saint-Imier – Décider du mode de financement: préavis au corps électoral.
 - Crédit d'engagement de 486 450 francs, figurant pour 550 000 francs au plan financier, concernant la rénovation de la station transformatrice de Champs Meusel – Décider du mode de financement: décision.
 - Motions, postulats et interpellations:
 1. motions;
 2. postulats;
 3. interpellations.
 - Divers et imprévu.
 - Nomination du bureau du Conseil de ville pour 2026:
- 13.1. président;
 13.2. 1^{er} vice-président;
 13.3. 2^e vice-président;
 13.4. secrétaire;
 13.5. deux scrutateurs. ■ CHA

Mairie

Dernière permanence de l'année

Corentin Jeanneret, maire de la Municipalité de Saint-Imier, tient sa onzième et dernière permanence le jeudi 11 décembre prochain.

Comme à l'accoutumée, elle aura lieu de 14 h à 17 h dans les locaux de l'administration communale, sans rendez-vous préalable.

Cette permanence offre l'opportunité d'échanger avec Corentin Jeanneret, de lui poser des questions ou de partager ses préoccupations en lien avec la commune. ■ CM

LA GOULE

Nouvelle génération de compteurs

La Société des Forces Électriques de La Goule (SEG) mène une importante modernisation de ses technologies de l'information et de la communication. Le remplacement d'environ 9000 compteurs d'électricité, commencé en novembre dans les Franches-Montagnes, se poursuit dans le vallon de Saint-Imier et aux Brenets. L'ensemble du déploiement devrait être achevé d'ici l'été prochain. Parallèlement, la SEG adapte plusieurs de ses systèmes d'information internes, faisant de cette opération son plus vaste projet de modernisation à ce jour.

En 2009 déjà, la SEG faisait œuvre de pionnière en équipant les clients de sa zone de distribution avec les premiers compteurs d'électricité communicants (smart meters). Aujourd'hui, ces appareils arrivent en fin de vie technique. Pour répondre aux exigences de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération, qui vise une augmentation de l'efficacité du système énergétique dans son ensemble, il s'agit de les remplacer par des compteurs de dernière génération.

Confié à la société cablex, le remplacement des quelque 9000 compteurs recensés dans la zone desservie par la SEG a démarré en novembre et s'étendra jusqu'à l'été 2026. L'intervention du technicien durerait généralement moins d'une heure et occasionnera une coupure de courant d'environ 15 minutes.

Comme les compteurs installés en 2009, le nouveau modèle mesurera la consommation d'électricité toutes les 15 minutes et transmettra les données à la SEG pour traitement. Le lendemain, les clients pourront accéder en ligne, via leur espace dédié, à leurs propres données de consommation, conformément aux exigences de la Confédération. Ils auront ainsi la

possibilité d'identifier les appareils énergivores de leur ménage et d'ajuster leurs habitudes de consommation pour réaliser des économies. La SEG prévoit de proposer cette nouveauté à ses clients dès l'été 2026.

L'opération est financée par le réseau et n'entraînera pas de modification significative du point de vue tarifaire. Le système de facturation sera également adapté et les clients découvriront une nouvelle mise en page de leur facture d'électricité dès le début de l'année prochaine.

En plus des changements de compteurs, la SEG a intégré davantage de digitalisation dans de nouveaux processus administratifs. De quoi lui permettre de répondre aux nouvelles exigences légales tout en offrant des services plus modernes à l'ensemble de sa clientèle. ■ SW

16 communes 1 FADC

www.bechtel-imprimerie.ch/feuilles-davis/

LA ROSERAIE

Prendre soin de ceux qui prennent soin des autres

La Roseraie s'engage pour un management plus humain avec la démarche **Empreinte Humaine®** et obtient la distinction bronze: un management éthique et novateur au service du bien-être des collaborateurs et des résidents



L'équipe de la Roseraie mise à l'honneur pour son engagement et récompensée pour sa démarche humaine

Dans un contexte où le secteur médico-social est régulièrement confronté à l'épuisement professionnel, à l'absentéisme et à une pression constante, l'EMS La Roseraie choisit d'agir autrement. L'institution a récemment initié la démarche Empreinte Humaine, une approche innovante qui place le bien-être de ses collaborateurs au cœur de sa stratégie.

L'Empreinte Humaine repose sur des valeurs d'authenticité, d'objectivité et de neutralité. Concrètement, elle mesure la cohérence entre la vision de

la direction, les processus internes et les comportements quotidiens. Cette évaluation permet d'identifier des axes d'amélioration et d'accompagner la transformation des pratiques managériales vers plus de sens, de cohérence et de durabilité.

Cette méthode repose sur une écoute active et exhaustive: près de 100 % du personnel a été entendu. Chaque témoignage, chaque émotion, chaque silence a été pris en compte afin d'identifier les forces, les tensions et les axes d'amélioration.

Résultat: la Roseraie s'est vue décerner la distinction bronze, une reconnaissance qui confirme que l'institution est aujourd'hui:

- Saine, humaine et rayonnante
- Cohérente entre ses paroles et ses actes
- Orientée avec un impact positif sur l'humain.

Pour La Roseraie, il s'agit d'un choix courageux et profondément humain: refuser la banalisation du mal-être des soignants et promouvoir un management respectueux, inclusif et

durable. Cette conviction s'est concrétisée par l'obtention de la distinction de bronze, une reconnaissance qui confirme la solidité et la pertinence de cette démarche.

Pour le directeur Sébastien Perret, cette distinction symbolise un véritable changement de culture:

« Non, l'absentéisme n'est pas une fatalité. Non, la souffrance au travail n'est pas normale. Oui, nous pouvons faire mieux. Notre devoir est de prendre soin de celles et ceux qui, chaque jour, prennent soin des autres. »

À travers cette initiative et en obtenant cette distinction, La Roseraie démontre qu'il est possible de réinventer le management du secteur médico-social et de bâtir un avenir plus juste, plus humain et plus durable, pour ses collaborateurs comme pour ses résidents.

L'institution remercie chaleureusement le Cabinet Unik (www.unik.ch), qui l'a accompagnée tout au long de cette démarche et qui poursuit le suivi pour ancrer durablement ces changements positifs. ■ **LA ROSERAIE**

Marché de Noël à la Roseraie

Samedi 6 décembre: la magie des fêtes s'installe à La Roseraie

La Roseraie, vous invite à célébrer la magie des fêtes lors de son Marché de Noël, qui se tiendra le samedi 6 décembre, de 10 h à 16 h. Un événement devenu incontournable chaque mois de décembre. Dès le matin, vous pourrez découvrir un marché artisanal riche en créations locales. Vin chaud et thé de Noël seront proposés pour se réchauffer et profiter de l'ambiance festive.

- À 11 h, Saint-Nicolas fera sa visite, accompagné de son âne, pour le plaisir des résidents comme des enfants.
- À midi, place à la tradition avec une choucroute garnie ou, pour ceux qui le souhaitent, un gâteau au fromage.
- L'après-midi sera animé par le concert de la chorale Sainte-Cécile

de Saint-Imier, dès 14 h, pour prolonger la journée sur une note musicale.

Et la fête ne s'arrête pas là cette année! Une nouveauté: dès 17 h 30, La Roseraie ouvre sa Fenêtre de l'Avent, avec raclette et vin chaud, pour conclure la journée dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Venez nombreux, en famille ou entre amis, et célébrons ensemble la magie de Noël à La Roseraie! Nous vous invitons à partager un moment chaleureux et authentique parmi nous afin d'amener soutien, bonheur et plaisir à tous nos résidents. Le bénéfice de cette manifestation sera destiné aux résidents de La Roseraie.

■ **LA ROSERAIE**

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS

Une machine à illusions

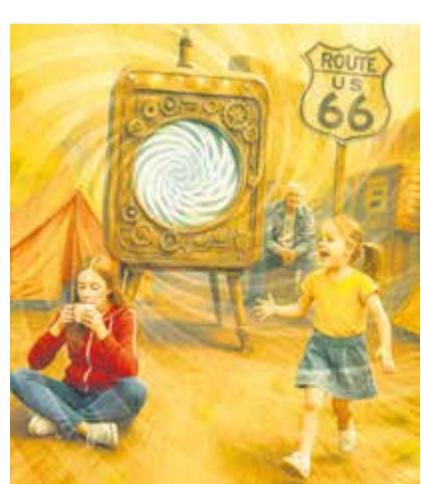
Élèves des cours de théâtre d'Utopik Family

La scène du CCL se transformera en une étrange machine à illusions. Une machine à rêves, à mirages, à vérités cachées. Deux jours de représentations. Trois histoires. Autant d'ambiances. Mais surtout, un secret que partagent ces créations collectives des groupes enfants, ados et adultes.

Les adolescents ouvriront le weekend en plantant la tente à Camping Pastaga, quelque part dans un sud imaginaire. Là-bas, entre l'odeur animée d'un pastis bien frais et le parfum de lavande écrasée au soleil, on croise des personnages drôles, décalés, terriblement humains. L'accent y chante plus fort que les cigales, les claquettes claquent sur le gravier, et les histoires se glissent entre une partie de pétanque et un karaoké trop bruyant.

Place ensuite aux adultes, qui nous emmèneront en Arizona, sur une portion oubliée de la Route 66. Dans une station-service perdue au cœur d'une tempête de sable, des âmes usées par la route et les silences se croisent. Un vieux jukebox grésille un blues effacé, pendant que l'odeur d'huile chaude se mêle à celle du café-filtre. Chaque personnage traîne un mystère, une fuite, une histoire que seul le bitume semble comprendre.

Le samedi, ce sont les enfants qui monteront sur scène. Leurs créations, pleines de liberté et de surprises, nous embarquent dans un univers à leur image: poétique, joyeusement



Une machine à illusions,

élèves des cours de théâtre d'Utopik Family

imprévisible, tendre et drôle. En soirée, retour au Camping Pastaga avec les adolescents, puis dernière escale en Arizona avec les adultes.

Trois groupes, trois univers, une seule scène. Une invitation à découvrir des récits drôles, sensibles, absurdes ou mélancoliques, portés par les voix de différentes générations. Le théâtre devient ici terrain de jeu, d'humanité et de liberté. ■ **CCL**

Vendredi 12 décembre

8 h 30: ados, 20 h 30: adultes

Samedi 13 décembre

11 h: enfants, 18 h 30: ados, 20 h 30: adultes

Entrée libre, réservation recommandée

PAROISSE RÉFORMÉE DE SAINT-IMIER

Une assemblée riche en informations

Budget, rénovations, vie pastorale et perspectives: l'assemblée du 1^{er} décembre a offert un tour d'horizon complet des enjeux qui marqueront la paroisse ces prochains mois

Le budget 2026 a été présenté, et approuvé à l'unanimité. Il se solde par un excédent de charges prévisibles assez important, mais cependant encore absorbable. La rénovation du chauffage de la collégiale est toujours en travail, les projets élaborés jusqu'ici ayant été refusés par le service des Monuments historiques. Johan Treichel, organiste de la paroisse, a présenté les travaux indispensables qui ont été faits durant l'été sur l'instrument. Un relevage complet sera nécessaire, mais ne pourra être réalisé qu'après les travaux d'installation du système de chauffage.

Françoise Zwahlen Gerber, présidente du conseil, a présenté les informations des 6 derniers mois. Le pasteur Macaire Gallopin nous a quittés fin septembre pour un poste dans la paroisse francophone de Bienne, et c'est le pasteur Matteo Silvestrini qui reprendra le poste de Saint-Imier dès le 1^{er} janvier 2026. L'intérim est assuré par le pasteur retraité Marco Pedroli, qui est déjà bien connu dans notre paroisse.

Une discussion autour du peu de participation des jeunes au catéchisme, et aux frais engendrés par celui-ci, a animé la fin de la séance. La secrétaire des assemblées, Catherine Hennet, démissionnaire, a été remerciée pour

son engagement, ainsi que Corinne Perrenoud, secrétaire de la paroisse, qui prendra sa retraite fin janvier prochain. L'assemblée s'est conclue par de bons vœux de fin d'année, et une sympathique verrée. ■ **CP**

Chemins de l'Avent: Histoires filantes

Envie de faire une pause d'une demi-heure dans une bulle hors du stress des préparatifs de Noël, dans un cadre propice à la rêverie? Cette offre est pour vous!

Comme chaque année, la paroisse réformée propose des chemins de l'Avent. Il s'agira de cheminer à la découverte d'histoires filantes, filantes comme les étoiles du même nom, pour essayer d'en attraper quelques étincelles et les laisser éclairer nos nuits de décembre. Cette offre s'inscrit en collaboration avec l'École

de Musique du Jura bernois (EMJB), dont cinq élèves animeront la partie musicale. Ouverte à toutes et tous, de 0,7 à 107 ans!

Huit histoires filantes seront présentées, une nouvelle chaque soir du lundi au jeudi 8, 9, 10, 11 décembre et du lundi au jeudi 15, 16, 17 et 18 décembre, de 17 h 15 à 17 h 45 à la collégiale. Pour le programme détaillé, voir annonce en pages 02.

Il est conseillé de s'habiller chaudement. Couvertures à disposition, thé chaud et biscuits offerts. ■ **COM/MS**

L'avez-vous lue et relue?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

BOURGEOISIE DE SONVILIER

Des actions fortes pour la biodiversité forestière

Sous l'impulsion de son équipe forestière, la bourgeoisie de Sonvilier a réalisé ces deux dernières années trois projets majeurs destinés à enrichir la diversité des milieux forestiers. Des arbres-habitats aux îlots de sénescence, ces mesures s'inscrivent dans une vision écologique à long terme

En 2024 et 2025, la bourgeoisie a réalisé différentes mesures forestières dans le but de promouvoir la biodiversité ceci grâce au soutien et aux conseils du garde forestier Michael Peluso ainsi que de notre gestionnaire Michel Tschanz.

En plus des mesures dites traditionnelles (sylviculture en faveur du rajeunissement naturel, soins culturaux et coupes en forêts protectrices), la bourgeoisie a réalisé trois projets bien distincts en faveur de cette thématique.

Projet d'arbres-habitats au lieu-dit *Les Sauges*

Le 10 juillet dernier, le gestionnaire forestier ainsi que le garde-forestier, ont sélectionné et marqué selon différents critères spécifiques, 12 arbres-habitats dans cette parcelle forestière.

Ils sont reconnaissables grâce à leurs grands H gravés et marqués en bleu dans leur écorce.

Qu'est-ce qu'un arbre-habitat ? Un arbre-habitat est un arbre qui présente des micro-habitats utilisés par d'autres organismes pour se nourrir, se protéger, se reproduire ou passer l'hiver. Ces micro-habitats peuvent être : cavités, fentes d'écorce, trous de pics, bois mort, branches cassées, champignons, lierre, zones humides dans le tronc, etc.

Ce sont des arbres essentiels à la biodiversité forestière.

Un arbre-habitat peut accueillir une grande diversité d'espèces (oiseaux, chauves-souris, petits et grands mammifères, insectes et autres vertébrés, champignons, plantes et mousses).

Ces douze arbres ne seront jamais coupés et même s'ils tombent, ils resteront à terre jusqu'à leur dépérissement complet. Grâce à cette mesure, ils réaliseront leur cycle naturel en entier.

Projet de lisière forestière au lieu-dit *la Charbonnière*

Une coupe relativement forte a été réalisée à cet endroit. Non dans le but de faire une coupe rase, mais pour améliorer la structure de cette ancienne plantation d'épicéa qui avait peu de valeur pour la biodiversité.

Ce projet a pour but de casser cette structure homogène et créer à la place, une diversité de strate herbagère, buissonnante et arborescente de manière sinuose.

En plus de l'exploitation, des bois ont été laissés en travers, des tas de bois ont été réalisés et des arbres secs ont été préservés. Ces mesures sont importantes et sont bénéfiques pour différentes espèces.

Les créations et les entretiens aux lisières forestières servent à la revitalisation et à l'interconnexion des habitats.

Ici, ce projet permet la mise en réseau entre la forêt et les milieux ouverts (dont l'accès à la prairie sèche d'importance nationale qui se situe en dessous) et de ce fait promeut l'espace vital de nombreuses espèces animales et végétales.

Projet d'îlots de vieux bois (sénescence) au lieu-dit *Le Muguet*

Un contrat de 50 ans a été signé pour la mise en place de ce projet d'îlots de vieux bois. Durant cette période, toute intervention sylvicole est interdite sur cette surface de 2 ha.

Cela permet à cette forêt de poursuivre sa dynamique naturelle sans intervention humaine et favorise les espèces vivant dans le vieux bois et le bois mort.

La surface est délimitée par des traits bleus.

20 ans de fidélité au service de notre bourgeoisie

C'est le 1^{er} décembre 2005 que la bourgeoisie de Sonvilier engageait Sandrine Sylvant en tant qu'administratrice des finances.

Le conseil de bourgeoisie la félicite pour sa fidélité et la remercie pour son engagement.

■ CONSEIL DE BOURGEOISIE



Arbre-habitat reconnaissable par son grand H

LA FERRIÈRE AVIS COMMUNAUX

Appel à candidatures

Engagez-vous pour la vie démocratique de notre commune ! La commune lance un appel chaleureux à toutes les personnes intéressées à s'engager pour la collectivité. Lors de la prochaine Assemblée communale, deux fonctions essentielles seront soumises à élection pour la période 2026-2029 :

- Président(e) du bureau de l'Assemblée communale
- Vice-président(e) du bureau de l'Assemblée communale

Ces postes jouent un rôle clé dans le bon déroulement de nos institutions. Le bureau de l'Assemblée communale garantit le fonctionnement harmonieux de nos séances, veille au respect des règles démocratiques et contribue à assurer une représentation équilibrée de la population. Assumer l'une de ces fonctions, c'est participer directement au cœur de la vie politique locale.

Pourquoi se présenter ?

- Participer activement à la démocratie locale et représenter les intérêts de la population.

- Contribuer à la qualité des débats et au bon déroulement des Assemblées communales.
- Développer des compétences en gestion de séance, prise de décision, organisation et communication.
- Mettre ses valeurs au service du collectif, dans un cadre où l'engagement citoyen fait réellement la différence.

Qui peut se présenter ?

Toute personne domiciliée dans la commune, intéressée par la vie civique et souhaitant s'investir avec sérieux et esprit de collaboration. Aucune expérience préalable n'est nécessaire : motivation, sens du dialogue et disponibilité sont les qualités essentielles.

Comment annoncer sa candidature ?

Les personnes intéressées peuvent s'annoncer auprès du Conseil communal ou directement lors de l'Assemblée communale. Des informations détaillées sur le rôle et les tâches peuvent être obtenues sur demande.

La commune compte sur votre engagement !

Faire vivre notre démocratie, c'est d'abord l'affaire de celles et ceux qui la composent. Nous vous encourageons chaleureusement à saisir cette opportunité d'agir pour le bien commun. ■ CM

Élections

Randy Streit a été élu au Conseil communal le 30 novembre avec 46 voix. Son mandat débutera le 1^{er} janvier 2026 et se terminera à la fin de la législature en 2027. Le Conseil communal ratifie cette élection et adresse ses félicitations à Randy Streit. Fabrice Senn et Johann Fuhrer ont également été élus au Conseil communal le 30 novembre, avec respectivement 52 et 20 voix. Leurs mandats débuteront le 1^{er} janvier 2026 pour une durée complète jusqu'à fin 2029. Le Conseil communal ratifie ces élections et adresse ses félicitations à Fabrice Senn et Johann Fuhrer. ■ CM

Assemblée communale

Rappel

Vous êtes toutes et tous cordialement invités à l'Assemblée communale du 8 décembre prochain à 20 h à la Halle polyvalente. Elle sera suivie d'un apéritif.

La séance aura l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 16 juin
2. Discuter et accepter le Budget 2026, les quotités et diverses taxes
3. Prendre connaissance et ratifier le décompte final relatif à

l'aménagement d'un columbarium et jardin du souvenir au cimetière

4. Prendre connaissance et ratifier le décompte final relatif aux travaux de réfection du mur du cimetière
5. Élection d'un président du bureau de l'Assemblée communale pour la période 2026-2029
6. Élection d'un vice-président du bureau de l'Assemblée communale pour la période 2026-2029
7. Informations du Conseil communal
8. Divers. ■ CM

Administration

Fermeture exceptionnelle

L'administration communale sera exceptionnellement fermée le mercredi 10 décembre en raison d'une formation suivie par le personnel. Les bureaux seront ouverts normalement le jeudi 11 décembre selon l'horaire habituel. Nous vous remercions de votre compréhension. ■ CM

Fermeture du bureau municipal

Le bureau communal sera fermé du 22 décembre au 9 janvier. Réouverture le lundi 12 janvier. En cas d'urgence, vous pouvez contacter le maire au 079 674 51 02. Nous vous remercions de votre compréhension et vous présentons d'ores et déjà nos meilleurs vœux pour les Fêtes de fin d'année. ■ CM

Déchetterie : informations

Les premières tournées vertes de l'année : 14, 21 et 28 avril. Plastiques agricoles : 10 décembre, 28 janvier de 13 h à 14 h (à l'écopoint). Les premières tournées Prox-iti : 14 janvier à Saignelégier et 21 janvier aux Bois.

■ CM

Le journal qui vous ressemble

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

Marche aux flambeaux

Le mercredi 17 décembre prochain, l'école et la commission scolaire organisent une marche aux flambeaux, ouverte à toute la population du village.

Munissez-vous de votre lanterne, flambeau, lampe frontale ou luciole apprivoisée et rendez-vous sur la place du village à 17 h 30.

Nous nous rendrons au canapé forestier, où une conteuse emportera

petits et grands dans un monde féérique.

Sur place, un bon feu, des boissons chaudes et quelques biscuits vous réconforteront. Pour éviter le gaspillage, pensez volontiers à prendre votre tasse préférée !

Vous aurez aussi la possibilité de faire griller des saucisses (que vous aurez préalablement emportées avec vous), pour autant qu'elles tiennent

sur une baguette. Pain et moutarde vous seront fournis.

Le retour est libre, mais la fête – comme toute bonne chose – prendra fin vers 20 h.

Nous espérons que vous serez nombreux à partager ce moment exceptionnel avec nous et vous remercions d'avance pour votre soutien envers l'école et les enfants du village. ■ CM

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Rêver l'avenir en s'envoyant en l'air grâce aux Future Days

Du 28 au 30 août 2026, une seconde édition du festival suisse des métiers de l'avenir Future Days se déroulera dans, autour et surtout au-dessus du CIP de Tramelan. Cet événement repose sur la volonté et l'enthousiasme de son initiateur, le pilote de ligne et enfant de Tramelan Lukas Viglietti, qui a présenté mercredi dernier la prochaine édition de son festival aux médias, entouré par ses nombreux partenaires et sponsors.

Après le succès indéniable de la première édition des Future Days en 2024, il était évident pour Lukas Viglietti que le festival devait se poursuivre. « La première édition a été notre phase de décollage. La seconde va être celle de la montée » image l'organisateur, pilote de ligne chez Swiss et passionné par tout ce qui touche à l'aviation et à la conquête de l'espace.

Mettre en lumière les métiers techniques

Sa passion, il désire la partager avec le plus grand nombre en faisant venir à Tramelan des shows aériens spectaculaires, des démonstrations de maniement d'hélicoptères ou encore des occasions de vol en montgolfière.

« Le but de la manifestation, c'est d'intéresser le jeune public aux métiers techniques et scientifiques, qui représentent l'ADN de l'industrie dans l'Arc jurassien. Pour rendre ces métiers qui peuvent sembler peu spectaculaires vus de loin, plus intéressants, mon crédo, c'est de fasciner les jeunes et leurs parents avec les prouesses que permettent les



Il y a avait beaucoup de beau monde autour de Lukas Viglietti pour présenter l'édition 2026 des Future Days, qui se déroulera du 28 au 30 août au CIP de Tramelan

technologies développées dans notre région. Il faut faire rêver les gens pour qu'ils se sentent appelés par une vocation professionnelle! »

Cette idée de Lukas Viglietti est visiblement partagée par les partenaires du festival actifs dans la formation professionnelle. Ainsi le festival peut compter sur le soutien de l'Office de l'instruction publique du canton de Berne et du ceff, qui tiendra l'un des trente stands qui seront à découvrir au CIP à l'occasion des Future Days. Le festival est également soutenu par les autorités politiques. Preuve en était la présence du conseiller national de Cortébert Manfred Bühler et celle du maire de Tramelan, Hervé Gullotti à la conférence de presse. La Chambre d'économie publique du Grand Chasseral et l'Office du tourisme régional ont également compris

l'enjeu de ce premier salon des métiers techniques de Suisse et ont décidé de le soutenir. Des sponsors prestigieux se sont également joints à l'aventure. Parmi eux, le Musée des transports de Lucerne, la marque horlogère mondialement connue Rolex, qui présentera à Tramelan son centre de formation professionnelle ou encore la banque Raiffeisen, très active dans le financement des entreprises industrielles du Grand Chasseral.

Une édition plus ambitieuse

De nombreux stands proposeront des animations interactives, comme celui des Chemins de fer du Jura (CJ), où l'on pourra apprendre à conduire un train grâce à un simulateur. Pour parvenir à trouver une place pour les nombreux événements prévus, le festival sera étendu sur trois jours,

de vendredi à dimanche. À noter qu'un effort plus conséquent qu'il y a deux ans sera mis sur la promotion des Future Days. Les organisateurs espèrent atteindre un public potentiel dans un rayon de 200 kilomètres autour de Tramelan, donc notamment jusqu'à Zurich.

Didier Juillerat, le directeur du CIP, a poursuivi les métaphores aériennes lors de la conférence de presse en définissant Lukas Viglietti comme un *extra-terrestre, débarqué à Tramelan dans son OVNI*, une manière originale de rendre hommage à l'extraordinaire ténacité de l'ancien Tramelot qui met tout en œuvre pour que la seconde édition des Future Days soit à nouveau un succès. « Et en 2028, nous allons atteindre notre vitesse de croisière! » prédit déjà le pilote de la manifestation. ■ TL



C'est la passion pour la technique et la ténacité de Lukas Viglietti qui a permis le décollage à Tramelan du premier salon dédié aux métiers techniques en Suisse

TRAMUSICA

Noël en musique

Samedi 6 décembre, l'ensemble à vent Tramusica, dirigé par Biagio Musumeci, vous invite à un concert de Noël mêlant jeunes musiciens et aînés. Entrée libre, collecte à la sortie



Ce samedi 6 décembre aura lieu le concert de Noël de l'ensemble à vent tramelot Tramusica, toujours dirigé par le chef Biagio Musumeci.

Les jeunes musiciens de Tramusica entameront ce concert en présentant 3 pièces, puis certains rejoindront les rangs de leurs aînés pour 2 morceaux en commun.

Les amateurs de musique classique seront aux anges cette année, puisque le programme présenté fera la part

belle aux...classiques du genre. Ainsi, tout le monde devrait s'y retrouver, puisque les airs interprétés sont tous largement connus du grand public. Les mélomanes présents pourront notamment écouter une version (sans cordes) de l'ouverture d'Egmont de Beethoven, ou encore la 2^e Waltz de Shostakovich, pour ne citer que ces 2 pièces ultra connues.

Proposé dans le cadre du Calendrier musical de l'Agora, ce concert ne

différera pas à son issue des autres prestations présentées durant toute la période de l'Avent à Tramelan. Ainsi, à la sortie, thé et vin chaud attendront le public. Certains que le programme saura divertir chacune et chacun, les musiciennes et musiciens de Tramusica se réjouissent de voir un nombreux public les applaudir le samedi 6 décembre à 18 h, à l'Église réformée de Tramelan. L'entrée est libre, collecte à la sortie. ■ CG

LIEUX-DITS

Une manifestation inédite et originale

Inauguration de deux Traverses du village de Tramelan, édition et dédicace de l'ouvrage Tramelan, ses lieux-dits

Le samedi 6 décembre aura lieu, à Tramelan, au centre du village, une manifestation qui racontera deux histoires inédites.

La première mettra en lumière deux événements du passé, l'incendie du village, au milieu du 19^e siècle et une tradition locale des années 1930; deux plaques de rue officielles seront inaugurées, rappelant lesdits événements.

La seconde est la sortie et la dédicace par son auteur, d'un ouvrage sur les lieux-dits de Tramelan, 6 ans de recherches et de rédaction, 600 lieux-dits, 3000 références, 500 pages.

À cette occasion, le groupe éditorial, la Municipalité de Tramelan, Pro Tramelan et l'auteur de l'ouvrage invitent la presse à se joindre à cette manifestation; le programme est le suivant:

- 10 h: extérieur, baptême de deux traverses du village, Grand-Rue 140 et 132, animation musicale.
- 10 h 30: intérieur, présentation de l'ouvrage Tramelan, ses lieux-dits, mot de l'auteur.
- 10 h 45: intérieur, retrait des ouvrages, dédicace de l'auteur, apéritif et animation musicale. ■ MC/PG

Samedi 6 décembre
Librairie-Papeterie Michel Tschan
Grand-Rue 140, Tramelan

ERRATUM

Calendrier musical de l'Avent d'Agora

Une erreur s'est glissée dans le communiqué publié dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* de vendredi passé concernant l'horaire d'un concert. Le concert de Tram'La Sol, à l'Envol, le mardi 9 décembre, aura finalement lieu à 19 h et non à 20 h. Avec nos excuses pour cette confusion. ■ MR

 TRAMELAN
AVIS COMMUNAUX

Tramelan, ses lieux-dits

Baptême de deux traverses et dédicace de Tramelan, ses lieux-dits

Depuis plusieurs années, la Commune de Tramelan, en collaboration avec le Parc régional Chasseral, travaille à valoriser les nombreuses traverses piétonnes qui jalonnent notre cité. Par le biais de ce programme, il s'agit de mettre en exergue une typicité de l'urbanisme local, de favoriser la mobilité douce, de sécuriser les cheminement écoliers, mais aussi de promouvoir la biodiversité.

Dans ce cadre, il a notamment été décidé de donner un nom à chacune de ces traverses qui, pour la plupart, en étaient dépourvues. C'est ainsi que, grâce à la générosité de Pro Tramelan, deux traverses seront baptisées samedi 6 décembre prochain, à savoir

celles qui, au centre du village, relient la Grand-Rue et la rue Haute: l'une s'appellera désormais *Traverse des Bœufs de Pâques* et l'autre *Traverse du 10-Juillet-1839*. Pourquoi ces noms? Cela vous sera expliqué à l'occasion de la petite cérémonie officielle qui se tiendra sur place à 10 h, en collaboration avec la librairie-papeterie F.M. Tschan.

Par ailleurs, dès 10 h 30, Raoul Voirol présentera et dédicacera l'ouvrage qu'il a consacré aux lieux-dits de Tramelan, œuvre monumentale et chef-d'œuvre d'érudition que chacune et chacun, souscripteur ou non, se réjouit de découvrir. Une animation musicale agrémentera cette cérémonie et un apéritif sera également offert. ■ CM

Exercices camion-nacelle

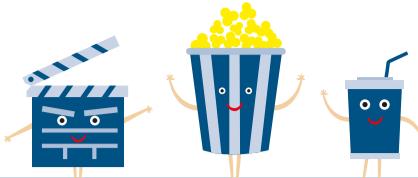
Les sapeurs-pompiers informeront la population de la livraison d'un nouveau camion-échelle.

Des exercices de prise en main et d'entraînement opérationnel seront effectués sur le terrain au cours des prochaines semaines. Ces manœuvres, indispensables à la sécurité de toutes et tous, peuvent occasionner certaines gênes ponctuelles.

Nous remercions la population pour sa compréhension. ■ CM



En salles



Programme et réservations



AU CINÉMATOGRAFE À TRAMELAN

MEKTOUB, MY LOVE: CANTO DUE

VENDREDI 5 DÉCEMBRE, 17 H 45
LUNDI 8 DÉCEMBRE, 20 H 15

De Abdellatif Kechiche avec Shaïn Boumedine, Ophélie Bau, Jessica Pennington. Amin revient à Sète après ses études à Paris, rêvant toujours de cinéma. Un producteur américain en vacances s'intéresse par hasard à son projet, *Les Principes essentiels de l'existence universelle*, et veut que sa femme, Jess, en soit l'héroïne. Mais le destin, capricieux, impose ses propres règles. Durée 2 h 14, âge 16 ans, français.

THE RUNNING MAN

VENDREDI 5 DÉCEMBRE, 20 H 30
SAMEDI 6 DÉCEMBRE, 20 H 30
DIMANCHE 7 DÉCEMBRE, 17 H

De Edgar Wright avec Glen Powell, Josh Brolin, Katy O'Brian. Dans un futur proche, *The Running Man* est l'émission numéro un à la télévision: un jeu de survie impitoyable où des candidats, appelés les Runners, doivent échapper pendant 30 jours à des tueurs professionnels, sous l'œil avide d'un public captivé. Chaque jour passé augmente la récompense à la clé – et procure une dose d'adrénaline toujours plus intense. Ben Richards, ouvrier désespéré prêt à tout pour sauver sa fille gravement malade, accepte l'impensable: participer à ce show mortel, poussé par Dan Killian, son producteur aussi charismatique que cruel. *Bourré de testostérone et d'effets spéciaux, chorégraphié avec la minutie d'un horloger suisse, Running Man assure le show. Edgar Wright dénonce les excès d'une société du spectacle aussi fascinante que terrifiante. Un film d'action rythmé et malin!* Durée 2 h 13, âge 14 ans, français.

MARY ANNING, CHASSEUSE DE FOSSILES

SAMEDI 6 DÉCEMBRE, 15 H

CINÉ KIDS

De Marcel Barelli. En 1811, Mary Anning, une jeune fille de 12 ans curieuse et au fort caractère, passe ses journées à explorer le bord de mer à la recherche de fossiles – ces drôles de pierres venues d'un autre temps. C'est son père qui lui a transmis cette passion. Mais

tout bascule lorsqu'il disparaît, laissant derrière lui un mystérieux dessin... et une famille en grande difficulté. Déterminée à aider sa mère et son frère à surmonter cette épreuve, Mary va aussi se tenter de percer le secret du dessin. *L'élegance du dessin au service d'une belle histoire d'émancipation féminine! Un vibrant hommage à une femme injustement oubliée et à la science!* Durée 1 h 10, âge 6 ans, français.

FUORI

SAMEDI 6 DÉCEMBRE, 18 H
DIMANCHE 7 DÉCEMBRE, 20 H
MARDI 9 DÉCEMBRE, 17 H 30

De Mario Martone avec Valeria Golino. Rome. Années 80. Goliarda Sapienza travaille depuis 10 ans sur ce qui sera son chef-d'œuvre *L'Art de*

la joie. Mais son manuscrit est rejeté par toutes les maisons d'édition. Désespérée, Sapienza commet un vol qui lui coûte sa réputation et sa position sociale. Incarcérée dans la plus grande prison pour femmes d'Italie, elle va y rencontrer voleuses, junkies, prostituées, mais aussi des politiques. *Un beau portrait biographique de Goliarda Sapienza. Valeria Golino joue tout en finesse.* Durée 1 h 57, âge 16 ans, vo s.t.

LA PETITE FANFARE DE NOËL

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE, 10 H

CINÉ KIDS

De Meike Fehre. Au cœur de l'hiver, la neige recouvre tout, et le silence s'installe doucement. Mais écoutez bien: dans ce grand calme blanc, mille sons vont bientôt éclore! Tendez l'oreille et vous entendrez la forêt qui fredonne tout bas, la joyeuse cacophonie des petits yéti et la grande fanfare des ours et des renards. L'hiver a sa propre musique: saurez-vous l'entendre? Car c'est avec la musique que la magie de Noël peut commencer! *Mélant douceur, humour et émerveillement, un beau voyage initiatique!* Durée 0 h 42, âge pour tous, français.

DU GRAND VAL AU PETIT VAL

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE, 14 H 30

EN PRÉSENCE DES RÉALISATEURS

De Francis Hengy, Jonathan Contin. Depuis trois ans, deux passionnées de nature consacrent leurs jours, leurs nuits, parfois dans des conditions météorologiques extrêmes, à explorer cette vallée riche en biodiversité sauvage. Leur quête: capturer des instants rares, des plus infimes insectes aux majestueux lynx, en passant par les rats laveurs et bien d'autres espèces discrètes. À travers leurs images, elles nous invitent à découvrir la magie d'un territoire encore préservé, à éveiller notre regard sur la richesse du vivant. *Un royaume de la biodiversité au cœur de l'arc jurassien! Des scènes incroyables!* Durée 1 h 06, âge pour tous, français.

SACRÉ CŒUR

LUNDI 8 DÉCEMBRE, 18 H

EN PRÉSENCE DE JURAPASTORAL

De Sabrina Gunnell avec Grégory Dutoit. Il y a 350 ans, en France, Jésus a fait connaître son cœur brûlant d'amour à Sainte Marguerite-Marie. Aujourd'hui, dans le monde entier, la puissance du Sacré-Cœur transforme encore des vies. Un docu-fiction saisissant qui nous plonge au cours des siècles dans le mystère du Sacré-Cœur de Jésus et nous révèle son Amour personnel et inconditionnel. *Une expérience de cinéma bouleversante et lumineuse!* Durée 1 h 34, âge 16 ans, français.

MA MÈRE, DIEU ET SYLVIE VARTAN

MARDI 9 DÉCEMBRE, 20 H

CINÉ-SPRIT

De Ken Scott, Sylvie Vartan avec Leïla Bekhti, Jonathan Cohen. En 1963, Esther met au monde Roland, petit dernier d'une famille

nombreuse. Roland naît avec un pied-bot qui l'empêche de se tenir debout. Contre l'avis de tous, elle promet à son fils qu'il marchera comme les autres et qu'il aura une vie fabuleuse. Dès lors, Esther n'aura de cesse de tout mettre en œuvre pour tenir cette promesse. À travers des décennies d'épreuves et de miracles de la vie, ce film est le récit d'une histoire vraie, drôle et bouleversante, celle d'un destin incroyable et du plus grand amour qui soit: celui d'une mère pour son enfant. *Une histoire vraie qui fait passer du rire aux larmes et touche droit au cœur!* Durée 1 h 42, âge 8 ans, français.

LADY NAZCA

MERCREDI 10 DÉCEMBRE, 18 H

De Damien Dorsaz avec Devrim Lingnau, Guillaume Gallienne. Pérou, 1936. Maria, jeune enseignante à Lima, rencontre Paul d'Harcourt, archéologue français. Ce dernier l'emmène dans le désert de Nazca où elle découvre un vestige millénaire qui va peu à peu devenir le combat de sa vie... *D'après une histoire vraie. Inspiré de la vie de l'archéologue Maria Reiche.* Durée 1 h 39, âge 6 ans, français.

SALUT BETTY

MERCREDI 10 DÉCEMBRE, 20 H

De Pierre Monnard avec Sarah Spale, Martin Vischer. Nous sommes en 1956: la rédactrice publicitaire Emmi Creola est chargée de commercialiser les produits d'une entreprise d'huiles alimentaires et, malgré la résistance de son agence, invente le personnage fictif de Betty Bossi. *La cuisinière et femme au foyer de la nation fictive devient populaire, reçoit des lettres d'admirateurs et Emmi se retrouve sous les feux de la rampe.* Entre l'agence, la jalousie de ses collègues masculins et sa famille, elle est de plus en plus éprouvée. Saluant l'émancipation féminine, le film a un côté rafraîchissant et pertinent sur une cuisinière fictive devenue une marque emblématique! Durée 1 h 50, âge 6 ans, français.

AU CINÉMA ESPACE NOIR À SAINT-IMIER

ALL THAT'S LEFT OF YOU

SAMEDI 6 DÉCEMBRE, 14 H 30

Hanan et Salim vivent avec leurs enfants à Naplouse. Leur aîné Noor se passionne pour les récits de son grand-père Sharif, qui incarne le souvenir de la famille, chassée de Jaffa lors de la Nakba. Trois générations sont ainsi réunies pour raconter le cœur de la Palestine. De Cherien Dabis, durée 2 h 25, âge 12 ans, vo s.t.

L'ÉTRANGER

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE, 14 H 30

MERCREDI 10 DÉCEMBRE, 20 H 10
Alger, 1938. Meursault, modeste employé, enterrer sa mère sans émotion. Le lendemain, il commence une liaison avec Marie et reprend sa routine. Son voisin Raymond l'entraîne alors dans de sombres affaires qui mèneront à un

UN LIVRE, UNE HISTOIRE, UN TRÉSOR

JEUDI 11 DÉCEMBRE, 18 H 30

EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR

De Jean-Claude Boillat. *Un des plus beaux livres au monde!* Plongez dans l'histoire captivante de la Bible de Moutier-Grandval grâce à un reportage vibrant et coloré! Prêté par la British Library au Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont, ce magnifique ouvrage a été au cœur de l'exposition qui s'est tenue du 8 mars au 8 juin 2025. Vous avez manqué l'exposition? Vous pouvez la voir ou la revoir! Au rythme d'une intrigue dynamique et soutenue, cette Bible se révèle grâce aux regards d'une multitude d'acteurs: enfants, enseignants, spécialistes de l'enluminure, guides, comédiens et médiateurs culturels. Ce film célèbre le grand retour d'un des plus

beaux livres au monde, 44 ans après sa dernière exposition à Delémont en 1981. Durée 0 h 25, âge pour tous, français.

LES VOYAGES DE TEREZA

JEUDI 11 DÉCEMBRE, 20 H 15

De Gabriel Mascaro avec Denise Weinberg, Rodrigo Santoro. Tereza a vécu toute sa vie dans une petite ville industrielle d'Amazonie. Le jour venu, elle reçoit l'ordre officiel du gouvernement de s'installer dans une colonie isolée pour personnes âgées, où elles sont amenées à profiter de leurs dernières années. Tereza refuse ce destin imposé et décide de partir seule à l'aventure, découvrir son pays et accomplir son rêve secret... Un personnage central fort – Tereza – des décors sublimes, un humour bien acéré et des rituels mystiques! Ce film est un vrai régal! Durée 1 h 26, âge 6 ans, vo s.t.

AU ROYAL À TAVANNES

PANIQUE À NOËL

VENDREDI 5 DÉCEMBRE, 17 H

SAMEDI 6 DÉCEMBRE, 17 H

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE, 14 H

De Henrik M. Dahlsbakk avec Vegard Strand Eide, Flo Fagerli, Sara Khorami. Une adorable famille de souris se prépare à célébrer Noël dans leur chaleureuse maison. Tout est prêt pour des fêtes parfaites... jusqu'à l'irruption d'un intrus qui débarquent soudain. Des humains! Pire: une famille d'humains, qui souhaitent eux aussi profiter d'un Noël à la campagne. Mais pas question pour les souris de se laisser déloger! Elles déclinent de faire fuir coûte que coûte les麻烦. Puis prochainement au Cinématographe à Tramelan! Durée 1 h 21, âge 6 ans, français.

L'ÉTRANGER

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE, 20 H

LUNDI 8 DÉCEMBRE, 20 H

MARDI 9 DÉCEMBRE, 20 H

De François Ozon avec Benjamin Voisin, Rebecca Marder, Pierre Lottin. Alger, 1938. Meursault, un jeune homme d'une trentaine d'années, modeste employé, enterrer sa mère sans manifester la moindre émotion. Le lendemain, il entame une liaison avec Marie, une collègue de bureau. Puis il reprend sa vie de tous les jours. Mais son voisin, Raymond Sintès vient perturber son quotidien en l'entraînant dans des histoires louche jusqu'à un drame sur une plage, sous un soleil de plomb. Durée 2 h 03, âge 12 ans, français.



drame sur une plage... De François Ozon, durée 2 h 03, âge 16 ans, français.

FRIEDAS FALL

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE, 17 H 10

JEUDI 11 DÉCEMBRE, 20 H 10

Saint-Gall, 1904: afin d'obtenir justice pour la jeune couturière Frieda Keller, deux avocats défient le système juridique patriarcal dans un procès historique, faisant naître un débat sur la honte, l'éthique et l'émancipation. De Maria Bindle, durée 1 h 47, âge 12 ans, vo s.t.

KIKA

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE, 20 H 10

MARDI 9 DÉCEMBRE, 20 H 10

Alors qu'elle est enceinte, Kika perd brutallement l'homme qu'elle aime. Complètement

fauchée, elle en vient à vendre ses petites culottes, avant de tenter sa chance dans un autre métier... De Alexe Poukine, durée 1 h 48, âge 16 ans, français.

LA PETITE FANFARE DE NOËL

MERCREDI 10 DÉCEMBRE, 14 H 20

Au cœur de l'hiver, la neige recouvre tout, et le silence s'installe doucement. Mais écoutez bien: dans ce grand calme blanc, mille sons vont bientôt éclore! Tendez l'oreille et vous entendrez la forêt qui fredonne tout bas... Programme de 4 courts métrages. Durée 0 h 40, âge 3 ans, français.

Et d'autres films à l'affiche sur www.espacenoir.ch

Jeux

Sudoku Inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. **Mot fléché** Les définitions sont placées dans la grille. Une flèche indique le sens dans lequel les lettres du mot défini sont à inscrire. Constituez le mot mystère avec les chiffres.

4	3		1					
			7	3	1			9
					3			7
9			8		5			
		2				5		
			3	2			4	
7		9						
1	2	9	3					

FONDATION DIGGER TAVANNES

Final en beauté pour une aventure humanitaire... surprise à la clé !

Il y a un an, les Écoles du Grand Chasseral et de Bienne ont lancé un projet ambitieux visant à financer une machine de déminage pour l'Ukraine. Le 6 décembre marquera la fin d'une action qui se conclut par un ultime rebondissement.

La Fondation Digger tient à remercier chaleureusement les écoles de la région pour ce mouvement solidaire qui avait comme objectif d'atteindre un objectif complètement fou, selon Frédéric Guerne, son directeur. On se souvient que ce projet avait été initié et soutenu par Christine Häslar, directrice de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne.

Une année, presque jour pour jour, après le début de l'action *Les écoles unies pour déminer l'Ukraine*, il est évident que le résultat est à la hauteur des aspirations de la fondation. Ce sont plusieurs centaines d'élèves et d'élèves, accompagnés de leurs enseignantes et de leurs enseignants, qui ont participé à ce vaste mouvement. En contact avec les guides de la Fondation Digger, les élèves ont ainsi pu comprendre les enjeux du déminage en temps de paix comme en temps de guerre. En outre, nombre d'entre eux ont appuyé l'opération en menant des actions de sensibilisation à travers toute la région. Production de journaux ou de films, organisation de courses solidaires ou de marchés dont les bénéfices ont été reversés à l'action, ne sont là que quelques exemples parmi tant d'autres qui ont été mis sur pied par une jeunesse motivée et pleinement engagée.



Couple de danseurs traditionnels ukrainiens

Le projet arrive doucement à son terme. Aussi, pour remercier les écoles de ce formidable mouvement de solidarité, la fondation Digger ouvre ses portes le samedi 6 décembre, de 10 h à 12 h. La population est conviée à un moment de partage et d'échange autour d'une petite collation avec des pâtisseries confectionnées par des femmes ukrainiennes de Tramelan, et d'un verre de l'amitié. La Fondation Digger a pour intention de rassembler une dernière fois toutes celles et tous ceux qui se sont impliqués dans l'action.

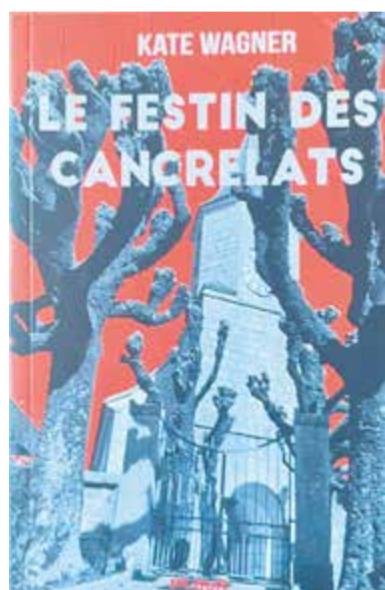
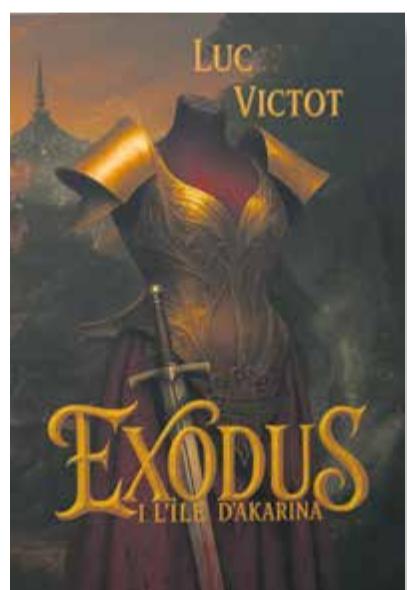
Cette matinée sera ponctuée par un discours de Frédéric Guerne. Il se réjouit de présenter les résultats de ce mouvement collectif qui s'inscrit dans l'Agenda 2030 des 17 Objectifs de développement durable (ODD), notamment celui assurant la promotion de la paix et de la justice. Mais ce n'est pas tout. Il est impatient d'annoncer une surprise de dernière minute qui pourrait bien réjouir l'ensemble des participantes et des participants qui ont rêvé, avec lui, de cet objectif complètement fou. ■ BR

Samedi 6 décembre, 10 h-12 h
Fondation Digger
Route de Pierre-Pertuis 28
2710 Tavannes

DÉDICACES À LA LIBRAIRIE PIERRE-PERTUIS TAVANNES

Fantasy et policier à l'honneur

Le 6 décembre, deux Orvinois portent haut le flambeau de la littérature de genre



Kate Wagner est déjà bien connue des lecteurs de la région pour ses romans policiers, dont le dernier a pour cadre son village d'Orvin. Pour Luc Victot, son premier roman fantasy se situe dans un univers médiéval et oriental, plus éloigné de son village, du moins en apparence...

Les deux auteurs ont uni leurs forces, sous l'égide de la nouvelle

direction de la librairie Pierre-Pertuis, pour offrir à leurs lecteurs une séance de dédicace commune.

Trois personnes disparues à Orvin mettent en péril la carrière de la maire du village. Dans le vase un peu fermé de la bourgade, la pression monte sous le feu des suspicions et des fausses pistes...

■ LV

Une expérience de lecture unique

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

JURA BENOIS.BIENNE

Grand Chasseral : deux projets pour accélérer la transition énergétique

Reconnue comme Région-Énergie par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), la région Grand Chasseral poursuit la dynamique amorcée en 2023 et renouvelle cette reconnaissance pour la période 2026-2027 avec deux projets concrets :

- Le premier projet vise à accompagner gratuitement les communes dans la mise en route de projets énergétiques communaux, à travers un état des lieux, l'identification des potentiels locaux et un accompagnement individuel pour la mise en œuvre de mesures concrètes, réalistes et adaptées aux besoins de chaque commune volontaire : production solaire, économies d'énergie dans les
- Le second projet s'attèle aux défis d'une mobilité pendulaire durable en encourageant une coordination régionale entre entreprises et communes. Il vise notamment à promouvoir les mobilités actives au sein des communes impactées par les nuisances du trafic routier et répond à un besoin des entreprises à la recherche de solutions alternatives au trafic individuel motorisé. Portés par l'association Jura

bâtiments communaux, éclairage public, bornes de recharge, séance publique d'information, etc. La faisabilité technique et financière sera évaluée, en mettant notamment en avant les pistes de financements possibles.

À travers ces démarches, la région Grand Chasseral affirme sa volonté de proposer des solutions adaptées aux petites et moyennes communes et de renforcer la collaboration régionale. Pour ces deux projets, la Confédération soutiendra la région à hauteur de 50 000 francs sur les deux années, ce qui couvrira jusqu'à 40 % des coûts et devrait assurer un impact tangible sur le terrain dès 2026. ■ DV

TABLE COUVRE-TOI

Ensemble contre le gaspillage

Notre association reconnue d'utilité publique sauve de la destruction des produits alimentaires intacts et les redistribue directement à des personnes dans le besoin

1,4 million de personnes sont exposées au risque de pauvreté en Suisse selon l'OFS. 2,8 millions de tonnes de denrées alimentaires d'une qualité irréprochable partent à la poubelle chaque année. Table couvre-toi est la première organisation caritative de sauvetage alimentaire de Suisse, depuis plus de 25 ans. 4500 bénévoles œuvrent dans 168 centres de distribution. Saint-Imier possède son centre de distribution à la salle Saint-Georges. Chaque mardi une vingtaine de bénévoles s'activent pour organiser la distribution hebdomadaire. Plus de 120 personnes

exposées au risque de pauvreté sont autorisées à s'approvisionner à Table couvre-toi Saint-Imier. Les bénéficiaires reçoivent la carte d'accès par les services sociaux, Caritas, le CSP, SOS future maman, etc., de Sonceboz à La Ferrière.

Table couvre-toi, est alimenté par la centrale suisse et les grands distributeurs. Cette distribution hebdomadaire est largement complétée par les commerçants, artisans et agriculteurs de notre région, qui nous fournissent des produits alimentaires.

Malgré des donateurs qui nous fournissent directement pour

compléter les besoins alimentaires de base, votre soutien est important. Table couvre-toi, dit merci à vous tous qui œuvrez pour aider les personnes dans le besoin. Pour le dépôt de vos dons, vous pouvez nous trouver tous les mardis matin de 8 h à 11 h à Saint-Imier à la salle Saint-Georges. La responsable de l'équipe des bénévoles, Barabara Defilippis, se fera un plaisir d'accueillir vos dons. Pour tout autre renseignement, vous pouvez appeler le 078 703 34 02. Les dons en espèces peuvent être versés sur IBAN CH08 0624 0575 1078 6750 7 il sont déductibles aux impôts. ■ FN

HÔTEL-RESTAURANT CHASSERAL

Changement d'équipe: un vent nouveau souffle sur le sommet

Un air tonique et vivifiant (c'est de saison) souffle sur l'Hôtel Restaurant Chasseral: Marion Carnal et Joris Zahnd reprennent ensemble la direction de cet établissement perché sur ce sommet emblématique

Après une année de jubilé marquée par de nombreux événements culturels et sportifs, ils débutent leur mission avec enthousiasme et de solides projets pour l'avenir. Ils pourront compter sur une équipe engagée, composée notamment du chef de cuisine Michael De Santis et du propriétaire de l'établissement Elias Vogt.

La saison hivernale débutera le 10 décembre, suivie d'une soirée de Saint-Sylvestre qui viendra clôturer l'année en beauté.

Des parcours riches et variés

Marion Carnal, domiciliée à Lamboing (plateau de Diesse) a passé toute son enfance à Malleray-Bévilard, avant d'étudier au gymnase à Biel, puis d'effectuer un apprentissage de cuisinière à Neuchâtel. Elle poursuit sa formation à l'école hôtelière et de restauration de Poligny, dans le Jura français. Forte d'une solide expérience, acquise dans plusieurs établissements gastronomiques, l'hôtelière de 36 ans profondément ancrée dans la région du Grand Chasseral, a dirigé pendant cinq ans l'Auberge Communale de la Croix Blanche à Lussery Villars (VD). Elle a su y développer une ligne culinaire exigeante et un sens aigu de l'accueil. À partir du 1^{er} décembre, Marion Carnal rejoindra l'Hôtel Restaurant Chasseral en tant que responsable de la gastronomie et de l'hôtellerie. La nouvelle co-directrice se réjouit d'offrir



De gauche à droite: Elias Vogt, Joris Zahnd, Marion Carnal, Michael de Santis, photo: Matthias Käser

un accueil attentif et chaleureux aux hôtes de ce lieu si particulier.

Joris Zahnd, domicilié à Gerolfingen au bord du lac de Biel, cumule plus de vingt ans d'expérience dans l'événementiel, la vente et le marketing. Commerçant de formation, puis

informaticien de gestion, cet entrepreneur de 46 ans a notamment fait partie de la direction du Swiss Indoors Basel pendant quinze ans. En 2025, à l'occasion du centenaire de l'Hôtel restaurant, il collabore avec Elias Vogt pour mettre sur pied une quinzaine d'événements

dont la majorité sera reconduite. Profondément attaché au Chasseral depuis son enfance, Joris se réjouit d'y apporter sa vision et son énergie. Il rejoint la direction de l'établissement en tant que responsable tourisme, marketing, événementiel et ventes.

L'équipe dirigeante sera complétée par Michael De Santis, chef de cuisine. Originaire du Sundgau Alsace, ce professionnel de 52 ans connaît bien la région pour avoir été chef à Saignelégier. Il proposera une cuisine de saison, fidèle aux classiques appréciés des visiteurs, fondue, rösti, Macaronis de l'alpage tout en enrichissant la carte de nombreuses suggestions du Chef. Une attention particulière sera portée aux produits frais, issus du Grand Chasseral et du Seeland, afin de valoriser les producteurs de proximité.

Enfin, Elias Vogt, propriétaire de l'Hôtel-Restaurant Chasseral et domicilié à Granges, accueille avec confiance et enthousiasme ce trio dynamique. Convaincu de la complémentarité de leurs compétences, il continuera à soutenir l'équipe dans la poursuite de cette aventure.

Coup d'envoi de la saison hivernale le 10 décembre

Le restaurant accueillera à nouveau ses visiteurs dès le 10 décembre, selon les horaires de la saison froide, soit du mercredi au dimanche, de 9 h à 17 h.

Pour terminer l'année en beauté, rejoignez-nous pour une Saint-Sylvestre inoubliable au sommet du Chasseral. Un moment idéal pour rencontrer la nouvelle équipe et profiter d'un panorama unique. Inscriptions: info@chasseral hotel.ch. ■ EV

TERROIR JURAREGION

Lancement de la 2^e édition du Prix innovation Terroir Juraregion

La Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) lance un prix pour soutenir les entreprises alimentaires innovantes de la région du Jura et du Jura bernois. Le produit devra contribuer au rayonnement de la région. Les producteurs sont appelés à faire part de leur création d'ici le printemps 2026

À quelques jours des fêtes de fin d'année, la FRI est à la recherche d'un produit innovant ou d'un objet contribuant à la préparation d'un produit alimentaire (par ex. giroille). Qu'il soit Grand Chasseral ou Jura l'original, le produit devra également convaincre un jury sur ses

qualités organoleptiques. La méthode de sélection du Festival Terroir Suisse (Concours Suisse des produits du terroir) sera suivie.

Les producteurs et les productrices intéressés ont jusqu'au 26 avril 2026 pour annoncer leur création et espérer décrocher le Prix innovation Terroir

Juraregion et sa dotation de prix d'une valeur de 5000 francs.

L'annonce du lauréat sera communiquée dans la foulée, soit avant l'été 2026. ■ OB

Le règlement complet est à découvrir ici:



Remise des prix, octobre 2024

ESPACE DÉCOUVERTE ÉNERGIE

Un ancrage régional renforcé

L'Espace découverte Énergie (EdE) a tenu, le 20 novembre, sa traditionnelle séance bilan annuelle à la métairie des Plânes, sur les hauteurs de Villeret. Un cadre idéal pour revenir sur une année marquée par une collaboration régionale toujours plus forte autour de la transition énergétique.

Avant la séance bilan, l'assemblée générale a procédé à une reconnaissance particulière: Richard Habegger, membre fondateur et président de 2020 à 2022, a été nommé membre d'honneur. Les participants ont salué son engagement déterminant pour le développement de l'association, alors qu'il s'apprête à quitter la mairie de Villeret. L'assemblée a également évoqué sa reconnaissance à Manfred Buehler, maire de Cortébert, pour son travail au sein du réseau. Nous leur souhaitons tout de bon pour leur futur, et accueillerons avec plaisir leurs successeurs.

La séance bilan est l'occasion de réunir tous les acteurs régionaux concernés de près ou de loin par les activités de l'association, de mettre sur la table les points positifs et négatifs de l'année écoulée et de proposer ensemble des mesures à prendre pour l'année à venir. Il est réjouissant d'entendre de la part des riverains que la cohabitation entre énergie, agriculture, formation et tourisme se passe bien. Chacun a pu apporter ses idées et ses propositions d'amélioration, le tout sera repris dans un an, comme chaque fois.

L'Espace découverte Énergie réunit neuf communes dans un écosystème régional centré sur la promotion des énergies renouvelables. Autour des

centrales éoliennes et solaire de Mont-Soleil – Mont-Crosin, ainsi que dans le vallon de Saint-Imier, la région combine production énergétique, tourisme doux, recherche, formation et politique publique, générant une création de valeur essentielle pour le Grand Chasseral.

Parmi les partenaires clés figurent les communes de Saint-Imier, Villeret, Cormoret, Courtelary, Tramelan, Mont-Tramelan, Corgémont, Cortébert et Sonvilier; Grand Chasseral Tourisme, les entreprises énergétiques Juvent SA, Société Mont-Soleil, les Forces Électriques de la Goule, Swiss Energypark et BKW; ainsi que l'institution de formation HE-Arc, avec la collaboration de la BFH-HAFL et la HES-SO.

En réunissant collectivités publiques, acteurs économiques et milieux académiques, EdE démontre une nouvelle fois que la coopération régionale est un moteur puissant de la transition énergétique. Ensemble, la région avance vers un avenir plus durable.

■ MOUSSIA DE WATTEVILLE, DIRECTRICE EDE

LA COURONNE GRAND CHASSERAL

La Couronne fête l'Avent

La Couronne Grand Chasseral célèbre l'Avent le 8 décembre avec musique, bûche et le père Noël. Horaires prolongés pour découvrir les spécialités locales avant les fêtes

La Couronne Grand Chasseral est heureuse de participer aux fenêtres de l'Avent mises en place par l'Association Sanceboz-Sombeval Embellissement et Animation. L'équipe accueille donc les habitants le lundi 8 décembre dès 17 h 30 à la rue du Pierre-Pertuis 1. Les familles et enfants sont aussi les bienvenues, le père Noël de Cortébert sera présent. Autour d'une bûche finlandaise et dans une ambiance musicale de Noël, une collation est offerte: jus de pomme chaud (avec ou sans alcool) et quelques mets à déguster.

Des horaires prolongés pour mieux vous servir

Afin de répondre à la demande accrue pendant la période des fêtes, La Couronne Grand Chasseral a le plaisir d'annoncer la prolongation de ses horaires d'ouverture en fin d'année.

La boutique sera ouverte jusqu'à 18 h 30 les mercredi, jeudi et vendredi permettant aux clients de faire leurs achats de Noël en toute tranquillité, même après le travail. Et ce jusqu'au vendredi 19 décembre. Avec en prime, une nocturne le jeudi 11 décembre jusqu'à 20 h. Les équipes sont prêtes à vous conseiller et à vous aider à choisir les meilleurs produits pour vos repas de fêtes ou pour offrir un cadeau unique. N'attendez plus pour

découvrir les délicieuses créations et profiter des horaires étendus!

Les horaires de fin d'années

La boutique et le café seront ouverts durant la période de fin de l'année aux horaires suivants: samedi 20 décembre, 9 h-12 h et 13 h 30-17 h; dimanche 21 décembre, 13 h 30-17 h; lundi 22 décembre, 9 h-12 h et 13 h 30-17 h; mardi 23 décembre, 9 h-12 h et 13 h 30-17 h; mercredi 24 décembre, 9 h-12 h; jeudi 25 décembre, fermé; vendredi 26 décembre, fermé; samedi 27 décembre, 9 h-12 h et 13 h 30-17 h; dimanche 28 décembre, 13 h 30-17 h; lundi 29 décembre, 9 h-12 h et 13 h 30-17 h; mardi 30 décembre, 9 h-12 h et 13 h 30-17 h; mercredi 31 décembre, 9 h-12 h; jeudi 1^{er} janvier, fermé; vendredi 2 janvier, fermé; samedi 3 janvier, 9 h-12 h et 13 h 30-17 h; dimanche 4 janvier, 13 h 30-17 h.

À propos de La Couronne Grand Chasseral

Depuis sa création, La Couronne Grand Chasseral s'engage à promouvoir les produits du terroir, en offrant à ses clients une large sélection de spécialités locales de qualité. La boutique met en valeur les savoir-faire traditionnels des artisans de la région, avec un accent particulier sur la qualité, l'authenticité et le respect des traditions. **GD**



La boutique de La Couronne propose une grande diversité de produits, photo: Daniel Mueller

UDC JURA BENOIS

Transfert de Moutier: l'amateurisme jurassien et les cadeaux bernois pour le bien commun

L'UDC JB dénonce l'impréparation du Canton du Jura à un mois de l'échéance

Après analyse des accords d'exécution relatifs au transfert de la commune de Moutier dans le Canton du Jura, l'UDC Jura bernois et ses élus expriment leur profonde inquiétude face au manque de préparation manifeste de la République et Canton du Jura (RCJU).

Malgré des années de promesses et de discours rassurants, les faits démontrent qu'à quelques semaines seulement du transfert prévu au 1^{er} janvier 2026, de nombreux domaines et dossiers essentiels ne sont toujours pas prêts, laissant en suspens des questions pourtant fondamentales pour la population prévôtoise.

Des exemples? Parmi les nombreux accords d'exécution qui viennent à peine d'être validés, dans le domaine du sauvetage et des premiers secours, le canton de Berne s'est engagé à

accomplir des tâches bien au-delà de ses obligations, histoire d'éviter aux habitants de Moutier de se retrouver dans un désert sanitaire.

En matière de formation professionnelle, après avoir claqué la porte au nez du canton de Berne lors des premières négociations, la RCJU réalise aujourd'hui qu'elle n'a tout simplement pas les moyens de soutenir les filières qu'elle prétendait relocaliser à Moutier. Conséquence directe: le ceff Artisanat - école professionnelle bernoise - restera en tous cas une année de plus à Moutier, soit jusqu'à l'été 2027. Dans un contexte financier fragile, on notera que la RCJU se refait quelque peu au passage en prélevant des loyers absolument exorbitants pour que le canton de Berne puisse occuper ses propres bâtiments de Pré Jean-Meunier après la date du transfert...

Cette situation précaire semble démontrer que la RCJU n'a pas les moyens de ses ambitions et qu'elle dépend encore largement du soutien technique, administratif et organisationnel du canton de Berne pour garantir la continuité des prestations à Moutier.

Notre parti salue le pragmatisme et le sens des responsabilités du Conseil exécutif, qui a su mettre en place des solutions transitoires efficaces afin que la population de Moutier soit le moins possible pénalisée par cette impréparation.

Nous invitons à ce titre la RCJU à davantage de transparence, de rigueur et de respect envers les citoyennes et citoyens de Moutier, qui méritent une intégration maîtrisée et stable, et non pas un passage précipité marqué par l'improvisation et les approximations.

UDC JURA BENOIS

PRO SENECTUTE ARC JURASSIEN

Nouvelle équipe, nouvelle dynamique

Ça bouge à la maison continue son petit bonhomme de chemin avec deux nouveaux visages dès le 1^{er} décembre!

Au début de la crise sanitaire du Covid, Pro Senectute Arc Jurassien a créé avec Canal Alpha les cours de gymnastique **Ça bouge à la maison** diffusés quotidiennement sur plusieurs TV locales de Suisse romande, puis du Canton de Berne.

Après 5 années de vif succès auprès des seniors-gymnastes-téléspectateurs, nous avons voulu créer de nouveaux cours avec deux nouveaux coachs: Stéphanie Roduit et Noé Mayer. Ils auront l'importante tâche de reprendre le témoin des mains des deux coachs historiques Fanny et Lucas.

Les cours **Ça bouge à la maison** ont prouvé leur utilité et leur pertinence bien au-delà du Covid. Pro Senectute

Arc Jurassien, en collaboration avec Pro Senectute Berne, Genève et Valais, est très fière de pouvoir présenter cette nouvelle série d'émissions qui sont diffusées depuis le lundi 1^{er} décembre, tous les jours à 10 h sur Canal Alpha.

AG

Page web de l'émission:
aj.prosenectute.ch/ca-bouge



LA PLUME

Une identité en question

Hier, c'était le moment redouté: le renouvellement de ma carte d'identité, avec son inévitable photo à refaire. Quel haut mettre? Comment me coiffer? Les cheveux détachés? Zut ils ne sont pas encore secs... Noués alors? Un peu strict... Bon, ils vont peut-être finir de sécher dans la voiture. Sur place, quelle position prendre? Sourire, mais pas trop; décontractée, mais sans exagérer... Voilà le premier cliché: bof, je le garde ou je réessaie? Finalement je le garde, de toute façon on se trouve toujours cruche sur ces photos.

Sur le retour, je m'interroge: pourquoi accorder autant d'importance à cette photo, toute petite, que je vais montrer si peu souvent, la plupart du temps à des employés qui n'y prêteront pas tant attention?

Peut-être parce qu'on y parle d'identité. Mais qui me donne mon identité,

au fond? Moi? Les autres? Dieu ou une autre entité supérieure?

Je me rappelle alors cette phrase venue de mon enfance: pour savoir qui tu es et ce que tu veux, n'écoute pas les voix autour de toi qui se moquent, te dénigrent ou au contraire t'encensent, mais qui ne te connaissent que de loin. Prête l'oreille à tes amis, tes proches, qui eux savent tes qualités et tes défauts, et oseront être vrais avec toi.



Quand je les écoute, je remarque qu'ils ne me parlent pas d'abord de mon apparence, mais des valeurs, des aspects de ma personnalité qu'ils partagent ou parfois remettent en question.

Me revient aussi ce verset du Psalme 139: C'est toi Dieu qui m'a tissée dans le ventre de ma mère, je te loue d'avoir fait de moi une aussi grande merveille. Une phrase que j'ai souvent de la peine à faire mienne. Et qui en même temps pose sur ma vie un regard bienveillant, qui était là avant même que je sois née – un regard qui m'aide à avancer dans la vie malgré toutes les limites que je vois en moi.

Au fond, cette carte d'identité ne montre pas réellement qui je suis. La prochaine fois, promis, je ne me mettrai pas dans tous mes états! **SÉVERINE SCHLÜTER, PASTEUR**

le clin d'œil
www.dessindepresse.ch

SELON SYNDICOM, LA POSTE VEUT RÉDUIRE SON EFFECTIF À LA HÂTE!

Agenda**VENDREDI 5 DÉCEMBRE**

- Cie des Autres, Clémence et Camille, CCL, Saint-Imier, 20h 30
- La Magie de Saint-Nicolas du Team du 12, Saint-Imier, dès 17h

SAMEDI 6 DÉCEMBRE

- Journée officielle du Téléthon
- Marché de Noël, Hospice Le Pré-aux-Bœufs, avec Téléthon, Sonvilier, 10h-16h
- Marché de Noël, La Roseraie, Saint-Imier, dès 10h
- La Magie de Saint-Nicolas du Team du 12, Saint-Imier
- Marché de Noël, halle de gymnastique, Sonceboz, 10h-17h
- Portes ouvertes de la Fondation Digger, Tavannes, 10h-12h
- Concert de Noël de Tramusica, église réformée, Tramelan, 18h
- Match au loto du Jodeleur club Écho de la Doux, salle polyvalente, Cormoret, 20h
- Téléthon: halle de gymnastique, La Heutte, dès 11h 30; hangar des pompiers, Orvin, 11h-15h
- Concert de Metal, Espace noir, Saint-Imier, 21h

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

- Brunch littéraire, *Traces de vies*, CCL, Saint-Imier, 10h
- Repas de soutien du Ski-club La Heutte, halle de gymnastique, La Heutte
- La Magie de Saint-Nicolas du Team du 12, Saint-Imier

MERCREDI 10 DÉCEMBRE

- Mercred'histoire avec les conteuses d'Arôme Rouge, CIP, Tramelan, 15h 30
- Conférence de l'Université des Aînés, école de la Poste, Bienne, 14h 15: *Jean Tinguely et Niki de Saint Phalle, couple mythique de l'art moderne*, par le Prof. Robert Kopp

JEUDI 11 DÉCEMBRE

- Concert de Noël de la FanFare, église, Villeret, 20h

VENDREDI 12 DÉCEMBRE

- Une machine à illusions*, élèves des cours de théâtre d'Utopic Family, CCL, Saint-Imier, 8h 30 ados, 20h 30 adultes

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

- Histoire drôle d'un gars triste, Adrien Lapana, Espace noir, Saint-Imier, 20h
- Marché de Noël, halle polyvalente, Cormoret, 11h-17h
- Une machine à illusions*, élèves des cours de théâtre d'Utopic Family, CCL, Saint-Imier, 11h enfants, 18h 30 ados, 20h 30 adultes

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

- Marché de Noël, halle polyvalente, Cormoret, 10h-16h
- Mais où est passé Noël?* organisé par l'église évangélique du Pierre-Pertuis, halle de gymnastique, Sonceboz, 16h 30

EXPOSITIONS

- Exposition et ateliers de 4 artistes asiatiques, gravure sur bois, Espace Noir, Saint-Imier, jusqu'au 19 décembre
- Exposition, galerie Pot-Ari, Pery, vendredi 5 décembre 17h-20h, samedi 6 et dimanche 7 décembre, 10h-17h
- Exposition collective *L'Art en Vadrouille*, CIP, Tramelan, jusqu'au 23 décembre, lundi-vendredi 8h-20h, samedi 14h-20h
- Dessins de Alain Auderset, restaurant de l'Hôpital de Saint-Imier, jusqu'au 31 décembre
- Mathilde Bardaro et Pamela Orval s'exposent au CCL, Saint-Imier, jusqu'au 14 décembre, mercredi-vendredi 14h-18h, samedi-dimanche 14h-17h

Réclame

Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

AGENCE AVS

■ **DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h 30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h 30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Pery-La Heutte, 032 485 01 53, avs@perly-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

■ **CORGÉMONT** Lundi: 8h 30-11h 30 et 17h-18h, mardi-jeudi: 8h 30-11h 30 et 16h-17h. Accueil téléphonique: lundi-jeudi: 10h-11h et 15h-17h, vendredi: 10h-11h, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. ■ **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h 30-16h 30, jeudi: 9h 30-12h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. ■ **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 16h-18h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. ■ **COURTELARY** Lundi-jeudi: 8h-11h 45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. ■ **LA FERRIÈRE** Lundi: 16h-18h, mercredi et jeudi: 10h-12h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9h-12h et 14h-17h, mardi et mercredi: 9h-12h, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. ■ **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. ■ **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence mairie: 17h 30-18h 30), mercredi: 10h 30-12h, vendredi: 10h 30-12h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h 30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h 30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Pery-La Heutte, 032 485 01 50, commune@perly-laheutte.ch, www.perly-laheutte.ch. ■ **RENAN** Lundi: 8h-12h et 13h 30-18h 30, mardi-vendredi: 8h-12h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ■ **ROMONT** Mercredi: 11h-13h et 16h-18h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. ■ **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9h-11h 30 et 14h-17h, mardi: 14h-17h, jeudi: 14h-18h, vendredi: 9h-11h 30 et 14h-16h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. ■ **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h et 16h-18h, mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h et 16h-17h 30, vendredi: 8h-12h, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secrétariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. ■ **SONCILIER** Mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h et 13h 30-17h 30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 13h 30-15h 30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche Les Razmokets: 032 940 14 86. École de Sonvilier: 032 941 16 66. École de Mont-Soleil Aux Pruats: 032 961 15 49. ■ **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h 45 et 14h-16h 45, mercredi: fermé le matin (rendez-vous uniquement) et 14h-16h 45, jeudi: 9h-11h 45 et 14h-18h, vendredi: fermé (rendez-vous uniquement), Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. ■ **VILLERET** Lundi: 9h-12h, 15h 30-17h 30, mardi-jeudi: 9h-12h, vendredi: fermé, également sur rendez-vous par téléphone, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

**Loisirs****BIBLIOBUS UPJ**

■ **FRINVILLIER** Mardi 9 décembre: 16h 15-17h, entrée du village. ■ **LA FERRIÈRE** Samedi 10 janvier: 9h 45-11h 45, commune. ■ **ORVIN** Mardi 9 décembre: 17h 45-19h 30, place du village. ■ **PLAGNE** Vendredi 12 décembre: 17h 30-19h 15, ancienne école primaire. ■ **ROMONT** Vendredi 12 décembre: 16h-17h, entrée du village. ■ **SONCEBOZ** Mardi 16 décembre: 16h 30-19h 30, commune. ■ **VAUFFELIN** Vendredi 12 décembre: 14h 30-15h 30, place du village. www.bibliobus.ch.

BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

■ **CORMORET** **Bibliothèque** Mardi: 17h-18h 30, collège, 2612 Cormoret. ■ **CORTÉBERT** **Bibliothèque** Mercredi: 13h 30-14h 30 et 19h 30-20h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. ■ **COURTELARY** **Bibliothèque** Lundi: 15h-17h 30, mardi: 16h-19h, mercredi: 15h-17h, jeudi: 15h-16h 30, vendredi: 9h 30-10h 30, collège, 2608 Courtelary. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** **Bibliothèque** Mardi: 15h 15-17h 15, jeudi: 17h-19h, collège, 2603 Pery-La Heutte.

■ **SAINT-IMIER** **Bibliothèque régionale** Mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h-19h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguel, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliothèque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliothèque, catalogue en ligne: nouveautés. ■ **Ludothèque** Mercredi et vendredi: 15h-18h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque. ■ **SONCILIER** **Bibliothèque** Lundi: 17h 30-19h 30, mercredi: 16h-18h, collège, 2615 Sonvilier. ■ **TRAMELAN** **Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP)** 1^{er} samedi du mois: 10h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. ■ **VILLERET** **Bibliothèque** Mardi: 9h-10h et 15h-17h, mercredi: 17h-19h 30, rue principale 20, 2613 Villeret.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

■ **LA TANNE** **Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse** Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, e.rn.geiser@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER** **Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)** Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9h-17h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. ■ **Mémoires d'Ici** Lundi et jeudi: 14h-18h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHOCOLATERIES

■ **COURTELARY** **Chez Camille Bloch** Parcours Découverte: mardi-dimanche 9h 30-18h (dernière entrée à 16h 30). Le Shop et Le Bistrot: mercredi-dimanche 9h 30-18h. La place de jeux: mardi-dimanche 9h 30-18h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch. ■ **Christophe Chocolatier** Lundi-vendredi: 8h 30-12h 15 et 13h 30-18h 30, samedi: 8h 30-16h, dimanche: 10h-12h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

GYMNASTIQUE

■ **CORGÉMONT** Gym Seniors: mercredi, dames 9h-10h, messieurs 10h-11h, mixtes 14h-15h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo).

CORMORET Gym des aînés Bel Automne: mardi 9h-10h 15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10h-11h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 713 01 84 (Catherine Huguelet).

■ **COURTELARY** Gym dames: lundi 19h 30-20h 30, salle de gym, 2608 Courtelary. Volley dames: mercredi 20h-22h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés: mercredi 14h-15h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary.

■ **ORVIN** Lundi: 16h 30, halle, 2534 Orvin.

■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14h 15, halle de Pery,

2603 Pery-La Heutte. Fit Challenge: samedi

ou dimanche (variable): 11h-12h, place rouge,

2603 Pery-La Heutte, 079 580 79 16, gra-

tuit. ■ **PLAGNE** Lundi: 19h 45 (sauf vacances

scolaires), centre communal, 2536 Plagne.

■ **SONCEBOZ** Ladyfit (femmes): mardi 19h 30-

20h 30, halle de gym, 2605 Sonceboz,

ladyfitsonceboz@gmail.com, 60 francs/an,

étudiantes 30 francs/an. ■ **VILLERET** Gym

des aînés: lundi 17h-18h, halle de gym,

2613 Villeret.

JEUNESSE

■ **PÉRY-LA HEUTTE** **Centre Animation jeunesse (CAJ)** Mardi et jeudi: 15h-18h 30,

mercredi: 13h-18h 30, vendredi: 15h-22h 30,

centre communal, rue du Collège 10,

2603 Pery, 079 137 65 41, www.perly-laheutte.

MÉRITES SPORTIFS DU GRAND CHASSERAL

Deux vainqueurs du Vallon pour une première édition réussie

Les juniores U18 du VBC La Suze en catégorie Équipe Espoir et Simon Gerber de Sonceboz en catégorie Espoir Masculin

La première cérémonie des Mérites sportifs du Grand Chasseral s'est tenue vendredi dernier au CIP de Tramelan, devant une salle comble. Huit catégories, individuelles ou par équipes, y ont été distinguées. Les candidats, plus de 100 au départ, ont été sélectionnés par un jury composé de membres de l'association Grand Chasseral, lequel a retenu jusqu'à cinq nominés par catégories.

Fondée en mars 2024 et indépendante de toute subvention, l'association Sport Grand Chasseral signait là sa première grande manifestation publique. Son président, Yann Minder, s'est réjoui de l'engouement suscité par cet événement: « Nous sommes réunis autour d'une même idée: le sport fait partie de l'ADN de notre région. Nous sommes persuadés qu'il existe un énorme vivier de talents. Avec cette cérémonie, nous souhaitons mettre en lumière des parcours différents, mais tous inspirants, valoriser des sportifs et des clubs et créer des liens. »

Un public acteur de la soirée

Athlètes, représentants de clubs et invités ont activement participé au déroulement de la cérémonie grâce à un vote en direct pour désigner leurs favoris. Chaque nominé avait par ailleurs préparé une courte vidéo retraçant les moments forts de sa saison 2024/2025 allant de début septembre à fin août, permettant au public de mieux découvrir les profils en lice.

Plusieurs sportifs du Vallon figuraient parmi les nominés et certains ont été récompensés.

Pour agrémenter la soirée, plusieurs animations ont ravi le public: une démonstration de breakdance de Mateo

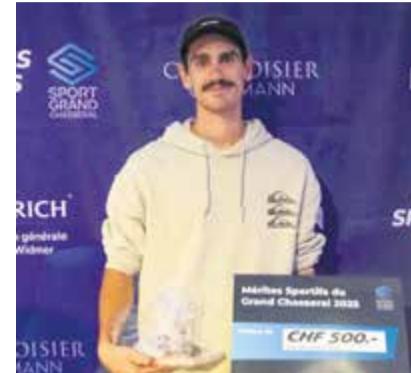


Nicolas Siegenthaler (prix coup de cœur) avec le président du SGC Yann Minder, photo: Charlène Mamie, insta: @chrln.mm

Prinz, alias Lotus et Liam ainsi qu'une prestation musicale du talentueux pianiste Oskar Stevens de Sonvilier.

Les lauréats

- Espoir Féminin: Inès Vogt – double championne suisse de gymnastique artistique;
- Espoir Masculin: Simon Gerber – 1^{re} place au Swiss Skateboard Open;
- Équipe: Birse FC, 1^{re} équipe – promotion en 2^e ligue;
- Équipe Espoir: Volleyball Club La Suze – vice-championne suisse junior en U18.
- Para sport: Cinthia Mathey – double médaille d'or aux championnats d'Europe de parabadminton (simple et double);
- Elite Féminine: Amélie Klopfenstein – médaille d'argent en slalom aux Universiades de Turin;
- Elite Masculin: Vito Gonzalez – 3^e aux championnats suisses et 9^e aux championnats du monde de vélo trial;
- Prix coup de cœur: Nicolas Siegenthaler, récompensé pour son engagement remarquable en tant qu'entraîneur.



Vito Gonzalez, vélo trial, photo: Charlène Mamie, insta: @chrln.mm



Damian Schaedler, course à pied vainqueur des 100 km de Bienne, photo: Charlène Mamie, insta: @chrln.mm

Une tradition en devenir

Cette première édition des Mérites sportifs du Grand Chasseral a rencontré un succès unanime auprès des sportifs, des clubs et du public. Elle pourrait dès à présent s'inscrire comme un nouveau rendez-vous annuel valorisant la richesse et la diversité du sport régional.

Les gagnants resteront les premiers à inscrire leur nom dans cette nouvelle histoire sportive.

■ MV

PRO SENECTUTE

Randonnée en raquettes

Mardi 16 décembre, 13h30-15h30, Jura Se balader en pleine nature et en totale liberté, c'est respirer du bonheur! En l'absence de neige, la sortie est remplacée par de la marche. Débutants bienvenus! Lieu défini selon les conditions météo (se référer aux informations relayées sur nos groupes WhatsApp ou contacter le responsable de la sortie). Inscription obligatoire au plus tard la veille à midi directement auprès du responsable de la sortie: Annemarie Willemann, 078 858 92 75.

Qi Gong

Tous les lundis dès le 5 janvier, 10h30-11h30, La Chaux-de-Fonds Par la pratique du Qi Gong, nous prenons le temps de réveiller chaque articulation. Prendre soin de soi avec calme et conscience. Une approche du mouvement avec douceur et bienveillance. Informations et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 02.

■ PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20
Jura bernois: 032 886 83 02
Neuchâtel: 032 886 83 02
Email: prosenectute.activites@ne.ch
Inscription en ligne: <https://aj.prosenectute.ch/activites>

BOCCIA CLUB CORGÉMONT

Belle victoire



Le boccia club Corgémont a pris la première place lors du récent tournoi du Grand Chasseral, avec l'équipe composée de gauche à droite de: Tommaso Verdecchia, Corinne Ungaro et Vincenzo Ungaro

BUDOKAN TRAMELAN

Nouveaux grades pour les karatékas tramelots



Fin de saison rime avec félicitations pour une partie des membres de la section Karaté-Do du Budokan Tramelan. En effet, une dizaine de membres, enfants, adolescents et adultes ont obtenu leur nouvelle ceinture, à la fin d'une journée dont le programme contenait un stage de perfectionnement et un passage de grades. L'expert et ami de longue date, Pascal Bricchi, 6^e Dan FFK, venu de France voisine spécialement pour cet événement, a ainsi eu l'occasion de dispenser quelques précieux conseils et d'insister sur l'importance de la notion d'ancre dans les techniques et les postures. L'examen étant derrière eux, les karatékas peuvent maintenant envisager les derniers entraînements, avant la pause de fin d'année, avec davantage de sérénité. Dès la rentrée, ils pourront

accompagner la préparation du reste de l'effectif, c'est-à-dire celles et ceux qui ne se sentaient pas suffisamment prêts pour s'inscrire à cette session.

Non seulement les arts martiaux prennent leur essence dans la patience et la persévérance, mais également dans l'entraide et le partage. Les novices ont besoin des anciens pour découvrir les techniques, mais ces derniers bénéficient également de l'expérience relative du groupe en devant chercher continuellement les manières de transmettre leurs connaissances qui vont permettre à chacune et chacun de progresser à son rythme.

Le prochain grand rendez-vous est déjà agendé au jeudi 21 mai 2026, date du stage annuel avec Fred Mizzi qui viendra depuis l'île de la Réunion. ■ AM

HOCKEY CLUB TRAMELAN

Conférence Commotions et snus dans le sport

S'il est une seule soirée à ne pas manquer avant la fin de l'année, c'est bien celle que propose le HC Tramelan: une rencontre publique dédiée à deux enjeux majeurs touchant aujourd'hui de plein fouet le monde du sport – les commotions cérébrales et le snus

Dans un contexte où le hockey sur glace, sport de contact intense, enregistre chaque saison un nombre important de joueurs touchés par des commotions, le club souhaite informer, sensibiliser et offrir des outils concrets à toutes les personnes concernées: jeunes athlètes, parents, entraîneurs et passionnés.

Comotions: comprendre, prévenir, agir

Le HC Tramelan s'engage à mettre en lumière les réalités, souvent méconnues, des commotions cérébrales, avec l'intervention de spécialistes et de témoins de premier plan.

Intervenants: Joëlle Renaud, physiothérapeute spécialiste des commotions. Prévention, premiers secours, prise en charge, récupération, risques et effets à long terme. Gaëtan Haas, joueur professionnel et capitaine du EHC Biel. Gravement commotonné en octobre 2024, il a été éloigné près d'une année des patinoires avant de revenir au jeu. Il partagera un témoignage rare et précieux sur son vécu, ses doutes, sa rééducation, sa patience forcée et son retour au sport.

Tristan Vauclair, responsable de la formation au HC Ajoie Academy.

Analyse du terrain, conseils pratiques pour les jeunes joueurs, les parents et les coaches.

Snus: un fléau silencieux dans les vestiaires

Discret, vendu librement dans des emballages séduisants et souvent perçu comme inoffensif, le snus s'est pourtant installé comme une source de dépendance fulgurante, en particulier chez les jeunes sportifs, bien souvent à l'insu des parents.

Intervenante: Lena Choffat, conseillère spécialisée – Santé bernoise. Une intervention essentielle pour comprendre les risques et agir efficacement.

Information, prévention, risques sur la santé, addictions et stratégies pour décrocher. ■ MH

Auditorium du CIP, Tramelan
Mercredi 17 décembre à 18h15
(ouverture des portes à 17h50)

Entrée libre, collecte à la sortie

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

D M16	Volley Espoirs Biel-Bienne – Tramelan	1-3
D 2 ^e I.	Tramelan – Porrentruy 1	3-0
D 3 ^e I.	Val Terbi M23 – Tramelan	0-3
D 3 ^e I.	Tramelan – Volley Espoirs Biel-Bienne 1 M23	2-3
D 3 ^e I.	Tramelan – Porrentruy	3-0
D 4 ^e I.	Volley Espoirs Biel-Bienne 2 M23 – Tramelan	0-3
D 4 ^e I.	Tramelan – Develier	3-2
D 5 ^e I.	Tramelan – Courfaivre	2-3



HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Sans être éclatante, la 1^{re} fait le job

C'est une première cette saison pour les jaunes et noirs du président Ludovic Barras, qui ont aligné trois succès de rang. Après Moutier, c'est Franches-Montagnes II qui a fait révérence à la Clientis Arena. Mais ce ne fut pas limpide, après une prestation de choix face aux Prévôtois, l'opposition contre Franches-Montagnes ne fut en rien son égale. Mais ne soyons pas trop sévères, s'il est vrai que les deux premières périodes ne furent pas flamboyantes, les Imériens ont fait le job dans l'ultime vingt en passant trois filets au portier Pierrick Varrin un peu délaissé par les siens. Le HC Saint-Imier en a profité pour faire proliférer son avantage et passer ainsi l'épaule. Au terme des premières quarante minutes de jeu, personne n'était rassuré du côté des supporters de l'Erguël. Au bout du compte, les hommes de Laurent Zingg ont fini par produire ce que l'on attendait d'eux, empêcher les trois points dans le temps réglementaire. Mardi, enfin, Saint-Imier a fait la passe de trois en remportant le match contre Young-Sprinters. Mais là encore, ce ne fut pas facile, c'est dans les dernières minutes de jeu que les Imériens ont renversé un score qui jusque-là leur était défavorable.



Jonathan Pellet a quant à lui égalisé et donné l'avantage à ses couleurs



Ludovic Schneider, Lino Erard et Yoann Adatte (de gauche à droite) ont été mis à contribution face à Franches-Montagnes, le dernier nommé a finalement cloué le score de la rencontre

Égalisation à la 55^e et but de la victoire à la 59^e, Jan Feusier est passé par là et conforte son statut de meilleur buteur des Bats. Mais il a fait très chaud à la Clientis Arena.

Viens essayer le hockey !

Que tu sois fille ou garçon, le HC Saint-Imier et son école de hockey t'offrent des essais gratuits pour que tu puisses faire connaissance avec un sport qui fait rêver. Tous les mercredis de 17 h 30 à 18 h 30 et les samedis de 10 h 30 à 11 h 30, tu es attendu(e) à la Clientis Arena pour venir t'amuser sur glace. Du matériel sera à ta disposition, et des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

par courriel à moju@santi-bats.com ou par téléphone aux 078 783 63 12 ou 079 280 25 66. N'hésite pas, viens nous rejoindre.

Abonnements et fondues en vente

Les abonnements de saisons sont en vente et peuvent être obtenus auprès des joueurs et dirigeants ou simplement à la buvette de la patinoire.

La vente de fondues est également lancée du côté des Bats. Une nouveauté s'offre à vous avec la fondue aux truffes. Contactez les joueurs du club si eux-mêmes ne l'ont pas fait. Profitez de cette offre qui à la fois réjouira vos convives et soutiendra le club et son mouvement juniors. ■ **GD**

2^e I. Saint-Imier – Franches-Montagnes 6-2
Filles Genève-Servette – Saint-Imier 5-2
U21 Saint-Imier – Franches-Montagnes 3-2
U18 Fleurier – Saint-Imier 1-13
U14 Saint-Imier – Delémont-Vallée 5-3
2^e I. Saint-Imier – Young-Sprinters 4-3

SAMEDI 6 DÉCEMBRE

U14 11h15: Franches-Montagnes – Saint-Imier
U16 12h15: Saint-Imier – HCC Academy

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

U18 15h30: Saint-Imier – Université-Neuchâtel
U21 17h15: Université-Neuchâtel – Saint-Imier
Filles 18h15: Saint-Imier – Country-Girls

MARDI 9 DÉCEMBRE

2^e I. 21h: Star Chaux-de-Fonds – Saint-Imier

HOCKEY CLUB CORTÉBERT

Les Tornades restent en place

Pour rester dans le trio de tête du championnat, le HC Cortébert savait que le match contre Créminal le 29 novembre était crucial. Retour sur une rencontre où les Tornades ont su imposer leur rythme après un départ difficile.

Le match débute sur un faux pas: dès la 3^e minute, ce sont les Créminal qui ouvrent le score, mettant les Cortés sous pression. Mais le capitaine Lolo remet rapidement l'équipe dans le droit chemin, et les Tornades retrouvent leur rythme de croisière.

Schwendy égalise sur une très belle passe du junior Jonathan, avant que Lolo ne marque le 2-1, donnant l'avantage aux Cortés avant la pause.

Le deuxième tiers démarre sur les chapeaux de roue: à nouveau Lolo, servi par Jonathan, inscrit le 3-1, avant que Olivier, notre Portugais, ne signe un triplé magistral. Le tiers se termine sur un score de 6-2 pour les Tornades.

Le troisième tiers fut plus équilibré, avec des occasions des deux côtés, mais les Cortés gardèrent leur avance et scellèrent la victoire 9-4.

Une belle prestation collective, où l'équipe a su réagir après un départ difficile et montrer sa détermination pour rester parmi les meilleurs du championnat. Nos remerciements vont à nos généreux sponsors. ■ **CA**

Délai sport

Lundi soir
fac@bechtel-imprimerie.ch

CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

Merci aux électeurs et place aux performances

Le Club des Patineurs de Saint-Imier tient à remercier chaleureusement les électeurs des communes de La Ferrière, Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Villeret, Cormoret, Courtelary, Cortébert, Corgémont et Sonceboz pour avoir accepté l'augmentation du crédit d'engagement destiné à la subvention annuelle à Erguël Sport SA. Ce soutien permettra de poursuivre le développement des infrastructures sportives régionales, essentielles à la pratique et à la progression de nos jeunes athlètes.

Ce week-end, le club sera représenté sur deux fronts avec un beau contingent de patineuses engagées en compétition.

À Lucerne, Mya Iannantuoni prendra part à l'épreuve en catégorie Advanced Novice U16.

Du côté de Tramelan, la journée de samedi s'annonce tout aussi riche, puisque plusieurs patineuses du club seront en lice dans différentes catégories: Elisa Barras et Maëlie Holzer en Interbronze A, Mailys Jacoulot en Bronze A, Jade Magri en Avenir ARP, Stella Wenger et Enora Müller en Acier BA, Luna Gerber en Cuivre BA.

Le club leur souhaite à toutes beaucoup de plaisir sur la glace et de belles performances.

■ **FS**



Stella Wenger, catégorie Acier BA



Maëlie Holzer, catégorie Interbronze A

GIRON JURASSIEN DES CLUBS DE SPORTS DE NEIGE

Le Giron Jurassien ose rêver d'un hiver blanc en continu

Le Giron Jurassien des clubs de sports de neige a dévoilé les grandes lignes de sa saison hivernale, marquée par des ambitions renforcées et une dynamique collective en plein essor. À travers la présentation de ses équipes, de ses projets phares et d'un programme d'événements riche et varié à retrouver dans le dossier de presse, l'association réaffirme son rôle de promoteur des sports de neige dans l'Arc jurassien.

« Cette journée de présentation sous la neige, on va dire que c'est de bon augure pour la saison qui commence, » se réjouit Didier Cuche, Président du Giron Jurassien. « Cela ferait du bien à la région et aux sports de neige d'avoir un hiver classique pour redonner un élan, mobiliser les passionnés de sports de neige et offrir de belles opportunités à nos ski-clubs. De plus, les déplacements pour pratiquer nos disciplines seraient réduits, tant pour les plus jeunes que pour les licenciés et les sportifs d'élite. »

En dehors de ses manifestations populaires, le Giron Jurassien sera représenté à tous les échelons du sport de compétition avec des athlètes de la région, à l'image d'Amélie Klopfenstein en ski alpin qui a déjà pris part à des épreuves de Coupe du monde de slalom au mois de novembre. Issue du centre régional de performance, la skieuse de 23 ans est un modèle pour les jeunes de la région, tout comme l'est Ilan Pittier du côté du ski de fond. Il a pour sa part l'objectif d'être à nouveau sélectionné par Swiss-Ski sur des sprints de Coupe du monde dès le mois de décembre. Enfin, le Giron Jurassien sera toujours représenté au plus haut niveau avec Alexi Mosset et Maxime Mosset en télémark et en skicross,

Robin Tissières en skicross et enfin le skieur handisport Robin Cuche.

Les jeunes des centres régionaux de performance prêts à en découdre

« Avec une excellente préparation estivale, du ski sur glacier et maintenant des conditions idéales en station, les cadres du Giron Jurassien sont en forme et prêts à s'élancer dans les dernières manches d'entraînement avant la période de compétitions au mois de janvier prochain, » mentionne Jérôme Ducommun, Directeur du centre régional de performance ski alpin. « C'est aussi le cas en ski de fond, avec les premières compétitions dès la mi-décembre et les premiers entraînements sur la neige depuis une dizaine de jours. Aucun blessé et un moral au top pour les nordiques, » complète Damien Pellaton, Directeur du centre régional de performance ski de fond.

On notera aussi la nouvelle structure élaborée au niveau national en ski alpin ayant pour base un mois en quatre temps en termes d'organisation: un week-end de compétitions régionales, un week-end de compétitions interrégionales, suivi d'un week-end de compétitions nationales pour enfin laisser place à un week-end de repos pour les jeunes U16.

Nouveautés pour promouvoir les sports de neige

Le Giron Jurassien propose un calendrier qui s'étale tout au long de l'hiver, avec des événements pour les amateurs et les licenciés, tant en alpin qu'en fond. Le ski alpin innove avec un mercredi après-midi organisé pour les écoliers de l'Arc jurassien. Les moniteurs de ces structures prendront en charge tous les enfants qui le souhaitent durant un après-midi sur les skis. Cet événement se terminera par un petit concours accessible sur différents domaines skiables de la région (Les Prés-d'Orvin, La Corbatière et Les Bugnenets-Savagnières), en principe le 21 janvier prochain.

En ski de fond, le Viteos Strava Challenge est relancé pour profiter de l'enneigement dès que les centres nordiques seront ouverts. Le premier segment chronométré est annoncé sur le site Internet de l'association du côté de La Vue-des-Alpes depuis le mercredi 26 novembre. Lors de ce défi populaire, seule la participation compte afin de participer à un tirage au sort en fin de saison. ■ **MV**

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*. Avis officiels de Romont, Sauge, Orvin, Pery-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. Tirage: 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Contact: Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch.

Délai de remise des publications: mardi 12 h. **Tarifs:** 95 centimes le mm/colonne (65 mm) + TVA, annonces: 3 francs le mm/colonne (65 mm) + TVA, largeur maximale: 4 colonnes (290 mm).

District



CORMORET, SAINT-IMIER ET VILLERET

Plan de quartier selon les articles 21 et 22 LAEE, pour garantir l'implantation de conduites publiques d'eau potable et l'octroi du permis de construire

Requérants: Municipalité de Saint-Imier, Bourgeoisie de Cormoret, Bourgeoisie de Villeret. **L'auteur du projet:** ATB SA, 2610 Saint-Imier. **Demandes / projet:** remplacement des conduites de transport entre Saint-Imier et Cormoret; Renouvellement des réseaux d'abreuvoirs des Bourgeoisies de Villeret et de Cormoret.

Plan de quartier valant permis de construire avec annexes.

Demande de défrichement avec annexes.

Emplacement: Communes de Cormoret, Saint-Imier et Villeret.

Bases légales:

- Loi sur les constructions (LC); art. 32 à 44
- Loi sur l'aménagement du territoire (LAT); art. 24
- Loi sur la protection de la nature et du paysage (LPN); art. 21 et 22
- Loi sur la forêt (LFo); art. 5 et 6
- Loi cantonale sur l'alimentation en eau (LAEE); art. 21 et 22
- Loi cantonale sur la forêt (LCFo); art. 25
- Ordonnance sur la forêt (OFO); art. 14
- Ordonnance cantonale sur la forêt (OCFo); art. 35
- Ordonnance sur la protection des eaux (OPE); art. 26
- Aux termes de l'article 97, alinéa 4 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (LAgr), les organisations ayant qualité pour recourir en vertu de la législation sur la protection de la nature et du paysage, sur la protection de l'environnement et sur les chemins de randonnée pédestre, ont aussi qualité pour former opposition.

Dérogations:

- Autorisation pour les conduites de service installées dans le périmètre de la chaussée selon les articles 68 et 69 LR (obtenue)
- Autorisation exceptionnelle pour des interventions sur les populations de plantes protégées selon l'article 20 LPN, l'article 20 OPN, l'article 15 LCPN et les articles 19 et 20 OPN (obtenue)
- Autorisation exceptionnelle pour des interventions dans les habitats naturels d'animaux protégés selon l'article 20 LPN, l'article 20 OPN, l'article 15 LCPN et des articles 25 à 27 OPN (obtenue)
- Autorisation en matière de protection des eaux selon l'article 11 LCPE (obtenue)
- Défrichement et reboisement compensatoire selon les articles 5 à 7 LFo, les articles 5 ss OFo et l'article 19 LCFo (préavis favorable)
- Réduction de la distance légale par rapport à la forêt selon l'article 17 LFo et les articles 25 à 27 LCFo (préavis favorable)
- Exploitation préjudiciable (petite construction ou installation non forestière) selon l'article 16 LFo et l'article 14 OFo (préavis favorable)

Le dossier déposé contient les autres données et informations.

Dépôt public: du 27 novembre 2025 au 5 janvier 2026.

Lieu de dépôt: Administration communale, 2610 Saint-Imier.

Les demandes de participation, les oppositions et réserves de droit éventuelles, ainsi que des demandes de compensation des charges (art. 30 LC) qui doivent être dûment motivées seront déposées en double au lieu de dépôt public pendant le délai légal. Les droits de compensation des charges sont périmés lorsque la demande n'a pas été annoncée dans les délais (art. 31 LC).

Les oppositions collectives et les oppositions individuelles multicopiées ou en grande partie identiques doivent indiquer le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Moutier, le 28 novembre 2025

Municipalité de Saint-Imier, Bourgeoisie de Cormoret, Bourgeoisie de Villeret

SYNDICAT DES SAPEURS-POMPIERS D'ERGUËL

Publication d'arrêté

Lors de son assemblée du 26 novembre 2025, l'assemblée des délégués du syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël a accepté le crédit d'engagement de 300 000 francs TTC pour l'acquisition de la caserne de Saint-Imier.

Conformément à l'article 38 du règlement d'organisation du syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël, cet objet est soumis au référendum facultatif. Au moins cinq pour cent du corps électoral ou les conseils communaux de trois communes affiliées peuvent lancer un référendum contre cet arrêté.

Les signatures devront être déposées, dans les 30 jours à compter de la présente publication, à la Préfecture de l'arrondissement du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Le Conseil du syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël

Corgémont



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 95/2024

eBau 2024-11013

** Modification du permis de construire N° PC 95/2024 accordé le 29 octobre 2024 **

Requérante: Résidence Les Bouleaux SA, sur le Crêt 12, 2606 Corgémont.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Emplacement: parcelles N°s 1139, 1180 et 1185, au lieu-dit: sur le Crêt, commune de Corgémont.

Projet: construction d'un centre de soins palliatifs au nord de la Résidence des Bouleaux relié par une liaison souterraine avec la résidence existante, pose de panneaux solaires sur le pan sud du toit, aménagement d'un accès, d'un parking et d'une terrasse en pavés.

Modifications: suppression de la liaison souterraine et réalisation d'une liaison aérienne fermée en tôle/métal entre la résidence existante et le centre de soins palliatifs avec adaptation des entrées des deux bâtiments, modification des aménagements extérieurs (création de nouveaux accès et réaménagement de la terrasse) et aménagement de 11 places de stationnement provisoires pour 5 ans.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZBP 5 Sur le Crêt.

Dérogation: art. 212 RCC.

Remarque: facilité accordée concernant la pose des gabarits étant donné que les travaux du permis de construire accordé le 29 octobre 2024 sont en cours de réalisation. Un panneau d'information avec les plans du projet est posé sur le lieu du projet pour assurer l'information suffisante des voisins et du public.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 janvier 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit, uniquement contre les modifications, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 5 décembre 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 150/2025

eBau 2025-6878

Requérants: Géraldine et Alexandre Berçot, sur le Crêt 10, 2606 Corgémont.

Emplacement: parcelles N°s 1075 et 1185, au lieu-dit: sur le Crêt 10, commune de Corgémont.

Projet: remplacement de la chaudière à mazout par un raccordement au chauffage à distance, démontage de la citerne à mazout, remplacement des 2 chauffe-eaux électriques par un chauffe-eau relié au chauffage à distance.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H3.

Recensement arch.: bâtiment digne de protection, objet C et contrat de classement cantonal depuis le 1er juin 2014.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 janvier 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 5 décembre 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

chambres au 1^{er} étage côté sud-ouest. Création d'une porte de garage côté nord.

Parcelle: 95.

Zone: agricole.

Dérogation: -

Emplacement: aux Pruats 76, 2333 La Ferrière.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du Secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 28 décembre 2025.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Les éventuelles demandes de compensation de charges selon les arts. 30ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

La Ferrière, le 28 novembre 2025

Le Secrétariat municipal

Cormoret



Avis de construction

eBau 2025-2560, dossier 250 085

Requérants: Marc et Christelle Liengme, Envers de la Gare 12, 2612 Cormoret.

Propriétaires fonciers: Marc et Christelle Liengme, Envers de la Gare 12, 2612 Cormoret.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Projet: isolation des façades du bâtiment principal, construction d'un garage à voiture et aménagements extérieurs.

Emplacement: Envers de la Gare 12, 2612 Cormoret, parcelle N° 635, zone HA 2.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 28 décembre 2025 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Cormoret, le 28 novembre 2025

Le Conseil municipal

Réclame



La Ferrière



Avis de construction

eBau 2025-14137

Requérants: Mélody et Steve Stulz, Aux Pruats 76, 2333 La Ferrière.

Auteur du projet: Jacques Geiser, rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.

Projet: transformation et assainissement d'une partie de l'appartement côté sud-ouest, aménagement d'une salle de bains au rez-de-chaussée et une au 1^{er} étage, agrandissement d'une fenêtre en porte-fenêtre côté ouest, pose d'un Velux 66/118 cm sur le pan ouest, création de deux

Courtelary, le 5 décembre 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Péry-La Heutte



Résultat de la votation communale
du 30 novembre 2025 aux urnes

Acceptez-vous le transfert du bâtiment de l'école de La Heutte, du patrimoine Administratif (PA) au Patrimoine Financier (PF), selon les prescriptions du modèle comptable harmonisé MCH2?

Par 353 voix, contre 66 non, 13 blancs et 3 nuls, les citoyennes et citoyens de Péry-La Heutte ont accepté le transfert du bâtiment de l'école de La Heutte, du patrimoine Administratif (PA) au Patrimoine Financier (PF) lors des votations du 30 novembre 2025.

Péry-La Heutte, le 5 décembre 2025

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Sandro Zwygart, Grand'Rue 26, 2603 Péry.

Propriétaires fonciers: Marianne et Sandro Zwygart, Grand'Rue 26, 2603 Péry.

Auteur du projet: Sandro Zwygart, Grand'Rue 26, 2603 Péry.

Projet de construction: construction d'une piscine hors sol. Grand'Rue 26, 2603 Péry, parcelle N° 1, zone ZPO A Centre Village ancien.

Dimensions: selon les plans déposés.

Genre de construction: construction d'une piscine hors sol, dimensions 458 x 239 x 147 cm avec une pompe à chaleur installée à l'intérieur du garage.

Protection des eaux/eaux usées: néant.

Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 5 janvier 2025 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 5 décembre 2025

Le Conseil municipal

Saint-Imier



Avis de construction 25-83
eBau 2025-17188, dossier eBau 257170

Adresse du projet: BF 498, passage des Jardins 3, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: rénovation et mise en conformité incendie d'un immeuble d'habitation existant, rénovation des appartements.

Maître d'ouvrage: Enis Gegik, route de Sonvilier 24, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: AHD architecture Ahmed, rue Émile Boéchat 42, 2800 Delémont.

Zone d'affectation et de construction: ZHd C3b.

Dérogation: –

Périmètre protégé: ensemble structuré 1.

Objet protégé: bâtiment digne de conservation.

Dépôt public: du 5 décembre au 5 janvier 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 5 décembre 2025

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 162/2024

eBau 2024-19064

Requérant: Julien Corbat, Champ du Ritat 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: parcelle N° 1374, au lieu-dit: Creux-Joly 49, Les Pontins, commune de Saint-Imier.

Projet: assainissement de l'enveloppe du bâtiment avec pose d'une façade en bois ventilée, création de nouvelles fenêtres en façades sud et nord, assainissement de la toiture avec pose de panneaux photovoltaïques, remplacement du chauffage à mazout existant par une chaudière à pellet/bois ainsi qu'agrandissement d'une annexe.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogation: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 28 décembre 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 28 novembre 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Sonvilier



Avis de construction – prolongation

eBau 2025-11061

Requérant: Martin Tanner, chemin du Prané 40, 1997 Haute-Nendaz.

Propriétaire foncier: idem requérant.

Auteur du projet: idem requérant.

Description du projet: remplacement du garage existant par un garage double.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Adresse du projet: BF 205, Passage de l'If 2b, 2615 Sonvilier.

Zone d'affectation: CV.

Dérogation: art. 80 LR (distance à la route).

Zone/périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: prolongation de la publication jusqu'au 15 décembre 2025.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 31 octobre 2025

La Municipalité

Avis de construction

eBau 2025-14329

Requérants: Patricia Lachat et Serge Maire, chemin des Granges 14, 2615 Sonvilier.

Propriétaires fonciers: idem requérants.

Auteur du projet: MBR Architecture, passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: pose d'un escalier métallique en façade, aménagement d'un appartement à l'étage.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Adresse du projet: BF 757, chemin des Granges 14, 2615 Sonvilier.

Zone d'affectation: H2.

Dérogation: –

Zone/périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 28 novembre au 29 décembre 2025 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de

l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 28 novembre 2025

La Municipalité

COMMUNE BOURGEOISE DE SONVILIER

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de bourgeoisie

Conformément à la teneur de l'article 67 du règlement d'organisation de la bourgeoisie de Sonvilier, le procès-verbal de l'assemblée du 27 novembre 2025 est déposé publiquement au secrétariat de la bourgeoisie du 5 décembre 2025 au 3 janvier 2026 inclus.

Les personnes souhaitant consulter le procès-verbal sont priées de contacter la secrétaire au 079 405 09 44.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil de bourgeoisie.

Sonvilier, le 5 décembre 2025

Le Secrétariat de bourgeoisie

Tramelan



Décisions du Conseil général

En séance du 24 novembre 2025, le Conseil général, a souverainement:

- nommé Christophe Vienat, PLR, en qualité de membre de la commission non permanente relative au Règlement concernant les commissions permanentes avec effet immédiat, en remplacement de Olivier Scheidegger, PLR, démissionnaire;
- octroyé un crédit d'engagement de 105 100 francs TTC pour la mise en œuvre du plan directeur communaux énergie (PDComE)
- octroyé le contenu de la motion de Thierry Gagnebin, PS, intitulée *Traverses sécurisées de la Grand-Rue et sa transformation en postulat*;
- octroyé le contenu du postulat de Sébastien Wyss, PLR, intitulée *Création d'un musée Grand Chasseral*;
- renvoyé le projet du nouveau règlement concernant les jetons de présence, vacations et rétributions
- nommé le bureau du Conseil général pour l'année 2026.

Un recours relatif aux présentes décisions peut être formé dans un délai de 30 jours à dater de la présente publication. Il doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary, par écrit et en deux exemplaires.

Sous réserve du référendum facultatif, le Conseil général a également approuvé:

- un crédit d'engagement de 420 000 francs TTC pour la rénovation du réseau d'eau potable aux Petites Fraises / Plain des Reussilles;
- le budget de l'exercice 2026, présentant un excédent de charges de 1478 700 francs, en fixant:
 - la quotité d'impôt à 1,94 (inchangée)
 - la taxe immobilière à 1,3% de la valeur officielle (inchangée);

Le référendum peut être demandé par la signature d'un vingtième des ayants droit au vote en matière communale dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le début du délai référendaire est le vendredi 5 décembre 2025.

L'ayant droit au vote en matière communale doit apposer de sa main et lisiblement son nom, son prénom, son année de naissance et son adresse sur la liste de signatures. Il y adjoint sa signature. La même demande de référendum ne peut être signée qu'une fois.

Le référendum, accompagné des signatures, doit être déposé auprès du Conseil municipal de Tramelan, Hôtel de Ville, Grand-Rue 106, 2720 Tramelan.

Le Conseil général de Tramelan a aussi préavisé favorablement à l'intention du corps électoral:

- un crédit d'engagement de 4 800 000 francs TTC pour la réfection du réservoir de la Printanière

La votation populaire relative à cet objet est fixée au 8 mars 2026.

Tramelan, le 1er décembre 2025

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 131/2025

eBau 2025-10895

Requérante: Municipalité de Tramelan, Grand-Rue 106, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelle N° 3128, au lieu-dit: rue du Crêt-Georges 16, commune de Tramelan.

Projet: remise en état du chemin et des bordures des jardins existants, amélioration de la zone verte existante par la mise en place de mesures écologiques (pierriers, tas de bois morts et souches, prairie fleurie, etc.), plantation d'une haie vive avec arbustes à baies comestibles et de quelques arbres fruitiers, ainsi que mise en place d'une citerne de récupération des eaux pluviales.

<b